{BnF

gallica BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

La Croix. 09/12/1931.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

52e ANNÉE — N° 14 865

A. B. C. — MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1931

LA CROIX

FRANCE et COLONIES { 6 pages : Un an 68 fr. 6 mois 35 fr. 3 mois 18 fr. — 4 » » 45 fr. » 23 fr. » 12 fr.
CROIX et PÈLERIN { 6 pages : Un an 84 fr. — 4 » » 58 fr.
Chèques postaux Cte n° 668

Quotidien : VINGT-CINQ CENTIMES
RÉDACTION — ADMINISTRATION
5, rue Bayard, Paris-VIIIe. — Adresse télégraph. : CROIBAYAR-PARIS-86

TÉLÉPHONE { Première ligne ..... ÉLYSÉES 77-19 — Deuxième ligne ..... ÉLYSÉES 80-72 — Troisième ligne ..... ÉLYSÉES 85-84 — Publicité et Imprimerie { 1re ligne. ÉLYSÉES 66-85 — 2e — ÉLYSÉES 79-64
Pour la Publicité, s'adresser 17, rue Jean-Goujon

Etre placé au-dessus des autres n'est qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres et de les servir.

BOURDALOUE.

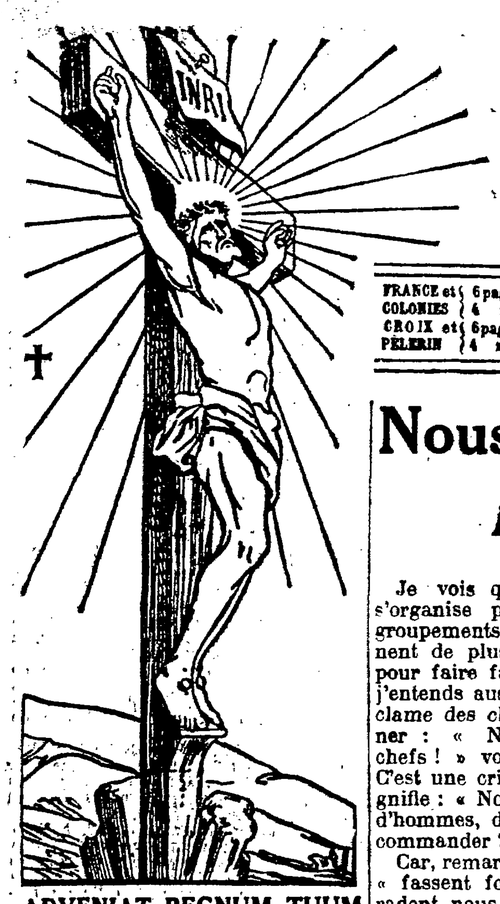

ADVENIAT REGNUM TUUM

Mercredi 9 décembre. — Ste Léocadie.
Jeudi 10 décembre. — Saint Melchiade.

La Journée

Paris, le 8 décembre 1931.

Soucieux de rétablir une certaine égalité de charges entre la production française et la concurrence étrangère, le gouvernement propose aux Chambres le relèvement de la taxe à l'importation. La taxe sur le chiffre d'affaires est en effet payée en France à chaque transformation des produits et à chaque transfert de propriété. La taxe à l'importation, qui se paye une seule fois, à l'entrée des produits en France, doit être augmentée. Telle est la thèse du gouvernement ; mais la Chambre, par crainte de la guerre douanière, ne s'est pas montrée, mardi matin, favorable au projet de loi. La discussion continuera l'après-midi.

❋

La dévalorisation des avoirs en livres de la Banque de France a rendu nécessaire une convention entre l'Etat et la Banque. La ratification par le Parlement de cette convention va mettre à l'abri de la spéculation étrangère le franc et notre Institut d'émission.

❋

Malgré les difficultés persistantes soulevées par les réserves chinoises et japonaises, le Conseil de la S. D. N. espère ne pas finir la semaine sans arriver à un premier accord en vue du règlement du conflit mandchourien.

❋

C'est jeudi que sera élu le président de la République espagnole. La candidature de M. Zamora n'a toujours pas de concurrent.

❋

La séance inaugurale du Congrès américain a été de courte durée. A la Chambre, les démocrates assumeront la direction de l'Assemblée, à la faible majorité de quatre voix, tandis que le Sénat demeurera théoriquement républicain. Ainsi l'activité du Congrès sera rendue difficile.

Mgr DURIEUX, évêque de Viviers, qui a été sacré mardi au Puy.

Les Actes de S. S. Pie XI

Le tome II des *Actes de S. S. Pie XI* vient de paraître. Il reproduit en latin, avec traduction française à la suite, les Encycliques, Lettres apostoliques, allocutions, *motu proprio*, Brefs du souverain Pontife et les Actes des Dicastères (S. Congrégation du Saint-Office, S. Congrégation des Religeux, S. Congrégation des Rites, S. Pénitencerie apostolique, S. Congrégation des Séminaires et des Etudes) durant l'année 1924, troisième du pontificat du Pape régnant.

Signalons parmi les pièces publiées dans ce second volume la Lettre sur les Associations diocésaines, la lettre aux Supérieurs généraux des Ordres religieux et les différents documents relatifs au jubilé de 1925.

Un volume format 20 × 13 de 230 pages, orné d'un portrait gravé de S. S. Pie XI. Prix, broché, **4 francs** ; franco, **4 fr. 65**. Le tome Ier (années 1922 et 1923) est en vente aux mêmes prix, sauf le port, **4 fr. 05**.

BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe
C. C. 1668

Nous manquons de chefs!

Mais on en peut trouver

Je vois qu'on travaille, qu'on s'organise partout, et que nos groupements catholiques deviennent de plus en plus nombreux pour faire face à nos besoins. Et j'entends aussi que partout on réclame des chefs pour les gouverner : « Nous manquons de chefs ! » voilà le cri universel. C'est une cri d'angoisse, car il signifie : « Nous n'avons donc plus d'hommes, d'hommes qui sachent commander ? »

Car, remarquez bien, de gens qui « fassent fonction » ou qui paradent, nous n'en manquons point, puisqu'on ajoute si souvent : « Oui, sans doute, nous avons un président, mais c'est comme rien, ou plutôt c'est pire que rien : pour telle et telle raison, il n'a pas d'emprise, pas d'autorité, et tout va mal ! »

Ah ! l'autorité, le prestige du chef ! On a bien raison, dans notre jargon moderne, de ne plus parler que de « cadres » pour désigner tant d'états-majors, car en vérité, la plupart du temps, que sont-ils autre chose qu'un cadre plus ou moins brillant autour d'un tableau ? Ils ne commandent pas, ils n'animent point, ils ne sont pas des faiseurs d'unité, ils tiennent une place.

« J'ai des galons, des titres, des honneurs, donc je suis chef ! » Voilà leur raisonnement ! Aucun d'eux ne se dit : « Mon investiture est le signe d'une supériorité qui me qualifie comme chef, ai-je cette valeur ? »

En pensant à ces choses, j'ai rouvert Pascal, et voici ce que j'ai lu : « Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime ; mais il est nécessaire que je vous salue... Si étant duc et pair, vous ne vous contentiez pas que je me tinsse découvert devant vous, et que vous voulussiez encore que je vous estimasse, je vous prierais de me montrer les qualités qui méritent mon estime. Si vous le faisiez, elle vous est acquise, et je ne pourrais vous la refuser avec justice ; mais si vous ne le faisiez pas, vous seriez injuste de me la demander, et assurément vous n'y réussiriez pas, fussiez-vous le plus grand prince du monde. » (*Sur la condition des grands.*)

Que de chefs pourtant, que de « grandeurs d'établissement », comprenant bien que leur autorité est précaire si elle ne se fonde, dans les âmes, sur l'estime, le dévouement, l'adhésion de leurs subordonnés, sont dans l'illusion ! Leurs qualités qui obtiendraient cette estime, on ne les voit pas ; on leur donne pourtant les honneurs convenus, et cela les aveugle, ils ne s'aperçoivent pas que l'action de leur commandement est minée par la sourde résistance des cœurs.

❋

Prenez garde à deux dangers, dit M. G. de Tarde (*Revue Universelle*, 15 août 1927). Si vous ne commandez que par la force, on exécutera strictement, chichement. La machine rendra ce qu'elle doit rendre, rien de plus. Pensez que nous sommes Français, et que les Français n'obéissent bien, c'est-à-dire ne se dévouent qu'à des hommes qu'ils connaissent et qu'ils estiment, à des ordres qu'ils ont compris. Fait regrettable peut-être, mais certain. Evoquez deux chefs différents dont l'un rayonne de prestige et l'autre n'est qu'obéi. La même mission leur est confiée : c'est le premier qui obtiendra le plus de ses hommes, ce sont ses hommes, quoi qu'il vaillent, qui rendront le plus. Pourquoi ? La clé de ce mystère est au fond des cœurs. Et si vous n'allez pas jusqu'au fond des cœurs, je vous dis : Prenez garde, on vous obéira tout juste.

Et j'ajoute : on vous obéira ponctuellement, à la lettre. Voilà mon colonel, le second danger. Auriez-vous assez de confiance en vous-même pour affirmer que toutes vos décisions seront parfaites ? que vous serez toujours exactement éclairé ? que vous n'oublierez jamais rien ? que votre jugement sera toujours sain et votre intuition juste ? Ne pensez-vous pas qu'il serait bon qu'à l'occasion quelqu'un de vos exécutants osât crier « casse cou », donner un renseignement nouveau, combler une omission, et même orienter votre jugement ? Mais de telles initiatives supposent la confiance et le dévouement, sentiments farouches que ne conquiert pas la force. La force obtient l'obéissance, jamais le dévouement ; l'exécution, jamais le conseil. Si vous ne commandez qu'aux corps, si vous ne commandez qu'avec vos galons, soit, mais ne faites pas de faute, car elle sera exécutée. De là vient que tant de chefs sans prestige succombent quelque jour à une erreur, quand leur vraie erreur n'est pas qu'ils l'aient commise, mais que leur troupe ne fait pas redressée.

Obéir vraiment, c'est se donner ; une âme fière ne se donne qu'à celui qui lui paraît digne. Elle est farouche. Il la faut apprivoiser et conquérir. Car enfin, ce qui fait de l'obéissance une si magnifique vertu, sait-on bien ce que c'est ? C'est d'accepter librement une limitation de sa personnalité. Mon chef, qui me commande, me fait exécuter des choses pénibles, que je ne voudrais pas faire ; je les accomplis pourtant, parce que, dit saint Thomas, j'accepte sa volonté *pour règle de la mienne*. Croit-on que cela se consente volontiers ? Et n'est-ce pas justement la meilleure dignité de l'homme de ne le consentir qu'à bon escient ?

« L'homme qui s'exécute par peur des coups, n'obéit pas ; son chef, qui est le plus fort, n'a pas prise sur lui... Que de souverains, que de chefs se sont acharnés en vain contre cette citadelle imprenable : un visage d'homme ! Ils ont torturé, tué, sans vaincre. L'homme qui meurt avec son secret n'est-il pas plus fort que son meurtrier ? »

❋

« Mais au contraire, « un ordre est bien donné : la machine la plus rouillée obéit avec douceur. Surgit un visage de chef, clair et rayonnant, il semble qu'il dégage de la foi. » Car ces mêmes hommes qui se refusent aux mercenaires, désirent, appellent les bons pasteurs. Qu'ils soient faibles et misérables, ils le savent bien, et ils pressentent, avec gratitude, que « la volonté première, qui régente en souveraine toutes les volontés des hommes, leur a donné, pour les conduire, des êtres plus forts, plus proches de cette divine volonté, selon un ordre providentiel. » (IIa-IIae, q. civ, art. 1.) A ceux-là, certes, ils sont prêts à se donner avec tout leur cœur, à donner leur estime, leur admiration, leur confiance.

Nous dirons que l'autorité est une conquête des âmes par la confiance. Elle est une souveraineté qui se réalise d'elle-même par une sorte d'harmonie entre les âmes qui se mettent chacune à son rang, à la façon dont les liquides se mettent en équilibre et trouvent leur niveau.

M. l'abbé Toulemonde, dans ses beaux livres : *l'Art de commander* et *Pour avoir de l'autorité*, appelle cette harmonie le « pacte de soumission tacite ». L'un « plus proche de Dieu », commande au nom de la raison, et l'autre se soumet à une raison supérieure à la sienne. Ce sont deux volontés qui ne sont pas égales ; la plus haute a fait sentir à l'autre sa supériorité morale et la lui fait accepter.

Tout est bien ainsi, et il n'y a plus d'inquiétude, puisque, Dieu, la volonté première et souveraine, est le témoin de ce pacte et son garant.

Concluons donc avec M. Jean des Vignes-Rouges : « Toi qui veux commander aux hommes, dans leurs travaux de paix, ton droit au commandement se justifie par la poursuite d'une idée supérieure... donne-toi un but hors de toi, plus haut que ton intérêt égoïste. Disons tout net : sanctifie-toi.

» Comment hésiterais-tu à exercer un ascendant sur l'âme de tes subordonnés, si tu cherches à atteindre un idéal qui leur est aussi cher qu'à toi-même ?

» Le maniement des hommes consiste à jouer sur le clavier de leurs sentiments en leur fournissant des émotions, des idées propres à incliner leurs volontés dans un sens déterminé. Si tu abdiques ce rôle de fournisseur d'émotions et d'idées, ce serait le hasard, ou d'autres chefs, dont l'idéal est peut-être opposé au tien, qui exerceraient cette influence. »

RÉGINALD HÉRET, O. P.

Les cloches de Saint-Pierre entendues à Paris

Mardi, à 11 heures précises, notre poste récepteur du 10, rue François-Ier, a parfaitement perçu pendant dix minutes la sonnerie des cloches de Saint-Pierre. La formidable voix du bourdon dominait, sans les absorber, les notes des autres cloches.

On se serait cru à Rome sur la place de la basilique vaticane aux jours de grande solennité. Jusqu'aux extrémités de la terre elles ont ainsi proclamé les gloires de la Vierge immaculée.

Le Conseil d'État annule un arrêté sectaire du maire de Lamanon

Le maire de Lamanon, pittoresque localité de l'arrondissement d'Arles, avait pris un arrêté interdisant dans la commune toutes processions et manifestations extérieures du culte.

M. l'abbé F. du Roure, curé de Lamanon, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, qui brisa sa carrière pour se dévouer aux âmes, éleva une protestation contre cette mesure arbitraire et déféra l'arrêté au Conseil d'Etat. Celui-ci vient d'annuler la mesure.

La population a appris avec joie cette décision.

Le problème des réparations

Le Comité de Bâle a constitué son bureau

L'élection du président du Comité consultatif du plan Young a donné lieu à Bâle, lundi, à quelques premières difficultés.

On avait proposé la désignation à ce poste d'un délégué américain, M. Stewart. Mais celui-ci s'est recusé. Et son refus a été interprété comme une intention ferme des Américains de ne pas s'engager très avant dans les négociations.

Le nom de M. Francqui avait été mis en avant, on a vu alors la candidature du délégué belge vivement combattue par la délégation allemande et ses alliés.

Finalement, pour sortir d'embarras, on a demandé à M. Beneduce, un des représentants de l'Italie, d'accepter la présidence. Il s'y est résigné, bien que, paraît-il, il n'en eût aucune envie. On explique ce choix par le fait que l'Italie est moins intéressée que les autres puissances soit au problème des réparations soit à la question des crédits à court terme.

Un autre incident a eu trait à la désignation de M. Djurispsch (Yougoslavie), comme membre supplémentaire du Comité, les Allemands et quelques autres délégations s'opposant à cette nomination. Mais ils n'ont pas insisté, lorsque M. Rist leur eut montré qu'ils faisaient œuvre de partisan.

A la fin de la première séance, le représentant du gouvernement allemand, M. Melchior, a fait distribuer à ses collègues un exposé de la situation financière et économique du Reich selon les vues du gouvernement de Berlin.

Un exposé de la thèse française sur les réparations et les crédits à court terme

De son côté, le gouvernement français a communiqué aux principales puissances intéressées, son point de vue sur la question des réparations.

Le gouvernement français estime que toute modification de principes définis par le plan Young pour le payement des réparations n'est possible qu'avec une réduction simultanée des dettes intergouvernementales. L'Allemagne serait donc appelée à bénéficier de cette réduction.

Si le gouvernement français a accepté la demande faite par l'Allemagne de charger le Comité consultatif prévu par le plan Young de se livrer à une enquête sur sa situation, c'est qu'il considère que c'est là une démarche juste de la part d'un débiteur désireux de remplir ses obligations.

Mais il rappelle que le gouvernement allemand s'est engagé librement et solennellement à La Haye à accepter et à exécuter les conditions que lui a imposées le plan Young.

Il note à ce propos qu'à l'égard de l'enquête qui se poursuit en ce moment, la France conserve toute sa liberté d'action parce que le texte de la demande allemande, bien que connu à Paris, n'a pas été soumis à son approbation définitive.

Le document souligne que si la crise mondiale explique en grande partie l'insolvabilité de l'Allemagne, il faut en voir également la cause dans les dépenses et les emprunts systématiquement exagérés du gouvernement de Berlin.

Néanmoins, le gouvernement français reconnaît la nécessité de prendre des mesures pour venir en aide à l'Allemagne.

Cependant, tout en étant disposé à faire des concessions étendues pour soulager la situation allemande, le gouvernement français insiste sur le maintien du principe du payement des réparations et cela pour deux raisons :

Tout d'abord, il n'existe absolument aucune preuve que l'Allemagne doive toujours rester dans son état de dépression financière actuelle, en second lieu il est de toute nécessité de maintenir le respect des accords internationaux.

(*Voir la suite en page 2.*)

La baisse de la livre sterling n'affecte pas notre franc

La spéculation étrangère vient de se livrer, ces jours derniers, à de vives attaques contre notre devise, et spécialement contre notre Institut national d'émission, attaques basées sur les pertes que celui-ci a subies par suite des livres sterling dévalorisées qu'il détient.

Pour répondre à ces menées, dont le but consistait à nous entraîner dans la débâcle financière mondiale, et, par incidence, à nous contraindre à l'annulation des réparations, le gouvernement vient de passer une convention avec la Banque de France.

Cet accord, déposé mardi, pour ratification, sur le bureau de la Chambre, avait fait l'objet, nous l'avons dit, d'un examen au dernier Conseil des ministres. Lundi, la Caisse autonome d'amortissement a donné son agrément aux modalités qui la concernent, et dès mercredi, la Commission des Finances entendra M. Flandin et M. Laval sur les raisons qui nécessitent la ratification du projet et lui donnent un caractère d'urgence.

Les attaques de la spéculation, nous l'avons exposé plus haut, étaient basées sur la dévalorisation (33 %) de l'avoir de la Banque de France en devises anglaises : soit près de 2 millions et demi de pertes pour 60 millions de livres sterling (près de 7 milliards et demi de francs) au pair.

Cette encaisse de sterling aurait été constituée pour le compte de notre trésorerie dans la période 1926-1928 de pré-stabilisation du franc. Par la suite, la Banque de France, bien qu'ayant en principe la libre disposition des devises étrangères, ne put réaliser celles-ci en francs, parce qu'en fait elle dut avoir des égards pour les Instituts étrangers, et notamment celui de Londres : conséquence d'une politique de solidarité.

La nécessité et l'urgence de l'intervention de l'Etat étant ainsi établies, il reste à exposer sur quelles bases s'est conclu l'accord qui va permettre à la Banque de France d'établir ses bilans en tenant compte du cours de la livre sterling.

La Banque abandonne 200 millions de ses réserves, pour premier amortissement. Le reste sera réparti par prélèvement annuel sur les produits de la circulation productive excédant 650 millions au cours des années pendant lesquelles joue la convention actuelle entre l'Etat et la Banque, c'est-à-dire jusqu'en 1945. La Banque s'engage à verser la moitié au moins du versement annuel de l'Etat. Le moyen technique est la remise par l'Etat à la Banque de bons du Trésor dont l'amortissement sera assuré progressivement et conjointement par l'Etat et notre Institut d'émission dans les mêmes conditions que pour les 5 930 millions de francs de bons russes, lors de la stabilisation du franc. La Caisse autonome d'amortissement créera des bons de Caisse négociables sur le marché comme dans le cas des bons russes. Elle prendra à sa charge la contribution de l'Etat qui consiste en une annuité de 1 % du montant non amorti des bons du Trésor remis à la Banque de France.

Comme on ignore quel sera le taux de stabilisation de la livre, le projet sera révisable tous les six mois.

Ajoutons que le prêt fait, il y a quelques mois, à l'Angleterre, pour lui permettre de faire face à une situation difficile, est remboursable en francs ; que la dévalorisation de la livre sterling ne saurait donc en rien affecter ce remboursement, et que la convention actuelle rend plus évidente la fermeté de notre marché financier et, partant, de notre devise.

M. G.

Les bandits chinois tuent une religieuse

Le *Corriere della Sera* annonce mardi matin que la Sœur Maria Sala, âgée de 29 ans, a été tuée par des bandits chinois dans l'hôpital catholique de Tchang-Tcheou (Honan), alors qu'elle assistait des malades.

Ajournera-t-on la conférence du désarmement

Des conversations seraient en cours à ce sujet

Le correspondant à Paris du *New-York Times* lui écrit :

Pour ceux qui estiment qu'il est, pour le moment, trop inopportun d'ouvrir un débat à Genève, un des principaux arguments est, en effet, que personne n'ose proposer l'ajournement de la conférence, alors que certains parmi les plus sincères partisans du désarmement estiment pourtant que ce serait la solution la plus favorable.

Des échanges de vues officieux ont été activement poussés durant les semaines qui viennent de s'écouler entre les chancelleries à ce sujet. Mais il n'a pas été possible de décider qui prendrait la responsabilité de proposer l'ajournement de la conférence. La France ne le fera pas.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ayant jusqu'à maintenant poussé tout particulièrement à la fixation d'une date définitive pour la réunion de la conférence sont aujourd'hui embarrassées pour prendre l'initiative de proposer un ajournement. Toutes les puissances européennes sont aujourd'hui dans l'incertitude et dans l'embarras en ce qui concerne l'attitude possible de Washington relativement à un ajournement jusqu'à l'automne prochain.

Cependant, la conviction que la réunion de la conférence pour la limitation des armements est en ce moment non seulement inopportune, mais même dangereuse, est assez forte dans beaucoup de milieux diplomatiques pour que l'on puisse encore considérer son ajournement comme possible.

Un voïvode impie

De l'*Osservatore Romano* du 6 décembre :

« Dans toute la Pologne catholique, l'émotion est très vive à la suite de la publication par le voïvode (préfet), naguère commandant fameux de la prison de Brzesc, M. Kostek Biernacki, d'un mauvais livre de nouvelles, intitulé : *le Diable vainqueur ;* il y fait preuve d'une haine et d'un mépris inouïs pour l'Eglise catholique et, d'une façon générale, pour la religion. Dieu y est traité injurieusement et on l'y fait succomber sous la puissance du démon. La loi morale y est tournée en dérision. Les héros de ce livre sont les voleurs, les prostituées, les dégénérés, etc. Des allusions offensantes pour le Siège apostolique n'y font point défaut (p. 42 et 44). On s'attend à de fortes protestations contre cette infamie dont se rend coupable, malheureusement, un dignitaire de l'Etat.

DE NOTRE TEMPS

Radio et politique

La radiodiffusion a grandi rapidement. Elle a besoin d'un statut. Nos voisins, chez eux, lui en ont donné un. Mais, en France, rien n'a été fait, ou plutôt rien n'est encore fait depuis quatre ou cinq ans, si ce n'est plus, qu'on s'en occupe. Et il ne semble pas que la Chambre puisse, avant la fin de la législation, élaborer et discuter le projet attendu par tous ceux qui s'intéressent à la radio.

Or, précisément, cette fin de législature ramène sur le plan de l'actualité l'importance du statut de la radiodiffusion.

Jusqu'à maintenant, nous avions quelques chroniques quotidiennes sur la vie politique. On s'est plu à reconnaître l'impartialité de ce journal parlé auquel vint s'adjoindre naguère, à l'occasion, la diffusion des discours dominicaux prononcés par les ministres. Mais voici que l'on entend maintenant à l'écouteur les orateurs des Congrès politiques. On peut s'attendre, au cours des mois prochains, à un accroissement des incursions de la politique au sein de la famille, par le truchement du haut-parleur.

Et aussitôt se pose la question du contrôle : comment contrôler et à qui confier le soin du contrôle ?

Le principe de la liberté de pensée, qui exige ce contrôle, proclame l'impossibilité de le transformer en monopole au bénéfice d'un seul, fût-ce de l'Etat. Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que l'Etat n'a pas à s'en préoccuper.

On a proposé de s'en tenir aux principes qui régissent la liberté de la presse. L'idée n'est pas mauvaise. Mais n'oublions pas que nous sommes, avec la radiophonie, en présence de conditions différentes : le lecteur reste parfaitement libre d'acheter tel ou tel journal dont il connaît l'opinion, tandis que l'auditeur peut être surpris par le ton et la tournure d'une causerie au titre intentionnellement bénin.

Passe encore que la publicité — ce tyran moderne — se permette quelques audaces, mais pour la politique on peut et on doit exiger des garanties.

Et, à tout prendre, une seule serait suffisante et nécessaire : la clarté.

Que l'on nous donne un Comité composé aussi largement que possible, dont la tâche serait de faire connaître à l'auditeur la nuance politique de la conférence annoncée.

Un auditeur averti en vaut deux. Libre à lui, alors, de préférer les ondes musicales à celles d'une propagande qui ne lui plaît pas.

MONSIEUR LE GUET.

Retour mystérieux d'un trésor

Après vingt-six ans, le trésor de la basilique de Saint-Nicolas-du-Port réapparaît sur l'autel

Le mercredi 6 décembre 1905, fête de saint Nicolas, on s'aperçevait que les treize objets les plus précieux du trésor de la basilique de Saint-Nicolas-du-Port, près de Nancy, avaient disparu de la vitrine de la sacristie où ils étaient enfermés. Les enquêtes menées pour retrouver les auteurs du cambriolage n'aboutirent pas.

Ces treize objets étaient : le fameux bras d'or orné de diamants, de topazes et de camées romains et contenant

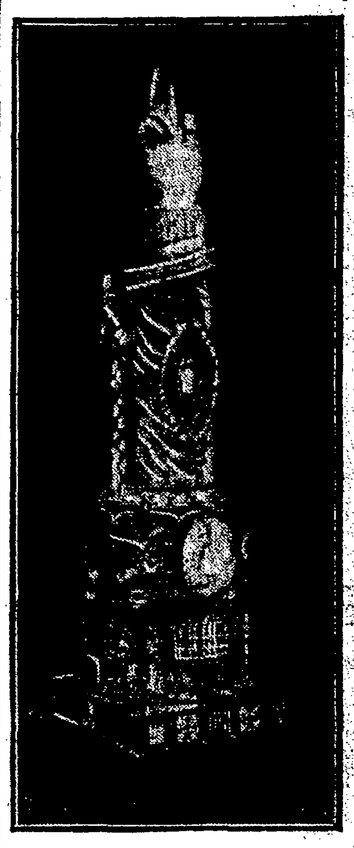

Le « bras d'or » de saint Nicolas, reliquaire orné de diamants qui contient un doigt de l'apôtre de la Lorraine.

comme relique un doigt de saint Nicolas, rapporté en 1098 par Albert de Varangéville ; un vaisseau, dit « de Saint-Louis » ; un buste de saint Nicolas en argent avec une émeraude, don de Louis XIV ; une relique du XVe siècle avec une croix gothique de Conrad de Bâle, évêque de Metz ; un ostensoir en vermeil, de Bouxières-aux-Dames ; trois petits vaisseaux flamands en argent ; une grande croix de procession en argent provenant du marquis de Lambertye ; une petite statue de sainte Jeanne d'Arc ; un ostensoir avec relique de saint Pierre Fourier ; un crucifix en ivoire donné par Voltaire à Dom Calmet, lors d'une visite faite à l'abbaye de Senones ; un fac-similé du camée intitulé « l'Apothéose d'Adrien ».

Dimanche matin 6 décembre, jour de la fête de saint Nicolas, vingt-six ans, jour pour jour, après la disparition du trésor, M. Villeneuve, sacristain de la basilique de Saint-Nicolas-du-Port, aperçut, rangés sur le maître-autel, les treize objets précieux et en excellent état de conservation.

GAZETTES

Un admirateur de Guillaume II

Le plus sérieusement du monde, un journal allemand, *Munchen Augsburger Abendzeitung*, qui touche de près au consortium de la presse Hugenberg, propose d'attribuer le prix Nobel pour la paix à Guillaume II.

Provocation ? Pas le moins du monde. C'est, dit la feuille munichoise, parce que « Guillaume II, durant un quart de siècle, a maintenu la paix dans le monde, même dans les moments critiques comme en 1900, 1904 et 1911 ».

Mais, à la fin de ce quart de siècle, Guillaume II s'est bien rattrapé. En tirant orgueilleusement l'épée en 1914, il a signé l'arrêt de mort de 15 millions d'êtres humains.

— Je n'ai pas voulu cela, a-t-il dit plus tard en voyant la tournure défavorable que prenaient les choses.

Ponce Pilate non plus n'avait rien fait pour arroser le monde du sang des martyrs, jusqu'au jour où il eut à juger le Christ. Va-t-on dire qu'il mériterait d'être récompensé pour les services rendus avant qu'il ne livrât Notre-Seigneur à ses ennemis ?

Berlinois jugés par des Allemands

A propos de la vie de débauche qui paraît avoir envahi la capitale allemande, un journal de la Forêt-Noire nous apprenait ces jours-ci qu'il y a à Berlin des rues où les repaires du vice rappellent les périodes les plus corrompues de l'histoire.

Les bons provinciaux d'Allemagne ne sont pas les seuls à s'indigner. Un des journalistes les plus connus de Berlin, M. Hussong, ose écrire : « Le public des premières berlinoises est un des plus dépourvus de jugement, un des plus malpropres qui se puissent rencontrer entre la Meuse et le Niémen. »

Un journaliste français serait bien vite traité de nationaliste obtus, s'il parlait du public berlinois avec cette indépendance de jugement. On ne manquerait pas de lui opposer qu'à tous les coins de rue surgissent des restaurants, bars et autres lieux publics qui portent des noms français comme la Cascade, l'Atelier, la

La liaison aérienne France-Madagascar-France en moins de dix jours

De gauche à droite : les aviateurs Goulette et Salel photographiés après leur arrivée au Bourget.

Les aviateurs Goulette et Salel sont arrivés lundi après midi à 15 h. 30 au Bourget et ils ont été reçus et félicités par de nombreuses personnalités de l'aéronautique, parmi lesquelles on remarquait en particulier le capitaine de Saint-Esteban, représentant le ministre de l'Air ; M. Cayla, gouverneur général de Madagascar ; le colonel Hirschauer, directeur de l'aviation de tourisme.

Les deux aviateurs viennent d'accomplir, on le sait, un raid des plus remarquables. En moins de dix jours — exactement neuf jours et dix-huit heures — ils ont effectué la liaison France-Madagascar, et retour par la Tripolitaine, ce qui représente une distance d'environ 22 800 kilomètres.

Partis d'Istres le 23 novembre, ils atterrissaient le 27 à Tananarive après quatre jours et huit heures de vol. Le retour, contrarié par de violents vents debout, fut effectué en cinq jours et dix heures ; ayant quitté Tananarive le 2 décembre, Salel et Goulette arrivaient au Bourget le 7 dans l'après-midi.

Ils rapportaient de Tananarive et de Djibouti 50 kilog. de courrier, destiné en partie à M. Cayla, gouverneur de Madagascar, et à M. Paul Reynaud, ministre des Colonies. Ce voyage, d'une rapidité remarquable, n'alla cependant pas sans difficultés.

« Le parcours aller, a déclaré Goulette, se passa sans gros incident, sauf à l'arrivée à Tananarive où nous fûmes obligés d'attendre la fin d'un orage épouvantable avant de pouvoir nous poser.

» Quant au retour, après les premières étapes accomplies normalement jusqu'à Assouan, nous fûmes gênés alors par de violents vents contraires, qui atteignaient 50 kilomètres à l'heure. Ces vents gênèrent considérablement notre avance. Et nous nous étions promis de battre, ou tout au moins d'égaler, le temps mis pour accomplir le parcours aller. Dans ces conditions, il nous était impossible de réaliser notre désir, et les mauvaises conditions atmosphériques nous firent perdre une journée. »

Parisienne, la Silhouette, Quartier Latin, Bal Musette, la Garçonne... Notre amour-propre national n'en est pas autrement flatté.

Les Américains millionnaires

L'argent n'a jamais exercé plus de pouvoir dans le monde que depuis la démocratisation des peuples.

Y a-t-il corrélation entre le terrain gagné par les suffragettes dans le monde anglo-saxon, et la place croissante que les femmes américaines tiennent dans le monde de la ploutocratie ?

En tout cas, la revue *Atlantic Monthly* constate que les Américaines, aux Etats-Unis, possèdent 40 pour 100 de la fortune du pays, et il y a autant de femmes que d'hommes dans la liste des millionnaires. Ainsi 8 211 femmes possèdent 1 078 317 actions de la Westinghouse contre 7 687 hommes possédant 1 332 286 actions. A l'American Telephone and Telegraph, les chiffres sont les suivants : actionnaires hommes 221 947 pour 7 millions 237 361 actions. Actionnaires femmes : 321 781 pour 6 698 173 actions. Enfin, les femmes sont les bénéficiaires de 80 pour 100 des polices d'assurances-vie, de 70 pour 100 des héritages laissés par des hommes et de 66 pour 100 des héritages laissés par des femmes.

Plus tard, on sourira d'une époque reculée où l'élément féminin, autrefois soumis au seigneur et maître, s'appelait encore le sexe faible.

Chronique électorale et municipale

Election complémentaire dans le Tarn-et-Garonne

Voici les résultats du scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement dans le canton de Montech : Votants : 1 494. Brunet, maire de Montech, radical-socialiste, 817 voix, élu ; Lugan, S. F. I. O., 712 voix ; Gassan, maire de Bressols, 643 voix.

Elections municipales à Nevers

Une élection complémentaire a eu lieu à Nevers, afin de pourvoir au remplacement de sept conseillers municipaux décédés ou démissionnaires.

Sur 5 126 votants, la liste des républicains modérés a recueilli 4 390 voix et a été élue. La liste du parti socialiste S. F. I. O. a obtenu 1 050 voix et la liste communiste 390 voix.

Après la proclamation du scrutin des manifestations ont eu lieu à l'Hôtel de Ville contre le maire et la municipalité actuelle.

L'élection de la Monnaie

M. Louis Dausset, ancien sénateur de la Seine et ancien président du Conseil municipal de Paris, qui s'était présenté dimanche dans le quartier de la Monnaie, au siège laissé vacant au Conseil municipal de Paris par M. Georges Lalou, a fait connaître qu'il se retirait purement et simplement.

M. Gillotin, républicain indépendant, arrive en tête avec 752 voix. M. Dausset en avait obtenu 461. Le total des voix obtenues par les trois autres candidats : républicains socialistes, S. F. I. O. et communistes, n'atteint pas 1 000.

La crise continue à Cannes

Tous les conseillers municipaux de la ville de Cannes demeurés à leur poste, depuis le début de la crise ouverte au sein de la municipalité, ont présenté aujourd'hui leur démission au préfet des Alpes-Maritimes.

ÉCHOS MINISTÉRIELS

— M. Gaston Gérard, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et au Tourisme, a présidé, à Bordeaux, l'assemblée générale des Syndicats d'initiative de Guyenne, Gascogne et Côte d'Argent, qui réunissent toutes les organisations de la Gironde, des Charentes, des Landes, du Lot-et-Garonne et du Gers. Un déjeuner lui a été offert, à l'issue duquel il a prononcé une allocution.

Demain dans

A LA PAGE

L'Hebdomadaire des jeunes

Thérèse Neumann
La chasse aux icebergs
Les rois de la forêt
A Montparnasse
L'actualité aéronautique
Humour — Prestidigitation
Vie sportive — Roman
Enquête — Renseignements

Spécimens gratuits sur demande.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

Les Débats parlementaires

A la Chambre

Séance du 8 décembre 1931 (matin)

La taxe à l'importation sera-t-elle plus élevée que la taxe sur le chiffre d'affaires ?

Présidence de M. Henry Paté.

Le gouvernement s'est avisé, il n'y a pas longtemps, d'une injustice dont souffrent les producteurs français. Lorsque fut instituée, par la loi du 25 juin 1920, la taxe de 2 %, sur le chiffre d'affaires, l'on voulut placer sur un pied d'égalité les commerçants et industriels qui effectuent leurs achats en France et ceux qui s'approvisionnent à l'étranger. Dans ce but, l'on frappa les produits d'origine étrangère d'une taxe à l'importation, fixée, elle aussi, à 2 %.

L'équilibre, malheureusement, était plus apparent que réel. La taxe à l'importation, n'atteint, en effet, qu'une seule fois les objets et marchandises, au moment de leur introduction en France, tandis que la taxe sur le chiffre d'affaires constitue, à l'intérieur du pays, un impôt en cascades, que les marchandises vendues en France supportent à chaque transfert de propriété, et même à chaque stade de transformation.

La justice fiscale, de l'aveu du gouvernement, exigerait donc que l'on fit varier, suivant chaque produit, le taux de la taxe à l'importation, d'une part d'après le stade de fabrication auquel les produits sont parvenus lors de leur entrée en France, d'autre part, en tenant compte des charges fiscales qu'ils ont supportées dans leur pays d'origine. Mais il faut reconnaître qu'une discrimination aussi délicate et aussi minutieuse est impossible.

Le projet de loi qui vient aujourd'hui en discussion, préconise, par la force des choses, un système forfaitaire. Le taux de 2 % serait maintenu pour les importations de matières premières. Il serait porté à 4 % pour les produits semi ouvrés et à 6 % pour les objets finis. Les objets de luxes et certaines produits agricoles seraient soumis à des régimes spéciaux.

M. Lamoureux, rapporteur général, demande à la Chambre, de voter ce projet. Il est équitable, et, de plus, il doit rapporter 400 millions en neuf mois. Son rejet équivaudrait à creuser, dans le bidget de 1932, un déficit d'égale somme.

M. Tasso, rapporteur de la Commission du commerce, craint des représailles étrangères et condamne le projet.

M. Roux-Freissineng. — La Commission de l'Algérie et des colonies, non seulement rejette le projet, mais appuiera toute proposition tendant à supprimer la taxe à l'importation sur les produits coloniaux.

M. Ricci. — La taxe à l'importation constitue une violation inique du pacte d'union douanière conclu entre les colonies et la mère-patrie.

M. Cuttoli. — Les produits algériens ne doivent pas supporter la taxe à l'importation. Sans doute, l'Algérie ne paye-t-elle point la taxe sur le chiffre d'affaires, mais n'oublions pas quelle charge représente pour elle le monopole de pavillon.

Pour **M. Julien Durand**, le projet de loi tend à instituer une mesure douanière. Quelles représailles ne risque-t-il pas de provoquer.

M. Cachin. — On commence par la guerre des tarifs et l'on finit par l'autre!

L'orateur accuse ensuite le texte gouvernemental de devoir faire augmenter le coût d la vi.

M. Daladier regrette que le ministre du Commerce n'assiste point au débat. L'orateur formule ensuite des critiques semblables à celles que ses prédécesseurs ont portées à la tribune.

La suite du débat est renvoyée à l'après-midi.

Echos parlementaires

Le découpage électoral

La Commission du suffrage universel se réunit, mardi, pour prendre connaissance des propositions de sa sous-Commission en ce qui concerne la péréquation des circonscriptions électorales.

Il paraît probable que la Commission ne ratifiera pas les suggestions de la sous-Commission, relatives à une augmentation de quelques unités du nombre des députés, et qu'elle se déclarera favorable au *statu quo*.

Une enquête viticole

Une délégation de la Commission des boissons de la Chambre, à laquelle s'étaient joints les représentants des groupes viticoles de la Chambre et du Sénat, s'est rendue, à Reims, pour se livrer à une enquête sur la crise des vins de Champagne. Après s'être ralliée à diverses propositions et avoir envisagé les mesures à prendre pour réduire l'écart entre le prix payé à la production et celui payé à la consommation, la délégation a adressé un appel aux pouvoirs publics.

LA LIMITATION DES ARMEMENTS

M. P. Laval, président du Conseil, a présidé, ce matin, aux Invalides, la Commission spéciale du Conseil supérieur de la Défense nationale chargée des travaux préparatoires à la conférence de limitation des armements.

Une nouvelle réunion de la Commission aura lieu mardi prochain.

LA VIE INTERNATIONALE

La politique allemande

Le programme d'économies — Un nouveau décret-loi — Des déclarations du chancelier Brüning

Le Cabinet du Reich va promulguer aujourd'hui, ou au plus tard mercredi, un nouveau décret-loi de redressement du budget, de réduction des salaires, appointements et traitement (9 à 20 %) et d'abaissement du coût de la vie, qui comporte toute une série de mesures relatives aux tarifs des chemins de fer et des services publics.

Après cette promulgation, le chancelier doit convoquer — ce sera la première fois depuis qu'il détient le pouvoir — les représentants de la presse, auxquels il fera personnellement un exposé des nécessités politiques, économiques et financières qui ont donné naissance au décret.

Dans la soirée, le chef du gouvernement a l'intention de prononcer, à destination de l'étranger surtout, un discours radio-diffusé, au cours duquel il s'efforcera de démontrer à l'étranger que l'Allemagne a pris toutes les mesures nécessaires pour équilibrer son budget, et qu'il fera lui-même tous ses efforts pour consolider la situation de son Cabinet et sauver l'Allemagne. On s'attend aussi à une attaque contre les interviews sensationnelles données récemment par Hitler.

L'activité raciste — Le parti d'Etat se plaint de la passivité du gouvernement — Voyages à Rome

Après les socialistes, dont on se demande quelle attitude ils prendront dans les conjonctures prochaines, à l'égard du gouvernement. Le parti d'Etat s'est plaint aussi de la position adoptée par le Cabinet du Reich vis-à-vis de l'agitation hitlérienne.

Le groupe parlementaire du parti d'Etat a décidé l'envoi, au chancelier Brüning, d'une lettre dans laquelle il se dit « unanimement d'avis que la passivité du gouvernement d'Empire vis-à-vis de l'attitude provocante du national-socialisme — aussi dangereuse pour l'autorité de l'Etat que pour les intérêts du pays — n'est plus compréhensible et ne peut plus être supportée ».

En attendant que l'on soit fixé sur les projets gouvernementaux, à cet égard, Hitler étend sa propagande à l'étranger.

L'organisation des troupes hitlériennes copie celle de la Reichswehr

De nouvelles révélations apportées par la presse allemande confirment que Hitler copie exactement l'organisation de l'armée régulière dans l'administration de ses Sturm-Abteilungen ou troupes d'assaut.

Le *Vorwaerts* signale mardi matin que le commandement du groupe nord-ouest des S A. a été transféré récemment de Dusseldorf à Munster-en-Westphalie.

« Pour quelle raison quitter la principale cité de Westphalie pour une ville de bien moindre importance? Se demande le *Vorwaerts*. Tout simplement parce que Munster-en-Wesphalie est le siège de l'état-major de la 6e division de la Reichswehr. »

Tous les commandements des secteurs régionaux de l'armée hitlérienne ont été intentionnellement fixés dans les villes où se trouvent les états-majors des sept divisions de la Reichswehr. Hitler a, en outre choisi, pour commander les secteurs de ses troupes d'assaut, d'anciens officiers de haut grade, afin que des liens personnels s'établissent entre l'armée régulière et les formations racistes. Il n'y a plus, à l'heure actuelle, que deux groupes racistes qui sont commandés par des civils. Ceux-ci ne sont d'ailleurs là que provisoirement et encore faut-il remarquer que l'un d'eux, qui commande le groupe est, ayant son quartier général à Berlin, soumis au contrôle du comte de Helldorf.

Le voyage de M. Zaleski en Angleterre

La Pologne et l'offensive de Hitler

M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, arrivera le 9 courant à Londres, en visite officielle.

On estime dans les milieux politiques de Varsovie, que M. Zaleski exposera, entre autre, au cours de ses entretiens la politique de la Pologne en présence des négociations franco-britanniques et des derniers incidents en Allemagne. M. Zaleski, sur ce sujet, dira aux hommes d'Etat anglais ce que pense l'opinion publique polonaise du développement de l'offensive de Hitler et quelle serait éventuellement la riposte de la Pologne.

Le protectionnisme en Angleterre

Les nouveaux tarifs sur les produits agricoles

La Chambre des Communes a voté, lundi, en deuxième lecture, le billet frappant de droits spéciaux les importations de primeurs de certaines catégories de fruits frais, d'oignons à fleurs, de feuillages et de plantes.

Les adversaires du bill ont fait naturellement état des difficultés qu'allait se créer la Grande-Bretagne dans ses rapports avec les nations étrangères et ressortir le danger de représailles possibles. Mais le ministre a répondu qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir outre mesure. Il a répété, une fois de plus, que sa liste d'articles à protéger était loin d'être complète et ne constituait, en somme, qu'un mode d'expérimentation.

Les négociations internationales de Londres : Belgique et Espagne exposent leurs doléances

M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, a eu, avec sir John Simon, une conversation d'une heure et demie, sur des questions économiques intéressant l'Angleterre et la Belgique.

Le ministre des Affaires étrangères britannique s'est efforcé, dit-on, de démontrer que l'application du nouveau tarif était une nécessité impérieuse puisqu'il est indispensable que le Royaume-Uni redresse sa balance commerciale déficitaire avant de songer à stabiliser sa devise.

De son côté, l'ambassadeur d'Espagne à Londres a présenté, au ministre de l'Agriculture, les doléances de son gouvernement au sujet des nouveaux droits anglais frappant certains produits agricoles et horticoles. Les représentations de l'ambassadeur ont porté notamment sur le chapitre des tomates et celui des pommes de terre hâtives provenant des îles Canaries et que l'Espagne avait coutume d'exporter en grandes quantités en Angleterre.

Un avertissement de sir Herbert Samuel

Au cours d'un banquet offert en l'honneur des ministres libéraux du présent gouvernement, sir Herbert Samuel a dit notamment :

« Tous mes efforts tendront certainement à appuyer le gouvernement national dans la poursuite de son dessein, mais nous ne devons pas perdre de vue les effets indirects que pourraient avoir ultérieurement ses décisions. Si quelques industries peuvent bénéficier d'un arrêt général des importations, d'autres industries peuvent avoir à en subir de fâcheuses répercussions.

» Beaucoup de personnes commencent maintenant seulement à comprendre que certains articles manufacturés proviennent de matières premières produites par une autre industrie. Arrêter indistinctement l'industrie de tous les produits étrangers peut porter un coup terrible à plusieurs industries anglaises, à nos exportations, à notre commerce de navigation et réduire des centaines de mille ouvriers anglais au chômage, sans pour autant contribuer aucunement à la restauration de notre balance commerciale.

» Si la Grande-Bretagne voyait son commerce d'exportation ruiné, et si elle ne pouvait plus s'approvisionner à l'étranger en produits alimentaires, beaucoup de personnes seraient réduites à émigrer. »

En Italie

Démission du secrétaire du parti fasciste italien

Le bulletin officiel du parti fasciste annonce que M. Mussolini, bien que la regrettant, a accueilli la demande de démission du secrétaire du parti, M. Giurati, auquel il a exprimé sa satisfaction pour l'œuvre qu'il a accomplie dans toutes les branches de l'activité du parti.

Il a nommé, pour lui succéder, M. Achille Starace, député, l'actuel vice-secrétaire du parti.

Pour juger des sentiments de M. Giurati, il n'est que de citer une de ses déclarations.

Récemment, il a fait publier par la *Rassegna Italiana*, le texte d'une leçon donnée par lui à l'Université italienne pour les étrangers à Pérouse, sur ce sujet : « Qu'est-ce que la paix ? » Après y avoir rejeté comme utopique la politique d'arbitrage, il conclut par cette définition : « La paix n'est rien d'autre que le temps, plus ou moins long, pour préparer une nouvelle guerre. »

Cela en dit très long aussi à bien des points de vue.

L'Etranger à vol d'oiseau

— La majorité du Conseil municipal de Berne, qui, ces dernières années, appartenait au parti socialiste, est passée aux partis bourgeois à la suite des élections de dimanche. Le Conseil compte 41 membres appartenant aux partis bourgeois contre 39 socialistes.

— Le Dr Pfrimer, venant de Bavière, s'est présenté aux autorités judiciaires autrichiennes de Gratz, et a été mis aussitôt en état d'arrestation. On sait que le Dr Pfrimer avait organisé le mouvement subversif styrien du 13 septembre.

— Pour protester, à Belgrade, contre la dispersion, par la police, d'un meeting organisé par la jeunesse universitaire, à l'issue du service religieux célébré pour l'évêque de Goritz, les étudiants ont bruyamment manifesté, devant la façade de l'Université. Des incidents s'étant produits, l'Université a été fermée pour trois jours.

— A Bucarest, la présidence du Conseil dément les bruits concernant la prétendue renonciation du prince Nicolas à sa qualité de membre de la famille royale.

La question des réparations

La note française (suite)

Si l'on considère également que les graves difficultés financières que le Reich éprouve présentement sont peu favorables à une enquête définitive sur sa capacité de payement, il est aisé de comprendre que l'enquête actuelle ne devra s'occuper que d'une situation de transition pour laquelle seules des mesures provisoires peuvent être arrêtées, et c'est lors d'une conférence internationale qui se tiendra ultérieurement que le problème entier de la capacité de payement de l'Allemagne sera traité.

Le gouvernement français se refuse à reconnaître la valeur pratique de la priorité des crédits à court terme : la question n'est, du reste, en réalité, pas soulevée, car les réparations et les dettes privées ne sont que les éléments du problème fondamental de la capacité de payement et du respect des engagements contractés.

Enfin, le gouvernement souligne la nécessité, pour le Comité consultatif, d'étudier le repatriement des capitaux allemands placés à l'étranger.

Le conflit sino-japonais

Au Conseil de la S. D. N. : Nouvelles exigences japonaises ou malentendu ?

Le Conseil de la S. D. N. s'est trouvé lundi en présence de nouvelles réclamations japonaises relatives à la zone neutre, qui lui ont paru fortement exagérées.

Le gouvernement japonais, par l'organe de M. Yoshizawa, aurait précisé que, selon lui, la zone neutre devrait s'étendre entre la « Grande Muraille » derrière laquelle devrait se retirer l'armée chinoise, et la ville de Kingtchéou, laquelle serait occupée par les Japonais. En un mot, ces derniers, qui se sont retirés dans la direction de Moukden, à l'est de la rivière Liao, demanderaient maintenant, non seulement à les faire avancer jusqu'à Kingtchéou, mais à occuper ce nœud ferroviaire important.

Le Conseil ne pouvait, évidemment, juger cette proposition comme « recommandable ».

Mais on s'est empressé, dans les milieux japonais, d'assurer que, bien au contraire, le Japon ne demandait nullement l'occupation de Kingtchéou et qu'il y avait certainement là un très regrettable malentendu, occasionné, sans doute, par la difficulté avec laquelle M. Yoshizawa s'exprime dans notre langue.

Ce que le Japon ne saurait admettre, ajoute-t-on, c'est une zone neutre partant de Kingtchéou — cette ville restant occupée par l'armée chinoise de Tchang-Hsue-Liang, — et s'étendant jusqu'à la rivière Liao. Le Japon veut bien demeurer sur ses positions actuelles, à l'est de cette rivière, mais il demande que l'armée chinoise se retire au delà de la « Grande Muraille », ce qui est conforme à ce que le porte-parole japonais n'a cessé de déclarer. Est-ce bien là ce qu'a voulu expliquer M. Yoshizawa et ce qui a été mal compris, ou bien se trouve-t-on en présence d'un repli stratégique provoqué par le mauvais accueil fait à une exigence inacceptable ?

La difficulté relative à la répression du banditisme dans la zone neutre n'a pas encore été liquidée, la Chine refusant de souscrire à toute formule qui reconnaîtrait au Japon le droit de poursuivre des bandits sur son territoire.

Malgré ces divergences, on semble envisager la possibilité de tenir, mercredi ou jeudi, une séance publique pour l'adoption finale de la résolution du Conseil et de la déclaration présidentielle.

Dernières Nouvelles

LA CRISE DANS LA SARRE

Paris, le 8 décembre. — M. Laval a réuni, ce matin, dans son cabinet, MM. Deligne, ministre des Travaux publics; Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; Morize, délégué français à la Commission de gouvernement de la Sarre; Galliot, directeur général des mines au ministère des Travaux publics; Maurière, vice président, et Guillaume, directeur général des mines domaniales; Bargeton, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cette conférence, la situation créée dans la Sarre par la crise économique a été examinée. Un certain nombre de mesures ont été envisagées pour réduire autant que possible les conséquences de cette crise, notamment en ce qui concerne le chômage dans les mines domaniales.

LES MENÉES COMMUNISTES EN EGYPTE

Le Caire, 8 décembre. — La police a arrêté onze communistes, dont neuf de nationalité arménienne.

Des perquisitions, opérées à leur domicile, ont prouvé qu'ils se livraient à la propagande soviétique.

Wadi-Halfa, 8 décembre. — L'aviateur Lefèvre est arrivé à Wad-Halfa. Il repartira aujourd'hui pour Khartoum.

Au Conseil municipal

Un débat sur le chômage

Un débat — que l'intervention du seul membre communiste « orthodoxe » Marty a singulièrement allongé — a eu lieu, lundi après-midi, à l'Hôtel de Ville. Le débat a roulé sur la crise combien grave du chômage, qui paralyse presque toutes les branches du commerce et de l'industrie.

Ce fut M. Gaston Pinot qui, avec précision dans les faits, ouvrit le débat en développant la question de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les travaux publics; sur les mesures à prendre pour atténuer la crise, et la nécessité d'établir rapidement un programme de travaux à exécuter, tant dans Paris que dans le département.

Après lui, M. Levillain insista, pour préconiser une entente internationale et suggérer l'attribution des secours de chômage.

M. Castellaz réclama la réduction des heures de travail, l'intensification de la construction et l'augmentation du taux de l'allocation.

Puis M. Garchery traça un tableau pessimiste...

A ces propositions et suggestions, M. Fiancette, rapporteur général du budget, en ajouta deux nouvelles : la mise à la disposition du Crédit municipal des disponibilités qui pourraient atteindre 200 millions (en vue de consentir des avances à certains industriels, et l'organisation de travaux à l'Assistance publique dans le but de donner du travail aux industriels intéressés (réfection de matériel, lingerie).

Après une série d'interventions, M. Chiappe, préfet de police, précise les mesures qu'il a prises, dans le cadre de son administration, pour remédier à la crise.

En ce qui concerne les chauffeurs de taxi étrangers, il a demandé au ministre de renforcer les mesures prises, en portant à dix ans la durée du séjour en France des candidats étrangers.

A l'égard des fonctionnaires, il a rappelé l'interdiction de travailler comme employés salariés en dehors de leurs fonctions.

C'est à ce moment que s'éleva la voix de Marty, qui fit « le procès du capitalisme français » et magnifia le régime des Soviets. L'exposé fut long et les protestations véhémentes.

Les paroles plus substantielles de M. Edouard Renard, préfet de la Seine, calmèrent l'assemblée.

Il y a, à l'heure actuelle, dans la Seine, 64 000 chômeurs vis-à-vis desquels des mesures de secours ont été prises. L'allocation, d'abord fixée à cent vingt jours, a été portée à cent quatre-vingts jours. On a interdit les évictions des locataires en chômage : la dépense que s'impose la Ville dépasse 20 millions.

Quant aux travailleurs étrangers, les entrées ont été restreintes et les sorties ont augmenté. On peut estimer à 70 000 la diminution du nombre des étrangers travaillant en France. Les entreprises ont été invitées à diminuer le pourcentage des ouvriers étrangers; il ne dépasse plus 14 pour 100 en moyenne, alors que le pourcentage s'élevait naguère à 33 pour 100 en moyenne.

Pour Paris, le programme de construction d'habitations permettra de lutter contre le chômage.

De nouveaux tronçons de lignes métropolitaines seront mis en exécution.

L'administration, conclut M. Renard, soutenue par le Conseil, fera tout son possible pour atténuer la crise.

Après cet exposé qui fut vigoureusement applaudi, le Conseil renvoya les diverses propositions déposées à la Commission du chômage.

Chronique parisienne

Le monument Myron T. Herrick

Le Conseil municipal a décidé sur le rapport de M. Auguste Lefébure que le monument à la mémoire de Myron T. Herrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, serait érigé dans le square de la place des Etats-Unis.

Don d'une collection à la Ville de Paris

M. Ferdinand Bac vient d'offrir à la Ville de Paris une importante collection de tableaux de dessins et de gravures dont il est en partie l'auteur et qui sont tous relatifs à l'art des jardins.

Une Journée en faveur des chômeurs

M. Gaston Pinot, conseiller municipal, préconise l'organisation d'une Journée de solidarité en faveur des chômeurs ; celle-ci pourrait être organisée avec le concours des élus de Paris et de la Seine, des municipalités, des œuvres et groupements qui ont toujours prêté leur appui à des Journées de ce genre.

D'autre part, une souscription pourrait être ouverte dans tous les services de l'administration.

Par la voie du Bulletin municipal, M. Gaston Pinot demande à M. le préfet de la Seine de lui faire connaître s'il lui est possible de donner suite à la présente suggestion.

— Si Kaddour ben Ghabrit, chancelier des Ordres chérifiens à Paris, a fait, à l'Université de Liège, en présence du président du Sénat, du gouverneur de la province et de nombreuses personnalités, une conférence sur la femme arabe. Cette conférence a été suivie d'une réception chez le gouverneur.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Ind. 7 ans et 7 quar. chaque fois.)

M. l'abbé Pouliquen, 56 ans, recteur de Locmaria-Plouzané (Finistère). — La R. Mère Emilie-Ghislaine Jacobs, supérieure des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, de la Maison de La Ramée (Belgique). — Le chanoine Vons, ancien abonné à la *Croix*. — Mlle Maria Depierre, 51 ans, à Ostende. — M. Joseph Pinatel, à Navarrenx (Basses-Pyrénées) ; il était père d'une nombreuse famille, dont deux religieuses à Paris. — Mme Pihouée, née Claire Divel, 27 ans, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire). — M. le chanoine Léon Juge, chanoine prébendé de Notre-Dame, 74 ans.

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite à la basilique Sainte-Clotilde, pour M. Geoffroy de Grandmaison, vendredi 11, à 10 heures. Le présent avis tient lieu d'invitation.

Nouvelles religieuses

— Le Pape a reçu lundi le cardinal Lega, préfet de la Congrégation des acrements ; Mgr Zonghi, président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, et le prince Orsini, assistant au trône.

— Mgr Karl Fritz, prince-évêque de Fribourg-en-Brisgau (Etat de Bade), est décédé subitement, lundi, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de 67 ans.

— Mgr Ourien, évêque de La Rochelle, a nommé le tribunal ecclésiastique pour le procès informatif de 103 prêtres martyrs des Pontons. Mgr Jeandeau en est le président délégué.

— M. l'abbé Viollet a donné, à Toulouse, devant une belle assistance, une conférence dans laquelle il a mis en opposition la doctrine des partisans de la liberté du divorce et celle du mariage chrétien, soutenant que, seule, la conception chrétienne du mariage était à la base du bonheur et de la vie honnête.

PÈLERINAGES DE « LA FRANCE A ROME »

Nombre de familles, désireuses d'assister à la célébration de la Semaine Sainte et de Pâques à Rome, ont prié la France du travail d'organiser un pèlerinage du Mardi-Saint au Jeudi de Pâques. Les maîtres et élèves des divers enseignements, les mouvements de jeunes, auront un groupe spécial et préparent, ainsi que les associations féminines, de grandes manifestations à la gloire du Pape.

Un train spécial direct partira de Paris et prendra des pèlerins à Dijon et à Ambérieux ; il est également prévu un voyage circulaire qui s'arrêtera à Assise et visitera Naples, Florence, Venise et Milan.

Pour renseignements et adhésions, s'adresser au Secrétariat de la France à Rome, 36, boulevard Haussmann, à Paris; à M. le chanoine Petillon, 15, rue d'Angleterre, à Lille, et à la Direction des Œuvres, 5, rue Mulet, à Lyon.

Institut catholique de Paris

Jeudi 10 décembre. — 15 h. 45 : « Ethnologie des Missions. Mœurs africaines à la lumière des institutions des Bantous méridionaux », par le R. P. Tastevin. — 17 h. 15 : « La défense nationale à l'époque révolutionnaire. Carnot et les armées de la République », par M. G. Gautherot. — 17 h. 30 : « Les Missions en terre païenne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les Missions dans les bassins du Congo et du Zambèze », par M. G. Goyau.

Vendredi 11 décembre. — 17 h. 15 : « Civilisation japonaise. Le shintoïsme. Le culte public », par M. Ribaud. — 21 h. : « Cercle thomiste masculin. La psychanalyse de Freud, la thérapeutique », par M. Pelliaube.

Samedi 12 décembre. — 17 h. 15 : « Les origines de la Mission chrétienne. Saint Paul », par M. Lebreton. — 17 h. 30 (salle E) : « Initiation à la philosophie scolastique. Philosophie de la nature », par M. Yves Simon.

ÉCHOS DE PARTOUT

— M. Pernot, ancien ministre, a présidé dimanche, à Clermont-Ferrand, le Congrès de la fédération des associations des familles nombreuses, qui groupent plus de 4 000 familles, et exposé l'œuvre de la Fédération nationale des familles nombreuses.

— Le pianiste français Alfred Cortot a été nommé officier de l'Ordre suédois de Vasa.

— Sur l'initiative de la Ligue aérienne du Maroc, un groupe de 90 écoliers indigènes a visité les aéroports de Casablanca. A l'issue de cette visite, plusieurs baptêmes de l'air ont été donnés aux jeunes indigènes.

— Diabétiques : cent recettes culinaires étudiées pour votre régime, des menus types, des tableaux analytiques des divers aliments et de nombreux renseignements vous permettront de suivre facilement les prescriptions de votre médecin. Vous les trouverez dans un volume de 60 pages « le Régime du diabétique ».

Demandez-le chez votre pharmacien ou directement contre 3 fr. 50 en timbres-poste aux laboratoires Houdebert, 85, rue Saint-Germain, à Nanterre (Seine), en vous recommandant de la *Croix*.

— M. Louis-Charles Toury est nommé adjoint au maire du premier arrondissement de la ville de Paris, en remplacement de M. Brunesseaux, démissionnaire.

— Lundi ont eu lieu, à Nice, les obsèques du général de division Crosson Duplessis, grand officier de la Légion d'honneur, décédé samedi.

— Le Conseil municipal de la commune de Nadaillac (Dordogne) est dissous.

— M. le capitaine de corvette Aubry de la Noe (M.-C.-J.), a été nommé attaché naval auprès de l'ambassade de France au Japon.

AVIS DIVERS

Le centenaire des Jésuites en Syrie. — A l'occasion du centenaire de la Mission des RR. Pères Jésuites en Syrie, une conférence avec projections sera donnée, le samedi 12 décembre, à 20 h. 30, salle de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, sous la présidence de S. Exc. le nonce apostolique.

Le Groenland au moyen âge. — Samedi 12 décembre 1931, à 21 heures, conférences publiques avec projections, à la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), par M. Poul Norlund, docteur ès lettres, sous-directeur du Musée national de Copenhague.

L'Association professionnelle de Saint-Fiacre fait célébrer, le dimanche 13 décembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Clotilde, une messe au cours de laquelle le souvenir des morts de l'Association sera célébré par le R. P. de la Brière.

DRAC rive gauche. — Congrès des groupes de DRAC de la rive gauche, dimanche 13 décembre. A 9 h. 30, 14, rue de la Tombe-Issoire (crypte de Saint-Dominique), séance de travail sous la présidence du R. P. Ferrand. A 11 h. 30, messe pour les morts célébrée par le R. P. Moreau. Allocution du R. P. Ferrand. A 13 h. 30, banquet de clôture sous la présidence de M. Champetier de Ribes, assisté de M. François Latour et des représentants des grandes associations d'anciens combattants de la région parisienne.

Vente de la Ligue patriotique des Françaises, 18, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, VIIIe, les 11, 12 et 13 décembre, de 14 à 18 heures.

Vente pour l'extension du guidisme en France et les œuvres des Basses-Fontenelles (banlieue rouge), le 10 décembre, de 14 à 18 heures, 19, rue Blanche, Paris, IXe.

Retraite. — 38, avenue de Breteuil, Paris, VIIe, une retraite de fin de semaine pour dames et jeunes filles occupées sera donnée par le R. P. de Castillon, S. J., du samedi 19 décembre, à 2 h. 30, au lundi 21 décembre, à 7 h. 30 matin. On pourra partir le dimanche soir si c'est nécessaire.

BOURSE DE PARIS. — Cours du 8 décembre 1931.

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
AU PARQUET		
Fonds d'Etat		
Perpétuel 3 %	82 25	81 65
Amortissable 3 %	87	
Amortiss. 3 1/2 %		
1915-1916 5 %	99 95	99 45
1917 4 %	94 45	93 90
1918 4 %	95 05	94 20
1920 5 % Amort.	124 60	123 60
1920 6 %	100 90	100 70
1925 4 % (gar. ch.)	104	100 50
1927 6 %	103 25	103 10
1929 3 %	99 80	99 25
1927 6 % Oblig.	517 50	
P. T. T. 5 % 1928	515	515
P. T. T. 4 1/2 1929	510	512
Bons Trésor 7 % 1924	739	
— 7 % 1926	551	
— 7 % 1927	556	
Caisse auton. tabacs	1003	
Crédit National 1919	594	609
— 1920	539	533
— 1921	580	515 50
— Février 1922	523	522
— Juillet 1922	548	541
— Janvier 1923	531 50	531
— Juin 1923	538	527
— Janvier 1924	540	539
Ouest-Etat 4 %	490	490
— 5 %	470	
Af. Oc. Fr. 4 % 1930	980	906
— 4 % 1931	914	910
Afrique occ. 3 %		
— 6 1/2 %	515	
— 4 % 1931	915	905
Annam Tonkin 2 1/2	60 50	60 50
Cameroun 4 % 1931	995	
Indo-Chine 1909	380	
— 1913	409	
— 4 % 1931	917	921
Madagascar 1900-05		73
— 4 % 1931	985	916
Maroc 1914	468	
— 1918	508	
— 4 1/2 % 1928	996	995
— 4 % 1930	981	
— 4 % 1931	914	915
Tunis 3 % 1892	381	
Algérie 1902	410	407
— 4 1/2 % 1930	981	980
— 4 % 1930	965	965
Indo-Ch. 1909-1905	350	350
— 1902	315	
Togo 4 % 1931	915	
Tunis 1920-27	387	387
— 1931	954	950

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Actions		
Banque de France	10900	11100
Banque d'Algérie	8600	8625
Banque de Paris	1095	1125
Union Parisienne	345	351
Cie Algérienne	1170	1160
Comptoir Escompte	975	1000
Crédit Fonc. Algérie	625	625
— France	4775	4850
Crédit Indust. n. lib	794	
Crédit Lyonnais	1499	1520
Société Générale	1042	1040
Société Gén. Fonc.	165	169
Cuivres, Pyrites	245	249
Société Marseillaise	650	650
Suez	11900	12005
Est	795	795
Lyon	1100	1120
Midi	980	917
Nord	1560	1600
Orléans	1040	1029
Ouest	737	758
Métropolitain	1270	1270
Nord-Sud		
Tramways français	453	450
— Paris (Seine)	240	240
Générale Electricité	1900	1950
Electricité Paris	1045	1032
Téléphones	513	
Thomson	284	325
Electro-métallurgie	565	600
Forges Nord-Est	473	480
Tréfileries Havre	411	435
At. H.-E. Jeumont	488	460
Métaux	1330	1330
Boléo	75	76
Penarroya	204	
Gafsa	298	301
Chargeurs Réunis	208	200
Messageries Marit.	60	55
Omnibus	875	850
Transatlantique	95	100
Voitures	290	249
Raffinerie Say	1665	1650
Aciéries France		
— Longwy		500
— Micheville	575	585
— Paris-Outreau	1030	
Chantiers Loire	412	418
— St-Nazaire	260	260
Châtillon-Commentry	1730	1690
Commentry-Fourch.		
Fives-Lille	1025	1040
Forges Aciéries Mar.	480	480
— Méditerranée	500	500
Denain-Anzin	1030	1016
Mines de Carmaux	775	

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Senelle Maubeuge	1155	1155
Basse-Loire		60
Basse-Loire nouv.		
Béthune	5850	5905
Courrières	364	366
Lens	395	410
Vicoigne	594	595
Mokta el Hadid	2655	2700
Nickel	116	
Saint-Gobain	1545	1525
Industr. Pétroles	501	501
Obligations		
Panama 3e série	329	
Suez 1re série	2300	
— 2e série		
— 3e série	1780	
— 5 %	2215	
VILLE DE PARIS 1871	393	396
1875	495	495
1876	493	491
1892	298	292
1894-96	295	300
1898	354	351
1899	358	355
1904	359	358
1905	390	393
1910 2 1/4 %	312	312
1910 3 %	317	317
1912 3 %	270	
1919	501	500
1922 6 %	508	508
1923 6 %	521	519
1924 6 %	517	516
1925 5 %	1010	1010
1929 4 1/2 %	1005	1006
1929 (C. 5000)	5025	5050
1930 4 % Sept.	955	965
1930 4 % Août	989	988
COMMUNALES 1879	495	495
1880	513	504
1891	330	331
1892	400	392
1899	371	370
1906	398	401
1912	211	208
1922		
1923		
1926	704	704
1927	581	589
1929 5 %	1016	1018
1930 4 %	945	940
1931 4 %	986	985
Fonc. 1879	515	515
— 1885	375	365
— 1895	387	380
— 1903	400	409
— 1909	219	

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Fonc. 1913 3 1/2 %	495	496
— 1913 4 %	475	471
— 1930 4 1/2 %	996	995
— 1931-32 4 %	984	
Bons 1887	66 50	67
— 1888	70	69 25
Panama	120	
Est 5 %	542	542
— 4 %	434	433
— 3 %	383	381
— — nouv.	382	382
— 2 1/2 %	381	
— 5 % —	905	908
— 3 % —	388	386
Lyon 3 %	370	369
P.-L.-M. 5 %	475	470
— 4 %	487	491
Fusion 3 % anc.	371	370
— — nouv.	369	370
— 2 1/2 %	368	365
— 6 % type A	479	479
— 5 % —	894	897
— 3 % —	330	330
Midi 5 %	466 50	474
— 4 %	428	424 50
— 3 % anc.	374	372
— — nouv.	390	390
— 2 1/2 %	377 50	377
— 5 % —	908	907
— 3 % —	325 50	330
Nord 5 %	483	481
— 4 %	460	464
— 3 % anc.	400 50	401
— — nouv.	423	422
— 2 1/2 %	395	389 50
— 5 % —	906	906
— 3 % —	332	
Orléans 3 %	472	470
— 4 %	425	424
— 3 % anc.	395	393
— — nouv.	380	380
— 2 1/2 %	363	365
— 5 % —	912	914
— 3 % —	335	338
Ouest 3 % anc.	335	333 50
— — nouv.	396	392
— 2 1/2 %	371	369
Bône-Guelma	345	
Yunnan	329 50	
Ouest Algérien	342	
Bônaise	330	
VALEURS ÉTRANG.		
Fonds d'Etat		
Angleterre 2 1/2 %	33 50	
Argentin 1900	85	
— 1909	1210	

VALEURS	COURS précéd.	COURS du jour
Argentin 1911	42	
Belge 3 %	46 50	44
Brésil 1909		
— 1911	495	498
Egypte unifiée	58 10	
— privilégiée	45 40	
Chili 3 1/2 %	60 50	60
Japon 1905		
— 1907	46 50	
— 1910	54 50	
Maroc 1910	680	
Roumanie 4 % 1922	280	
Russe Cons. 1re et 2e s.	3 25	3 80
Serbe 1895	65	64
— 1913	80	79
Ottoman unifié	16 50	18 25
— 1914	14 05	15 20
Actions		
Banq. Londr. Mexico	42	
— Nation. Mex.	129	147
— Ottomane	320	325
Crédit Fonc. Egypt.	1145	1165
— Franco-Can.	3650	3650
Wagons-lits ord.	92	95
Central Mining	475	480
Rio Tinto	1375	1430
Sosnowice	305	300
Norvégienne Azote	508	520
Est Asiatique Dan.	1800	
Sucrer. Egypte ord.	275	276
Suc. Egypte Parts	285	
Tabacs Turquie		
Royal Dutch	12180	12280
— 1/10	1230	1231
Obligations		
Russes 1914	1 80	1 80
Saragosse 1re		
EN BANQUE		
Bahia	17	18
Caoutchouc	43 50	43 25
Crown Mines	454	464
De Beers	266	277
Goldfields	65 50	68
Jagersfontein	70	70
Malacca	66	69
Mexican-Eagle	26 50	26 75
Rand Mines	255	254
Tanganyika	72	72 25
Tharsis	200	211
Shell	162 50	162
Brazilian T. L. 6 %	1010	

Renseignements commerciaux

CHANGES A PARIS

SUR :	Hier	Auj.	SUR :	Hier	Auj.
Londres	82 75	83 25	Hollande	1029 50	1030 50
New-York	25 5875	25 54	Italie	128 60	129 90
Allemagne			Norvège		
Belgique	355		Suède		
Danemark			Suisse	200	496 50
Espagne	210	209 75	Vienne	406	

BOURSE DE COMMERCE

Paris, 7 décembre.

Blés. — Ouverture : courant 161,50, 161,25, 161,50 payés, prochain 163,75 payé, fév. 164,75 payé, 4 de janv. 166 payé, mars-avril 167,25 à 167 payés, 4 de mars 168 à 168,50, tend. soutenue.

Farines. — Ouverture : courant 215 vend., prochain 215 vend., fév. incoté, 4 de janv. 214 vend., mars-avril, 4 de mars incotés, tend. sans aff.

Avoines. — Ouverture : courant 87,75, prochain 88,50 payé, fév. 88,50 à 89, 4 de janv. 89,25 à 89,75, mars-avril 90,25 à 90,50, 4 de mars 91 à 91,75, tend. soutenue.

Sucres. — Ouverture : courant 219,50 à 220 prochain 221 à 221,50, 3 de janv. 221 à 222,50, 3 de fév. 223 à 223,50, 3 de mars 223.50, 224, 224,50, tous payés, tend. ferme. — Clôture : courant 219,50 à 220 payés, prochain 221 payé, 3 de janv. 221,50 payé, 3 de fév. 222,50 à 223, 3 de mars 224 payé. Cote officielle 219,50 à 220,50.

HALLES CENTRALES

Paris, le 8 décembre.

Criée des viandes. — Arrivages : bœufs 83 649 kg., veaux 81 533, moutons 30 673, porcs 34 485.

Bœufs. — Le kilo : quart de derrière 6 à 10, quart de devant 4,50 à 6,80, aloyau 7,50 à 14, paleron 5 à 8,50.

Veaux. — Le kilo : première qualité 11,80 à 13,80, deuxième 9,90 à 11,70, troisième 6,50 à 9,70, pans-cuisses 8,50 à 16.

Moutons. — Le kilo : première qualité 13 à 15, deuxième 9,50 à 12,90, troisième 7 à 9,40, gigot 12 à 20.

Porcs. — Le kilo : première qualité 7,80 à 8,50, deuxième 6 à 7,70, filet 8 à 14, poitrine 6 à 8.

Beurres. — Laiteries coopératives industrielles, le kg : Normandie 13 à 18, Touraine 15,50 à 21, Autres provenances 13,50 à 17, Malaxés, Normandie 11 à 16,50, Bretagne 12,50 à 16, Autres provenances 9 à 15. Arrivages : 26 969 kg.

Œufs. — Le mille : Picardie et Normandie 7,50 à 10,50, Bretagne 500 à 830, Poitou, Touraine, Centre 800 à 1 050, Champagne, Bourgogne, Bourbonnais 650 à 870, Auvergne et Midi 890 à 910, Arrivages 1 152 colis.

Fromages. — Les 10 : Brie laitier 50 à 120 ; le 100 : camembert Normandie 140 à 300, divers 100 à 160, Pont-l'Evêque 130 à 300 ; les 100 kg : Comté divers 700 à 1 100, Port-Salut 480 à 1 050.

Volailles. — Le kg. : canards 14 à 15, lapins morts 10,75 à 11,50, poulets mort 14 à 18, vivants 13 à 13,50 ; la pièce : pigeons 4 à 10.

Légumes. — Les 100 kg. : ail 230 à 300, carottes communes 25 à 50, champignons de couche extra 760 à 800, moyens 600 à 700, conserve 500 à 600, choux de Bruxelles 20 à 150, épinards 80 à 150, haricots 50 à 70, oignons en grains 100 à 200, oseille 150 à 250 persil 200 à 300, Hollande communes 90 à 140, jaunes communes 45 à 55, saucisse rouge 85 à 100 ; les 100 bottes : navets 80 à 150.

MARCHE AUX VEAUX

Paris, le 8 décembre.

Veaux invendus de la veille, 22 ; amenés 39

Le kilo (cours non officiels) : première qualité 11,90, deuxième 9,90, troisième 8,90. Tend. calme.

Arrivages par départements : Indre-et-Loire 22, Loiret 17.

MARCHE DU HAVRE

Le Havre, le 8 décembre.

Cotons. — Ouverture : déc. 206, janv. 207, fév. 206, mars 206, avril 206, mai 208, juin 209, juillet 210, août 211, sept. 212, oct. 212, nov. 213. Tend. calme. Ventes 300 balles.

Cafés. — Ouverture : déc. 205,50, janv. 206 fév. 206, mars 208, avril 207,50, mai 208,50, juin 209, juillet 208,75, août 208,75, sept. 208,50, oct. incoté. Tend. soutenue. Ventes : 1 750 sacs.

Poivres. — Saïgon : déc. 432, janv. 437, fév. 437, mars 442, avril 442, mai 38, juin 385, juillet 385, août 385, sept. 385, oct. 385, nov. incoté.

Liverpool, le 8 décembre.

Cotons. — Janv. 4,95, mars 4,93, mai 4,93, juillet incoté, oct. 497.

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 7 décembre 1931.

Cotons. — Disponible 6,10, décembre 5,97 à 5,96, janvier 6,01 à 6,03, février 6,11, mars 6,21, avril 6,29, mai 6,36, juin 6,46, juillet 6,55 à 6,56, août 6,64, septembre 6,72, octobre 6,81, novembre incoté.

Cafés. — Disponible 6 1/2, décembre 5,42, janvier 5,47, mars 5,63, mai 5,77, juillet 5,85, septembre 5,95. Ventes approximatives : 70 000 sacs.

New-Orléans, 7 décembre.

Cotons. — Disponible 6,06, décembre 5,90, janvier 6,06, mars 6, 24 à 6,25, mai 6,42 à 6,43, juillet 6,56, octobre 6,80.

Dans

NOS PAGES

documentaires

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Lire aujourd'hui :

H. C.

La résistance des poissons à la compression.

VALDONNEL

Les récents hydravions de course.

G. R.

Le traitement de la tuberculose par les sels d'or.

Voir aussi

Le troisième Congrès de l'école des parents.

H. M.

Chronique coloniale.

DIEGO

A travers l'histoire de Chypre.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

La résistance des poissons à la compression

Depuis qu'on développe partout l'utilisation de la houille blanche à la production de la force motrice, nous assistons à la disparition progressive et rapide des poissons migrateurs qui peuplaient les rivières. Autrefois, la truite, l'anguille et le saumon se pêchaient de manière courante dans de nombreux cours d'eau français, où maintenant il serait impossible d'en rencontrer un seul exemplaire. D'où de multiples doléances de ceux qui vivent de la pêche. Pour le saumon surtout, la perte ainsi provoquée est importante, et les pouvoirs publics s'inquiètent d'y remédier. C'est ainsi qu'a eu lieu, en 1927, une conférence au ministère de l'Agriculture où ont été étudiées les mesures propres à sauvegarder les intérêts des riverains et à ramener le peuplement des eaux en poissons migrateurs.

Il y a quelque temps (Causerie du 21 mai 1930), nous avons indiqué que les concessionnaires de barrages étaient tenus d'installer des échelles à poissons pour permettre aux espèces migratrices de franchir sans difficultés les installations barrant le lit de la rivière et d'aller trouver en amont les eaux très oxygénées qui leur sont nécessaires pour se reproduire.

Aujourd'hui, nous voudrions parler d'un autre point intéressant à élucider : celui de savoir ce que deviennent les poissons qui, poussés par leur instinct, veulent se rendre en aval, et pour cela empruntent le canal d'amenée des usines. Cette étude a été conduite avec beaucoup de précision par M. L. Kreitmann, inspecteur des eaux et forêts, qui a donné sur ce sujet des précisions curieuses et intéressantes à connaître.

*

Le barrage, installé sur une rivière, a pour rôle de retenir les eaux, de relever leur niveau afin de créer une chute dont la force vive est utilisée par un récepteur hydraulique : roue à aubes, turbine, etc. L'eau parvient au récepteur par un canal d'amenée, une conduite de dimensions naturellement restreintes par rapport au débit du cours d'eau, où l'élément liquide subit une augmentation de pression plus ou moins considérable qui dépend de la hauteur de chute. Après passage sur les aubes ou les ailettes du récepteur, cette eau est ramenée tout d'un coup à la pression atmosphérique.

Si donc des poissons passent dans cette conduite, soit volontairement, soit entraînés malgré eux par la violence du courant, ils sont d'abord soumis à une augmentation de pression plus ou moins brusque, qui dépend de la longueur du canal, puis à une décompression subite. Leur organisme peut-il s'adapter sans dommage à ces variations ? D'autre part, leur passage au milieu des ailettes en mouvement du récepteur hydraulique se fait-il sans inconvénient ? Une étude de ce genre avait été déjà entreprise par Regnard, en 1891 ; mais elle était plus générale : l'auteur avait soumis des poissons, des grenouilles, des œufs de saumon, des crustacés à des pressions atteignant 400 atmosphères, ce qui correspond à une hauteur d'eau de 4 000 mètres. Pour le cas spécial qui nous occupe, des pressions de 15 à 25 kg. suffisent, puisqu'elles correspondent à des chutes de 150 à 250 mètres de hauteur, rarement dépassées dans les installations hydro-électriques. D'autre part, il fallait se mettre exactement dans les conditions naturelles pour aboutir à des résultats convaincants, c'est-à-dire opérer avec de l'eau contenant une certaine proportion d'air dissous.

C'est ce qu'a réalisé M. Kreitmann. Son appareil est un tube en fer de 12 centimètres de diamètre, dont les deux extrémités sont fermées par des glaces épaisses et rendues étanches, à travers lesquelles on peut suivre la marche de l'expérience. Un ajutage relie l'intérieur du tube au piston d'une pompe hydraulique. Le poisson à expérimenter est introduit dans le tube plein d'eau, avec une petite réserve d'air pour assurer la saturation de l'eau en air dissous.

Les espèces qui ont servi aux expériences, sont des alevins de truites, ou des truites et des ombles chevaliers d'âges différents, des gardons, ablettes, brochets, carpes, etc. Les essais ont eu lieu en élevant la pression jusqu'à 20 atmosphères ; dans une série, on procédait par étapes, en augmentant de 5 atmosphères toutes les cinq minutes, puis en provoquant la détente brusque ; dans l'autre, on poussait tout de suite la pression à 20 atmosphères, et, après un temps variant de cinq minutes à une heure, on ouvrait brusquement le robinet de presse. Voici quels ont été les résultats de ces curieuses expériences :

Première observation : aucun animal n'a péri au cours des essais ni pendant les jours qui ont suivi.

Deuxième observation : pendant l'augmentation de pression, la respiration devient plus rapide et plus profonde, passant de 60 à 80 par exemple (alevins de truite), ou de 100 à 120 (omble chevalier), avec parfois des saccades semblables à celles que produit l'animal pour chasser un corps étranger resté dans les branchies. Quelques sujets se couchent sur le flanc.

Troisième observation : la détente brusque ne produit aucun phénomène particulier. Les poissons semblent éprouver un soulagement immédiat ; ceux qui étaient couchés sur le flanc reprennent la station habituelle ; la respiration retrouve son rythme normal, et, après l'épreuve, les sujets montrent leur activité coutumière.

Bien entendu, on a constaté quelques variantes suivant l'espèce mise en essai, mais l'allure générale des expériences est tout à fait conforme aux observations que nous venons de reproduire.

Il y a lieu de s'étonner des résultats ainsi obtenus. Jusqu'ici, les constatations qui avaient été faites se rapportaient à l'homme et aux animaux supérieurs. Or, ceux-ci se montrent très sensibles aux variations de pression. Un homme peut s'adapter assez vite à des pressions de 4 ou 6 atmosphères. Mais il ne peut pas retourner brusquement à l'air extérieur. En effet, le sang s'est imprégné d'air comprimé, et une détente subite amènerait la mise en liberté de cet air dissous dans le sang sous forme d'une suite de bulles gazeuses qui, parvenant aux capillaires, arrêteraient toute circulation. C'est du moins ainsi qu'on explique les cas de mort survenus chez les scaphandriers ou les ouvriers des caissons ramenés trop vite à la pression normale.

Pour les poissons, il n'en va pas de même. Ils ne sont affectés ni par l'augmentation plus ou moins brusque de la pression du milieu où ils vivent, ni par la dépression subite qui libère la presque totalité de l'air dissous. Il faut croire qu'ils jouissent d'une propriété d'adaptation spéciale, car, lors de la détente, on ne les voit pas évacuer l'air qui a été dissous dans leur sang par la pression. Il est à présumer que la vessie natatoire joue dans cette circonstance un rôle important.

La conclusion c'est que le passage dans les conduites forcées des usines n'a pas d'inconvénient pour la vie des poissons, qui ne s'en montrent aucunement incommodés.

*

Quant à l'autre danger, à savoir la traversée des récepteurs hydrauliques en mouvement par ces mêmes poissons, la question n'a pas été élucidée aussi parfaitement par M. Kreitmann. Il a déterminé, par le calcul, les dimensions des poissons qui peuvent passer sans être lésés entre le distributeur et les ailettes mobiles d'une turbine hydraulique : ces dimensions varient, bien entendu, suivant le plus ou moins grand écartement des ailettes. Ces nombres théoriques sont-ils vérifiés par l'expérience ? Des essais ont été tentés par le Dr Schmassmann, au grand barrage d'Augst, sur le Rhin, et un certain nombre des poissons qu'on a fait passer par le canal d'amenée ont été retrouvés indemnes à la sortie des turbines. Mais la proportion des poissons recueillis est très faible : même pas un dixième! Que deviennent les autres? Echappent-ils en bon état aux filets de repêchage, ou sont-ils réduits en morceaux par les turbines ? Il est impossible de se faire une opinion sur ce point. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une bonne partie des poissons de faible taille ont beaucoup de chances pour franchir sans dommage l'obstacle. La solution consiste donc, pour éviter que les plus gros s'engagent dans le canal d'amenée, à munir le début de celui-ci d'une grille dont les barreaux aient la distance voulue — variable suivant les espèces de poissons et le genre des récepteurs hydrauliques — pour ne laisser passer que les individus les moins exposés.

H. C.

Pour les changements d'adresse, prière de bien vouloir nous envoyer la dernière bande du journal en y joignant 0 fr. 75 pour les frais.

Les récents hydravions de course

Fondée en 1913, par un sportsman français trop tôt disparu, la Coupe Schneider des hydravions appartient maintenant au passé. Aucune épreuve n'a joué un rôle aussi grand dans le développement des appareils de vitesse ; en dehors de la valeur intrinsèque des résultats acquis, il n'est pas possible d'apprécier le bénéfice que les spécialistes ont pu tirer des études faites à propos des hydravions et moteurs de course. Citons un seul chiffre : sans la Coupe Schneider, il est clair qu'à l'heure actuelle, il n'existerait aucun moteur pesant moins de 300 grammes par cheval.

Pour indiquer rapidement la progression, rappelons seulement que les Coupes successives furent gagnées :

1913 à	73 km. : h.	1925 à	374 km. : h.
1914 à	139 —	1926 à	396 —
1920 à	172 —	1927 à	453 —
1921 à	189 —	1929 à	524 —
1922 à	235 —	1931 à	548 —
1923 à	285 —		

En même temps, le record de vitesse pure sur base s'élevait parallèlement jusqu'aux 610 kilomètres par heure réalisés en septembre dernier.

L'évolution technique correspondante peut se résumer brièvement ainsi: en 1913, monoplan à flotteurs 160 chevaux ; en 1914, biplan à flotteurs 80 ch.; en 1920, biplan à coque 550 chevaux; en 1921, biplan à coque 260 ch. ; en 1922, biplan à coque 450 ch. ; en 1923 et en 1925, biplans à flotteurs 460 ch. et 620 ch., et depuis 1926, monoplans à flotteurs de 800 ch., 980 ch., 1 900 ch. et enfin 2 300 ch.

Le « Supermarine S 6-B », l'hydravion britannique le plus rapide du monde.

Depuis plusieurs années, la tendance est donc nettement affirmée ; les vainqueurs des quatre dernières Coupes présentent tous un ensemble de caractéristiques communes qui les apparentent étroitement. Les uns et les autres sont des monoplans surbaissés, à aile mince soutenue par des haubans profilés, montés sur deux longs flotteurs, équipés de moteurs en V ou en W refroidis par l'eau, suralimentés et actionnant une hélice métallique démultipliée le plus souvent.

L'accroissement de vitesse a donc été recherché surtout par l'augmentation massive de puissance ; le procédé était licite, puisque le règlement de la Coupe, à peu près inexistant au point de vue technique, n'édicte aucune limitation ; il autorise toutes les libertés. Si cette absence de restrictions a permis le développement du moteur de forte puissance à poids et encombrement réduit, elle n'a guère favorisé le progrès aérodynamique. Il est piquant de constater que le premier et le dernier vainqueur de la Coupe, celui de 1913 et celui de 1931, sont tous deux des monoplans à flotteurs à aile mince haubannée. Mais, pour accroître la vitesse de 752 pour 100, il a fallu accroître la puissance de 1 435 pour 100.

Les problèmes de l'avion

Lorsque aucune limitation n'intervient, il est naturel de rechercher la vitesse en entassant le maximum de chevaux sur le minimum de mètres carrés ; il en résulte évidemment des machines de plus en plus délicates à conduire, mais cette considération n'est que secondaire, puisqu'un hydravion de course ne sort que par beau temps, et que son pilote est toujours un virtuose. Notons cependant que la charge de voilure du « supermarine » 1931 dépassait 200 kg. par mètre carré, soit le triple environ de la charge admise pour les avions normaux. Il en résulte une vitesse d'amerrissage avoisinant 200 kilomètres-heure, et la nécessité de disposer d'un plan d'eau de plusieurs kilomètres.

L'un des premiers soucis de l'ingénieur est de réduire au minimum la résistance à l'avancement. Cette dernière dépend pour une large part du maître-couple du fuselage, qui est lui-même fonction des volumes à y loger. Les deux plus importants sont le pilote et le moteur. Le premier étant invariable, il a fallu demander aux constructeurs de moteurs de se conformer au gabarit moyen de l'homme, d'où la disposition des cylindres en V ou en W.

Dans cette coque étroite, il n'y a plus place pour les quelque 600 litres d'essence nécessaires : les ailes sont trop minces pour pouvoir les contenir, et d'ailleurs, leur volume est déjà occupé, comme nous le verrons plus loin ; il a donc fallu les placer dans les flotteurs. Ces derniers constituent une fraction importante de la résistance totale à l'avancement, mais leur volume et leur forme sont impérieusement fixés par le déplacement nécessaire d'une part et les exigences de l'hydrodynamique d'autre part. On peut s'étonner à ce sujet du choix de la formule hydravion à flotteurs : ces deux, énormes appendices, — presque aussi longs que le fuselage lui-même — présentent un maître-couple important et constituent en outre un obstacle à une bonne maniabilité. Il apparaîtrait plus rationnel de revenir à la formule déjà appliquée par Macchi, voici plusieurs années : coque unique supportant la voilure, avec groupe motopropulseur, placé dans un fuseau caréné au-dessus de la partie centrale de l'aile. Tout récemment, d'ailleurs, le grand constructeur allemand Dornier a établi un projet d'hydravion de course de ce genre, avec cette différence toutefois que le moteur — ou plutôt les moteurs, car il prévoit un double groupe de 4 000 chevaux au total — est installé dans la coque et actionne le propulseur par l'intermédiaire d'une transmission à engrenages.

Quoi qu'il en soit, les constructeurs spécialistes étaient restés fidèles au système des deux flotteurs cette année encore.

Bien que le fait puisse surprendre au premier abord, l'un des facteurs qui limitent la puissance utilisée est la difficulté de refroidissement de l'eau et de l'huile. Il n'est évidemment pas question d'employer sur une machine de course un radiateur classique, qu'il soit du type nid d'abeilles ou du type à lamelles ; dans l'un comme dans l'autre cas, la résistance aérodynamique serait prohibitive. On a déjà employé depuis longtemps le système improprement dénommé « radiateur d'aile », qu'on pourrait mieux appeler « radiateur de surface », en utilisant, pour dissiper les calories superflues, le revêtement même, soit de la voilure, soit du fuselage, soit des flotteurs, soit même des mâts. Le recouvrement de ces organes est dans ce cas constitué par une double épaisseur de tôle de faible épaisseur, le liquide à réfrigérer circulant en lame mince entre les parois internes. Sur les « supermarine », toute la surface des ailes, toute celle du fuselage, toute celle de la dérive verticale, celle des montants du train et une partie de celle des flotteurs, est ainsi employée. Néanmoins, et malgré les grandes vitesses atteintes, le refroidissement est à peine suffisant à plein régime. Se rend-on compte de l'énorme quantité de chaleur qu'il faut évacuer ? Elle s'élève sur le « Rolls-Royce R. 1931 », à 10 100 grandes calories par minute, ce qui équivaut à 958 chevaux environ, soit 41,6 pour 100 de la puissance totale. Si donc on suppose que de nouveaux progrès viennent permettre d'accroître encore le nombre de chevaux disponibles sur l'arbre, sans augmenter les dimensions ni le poids du moteur actuel, il serait impossible de les utiliser, car la surface entière de l'hydravion ne suffirait pas à procurer un refroidissement assez grand. Limitation de la puissance qui paraissait difficile à prévoir, mais n'en est pas moins formelle. Pour aller plus loin, il faudrait améliorer le pouvoir radiant du revêtement, constitué naturellement par de la tôle lisse. Encore a-t-on déjà utilisé les deux faces du recouvrement de l'aile, puisqu'une circulation d'air est prévue en vol à l'intérieur de celle-ci. Une partie des radiateurs est installée sur le pont des flotteurs ; elle est plus particulièrement utile au décollage, et pendant l'hydroplanage, alors que les radiateurs aérodynamiques n'ont qu'une faible efficacité à raison de la vitesse réduite, tandis que les flotteurs sont largement baignés par les vagues.

Un autre problème difficile est celui des commandes. Il est en apparence insoluble, car une machine comme le « Supermarine » évolue, tant sur l'eau que dans l'air, à des vitesses comprises entre 0 et 610 kilomètres-heure ; son allure moyenne de vol pendant la Coupe est voisine de 570 à 580 kilomètres-heure. Si on établit les surfaces de gouverne de manière qu'elles soient efficaces à ce régime, elles seront totalement inopérantes aux basses allures, et l'hydravion s'embarquera sans que le pilote puisse le redresser ; si on choisit une vitesse moyenne pour calculer les gouvernes, elles seront à la fois trop sensibles et trop dures à manœuvrer à plein gaz. La difficulté a été tournée dans une certaine mesure en établissant une transmission à rapport variable entre l'organe de commande et la surface mobile, de telle manière que la multiplication croisse au fur et à mesure qu'on s'écarte de la position neutre. En effet, les organes de commande sont au voisinage de celle-ci en vol de régime, et la sensibilité reste suffisamment faible pour qu'un mouvement d'amplitude normale du pilote ne se traduise pas par un soubresaut exagéré de l'avion ; au contraire, aux faibles vitesses, le pilote déplace les organes de commande d'une manière beaucoup plus accentuée, et la multiplication alors accrue détermine des braquages de gouvernes plus considérables, qui leur confèrent une meilleure efficacité. Néanmoins, la manœuvre reste des plus délicates, au départ en particulier.

Autre problème encore, l'élimination des vibrations de gouvernes aux grandes allures. Il a fallu équilibrer statiquement les surfaces mobiles, au moyen de petites masses profilées portées par des bras en avant des charnières, de manière à reporter sur celles-ci le centre de gravité de l'ensemble.

La sensibilité d'une machine de course aux variations de centrage est très grande ; il a fallu parfois alléger l'arrière en remplaçant les tôles de recouvrement des gouvernails par de la toile. L'équilibrage longitudinal obtenu sur les avions normaux par réglage de l'angle de calage du plan fixe arrière est pratiquement irréalisable ici, la moindre variation se traduisant par un décentrage important. On a donc employé des lamelles de tôle très étroites, placées sur le gouvernail de profondeur, et dont le réglage est plus facile.

Les chiffres les plus caractéristiques du « Supermarine S-6-B », à bord duquel Boothman remporta la Coupe Schneider 1931, sont les suivants : envergure, 9,15 m. ; longueur, 8,45 m. ; surface, 13,47 m.2 ; poids à vide, 2 068 kg. ; charge emportée, 653 kg. (comprenant le pilote, 73 kg. ; le combustible, 512 kg., et le lubrifiant, 68 kg.) ; poids total, 2 723 kg. Charge de puissance, 1.182 kg. par cheval ; charge de surface, 202 kg. par m.2.

(*A suivre.*)

VALDONNEL.

Le plus grand pont suspendu du monde

A plusieurs reprises, nous avons parlé du pont suspendu construit à New-York sur l'Hudson, pour faciliter les relations entre les deux rives du fleuve : vu la largeur de ce dernier, et l'impossibilité d'y construire des piles, la traversée ne pouvait se faire que par un tunnel souterrain ou par bacs. Le nouveau pont, commencé le 27 septembre 1927, sera le premier et peut-être le seul qui sera jeté entre les rives du fleuve à la hauteur de New-York.

Rappelons qu'il s'agit d'un pont suspendu, dont la travée centrale doit avoir un portée de 1 067,5 mètres. Les câbles qui supportent le tablier passent sur deux pylônes placés sur chaque rive, et ayant 180 mètres de hauteur ; ils sont au nombre de quatre, avec un diamètre de 91 centimètres. Le tablier comporte deux étages, le supérieur destiné à la circulation routière et aux piétons, l'inférieur réservé aux voies ferrées du métropolitain. Le poids des câbles est de 28 300 tonnes ; le poids du tablier, de 60 tonnes par mètre courant.

Le pont de Fort-Lee a été inauguré le 24 octobre dernier. Le coût de la construction a atteint 75 millions de dollars, soit 1 875 millions de francs. On compte couvrir cette dépense par la perception d'un droit sur tout véhicule qui empruntera cette voie de passage.

Combien de temps le pont de New-York restera-t-il le plus grand pont suspendu du monde ? Quelques années tout au plus, car on doit entreprendre prochainement l'édification d'un ouvrage similaire à San-Francisco pour franchir le goulet de la baie, la Porte-d'Or. Ce nouvel ouvrage comportera une travée principale de 1 280 mètres de longueur, soit plus de 200 mètres de plus que celle du pont de New-York. Les pylônes auront 214 mètres de haut; le tablier, moins lourd, sera à 67 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour ne pas gêner la navigation; les câbles qui le supporteront auront 92 centimètres de diamètre et comporteront 27 572 fils d'acier galvanisé disposés en 61 torons. On a même prévu la possibilité de tremblements de terre... et établi les plans en conséquence.

La dépense prévue est de 33 millions de dollars; elle a été couverte par l'émission de bons dont les intérêts et le remboursement seront assurés par les péages perçus.

L'art de l'ingénieur ne connaît plus de bornes !

VARIÉTÉS

Béton armé et hautes températures. — On a souvent eu l'occasion de remarquer, après les incendies d'immeubles de quelque importance, que le béton armé était, de tous les matériaux, celui qui résistait le mieux à la forte chaleur dégagée. Les charpentes métalliques sont tordues, déformées, alors que les piliers en ciment armé ne présentent pas de modifications apparentes.

Cependant, après étude de la question, entreprise systématiquement en Allemagne, on a acquis la certitude que la résistance du béton aux très fortes températures dépend de la composition et de la qualité des matières premières

Pour obtenir sur ce point des résultats précis, MM. Grun et Beckmann ont préparé des éprouvettes de composition bien déterminée, dans lesquelles ils ont employé divers ciments Portland, des laitiers, et divers sables calcaires, siliceux, et du laitier granulé.

Les blocs, après séchage, ont été soumis à des températures variant de 300 à 900 degrés. Une fois refroidis, on les a soumis à des pressions de plus en plus fortes, comparativement avec des blocs de même composition qui n'avaient pas passé par l'épreuve du feu et servaient de témoins.

Les blocs, composés de ciment et de sable, se sont tous montrés beaucoup moins résistants, après exposition, à des températures de 300 degrés : cette chute de résistance va de 20 pour 100 (300°) à 90 pour 100 (900°) ; elle est d'autant plus forte que le sable est plus calcaire ; elle est, néanmoins, très forte avec les sables siliceux.

Les blocs, composés de ciment et de grains de laitier, se comportent tout différemment. On a constaté une augmentation de résistance de 10 pour 100 à 300 degrés, qui va ensuite en s'affaiblissant. Mais ce béton montre toujours une meilleure qualité que le ciment ordinaire dans les mêmes conditions.

Enfin, si le bloc est composé de ciment de laitier, de grains de laitier additionné de sable alumineux, la résistance, à 300 degrés augmente de 90 pour 100; à 500 degrés, la résistance est encore supérieure de 20 pour 100 à la résistance des blocs non soumis à la chaleur.

Ces expériences donnent des indications à ne pas négliger quand il s'agit de construire des immeubles qui, par leur destination, sont plus exposés que d'autres à l'incendie.

La réfection des mauvais pavages. — Le « relevage » ou remise en état des routes pavées est à peu près impossible de nos jours, parce que cette opération représente une dépense formidable. D'autre part, le pavé résiste mieux à certains charrois particulièrement lourds, et on ne peut le remplacer par du macadam, qui serait tout de suite défoncé.

Il était indiqué de chercher à remettre en état de roulement les routes pavées, de manière à faire disparaître les inégalités de la surface tout en respectant la bonne fondation que constituent les pavages anciens.

Deux procédés ont été imaginés. L'un a déjà été décrit ici même (14 janvier 1931). Il consiste à répandre sur le pavage déformé, une couche d'enduit bitumineux et de cailloux, qu'on égalise pour former une surface de roulement régulière. Les diverses tentatives faites dans ce sens ont démontré qu'il vaut mieux se servir de cailloux d'une certaine taille, pour qu'ils ne glissent pas dans les joints de pavés ; que l'adhérence de l'enduit est meilleure si on ne s'est pas contenté de laver, mais si on a chauffé la surface pavée ; que la couche d'enduit doit être assez épaisse pour recouvrir même le pavé le plus haut ; qu'il faut, après cylindrage soigné, disposer une seconde couche d'enduit, à éléments fins, qui sert de couverture imperméable.

Pour les routes où la circulation ne correspond pas à une dépense encore très élevée, on a essayé un autre procédé. On commence par déjointer tous les pavés en enlevant la terre qui les sépare ; puis on arrose afin de ramollir le sous-sol ; enfin, on cylindre le pavage comme s'il s'agissait d'une route en macadam. On arrive ainsi à égaliser les pavés, dont les plus élevés s'enfoncent, et à les resserrer les uns contre les autres. Il ne reste plus qu'à reboucher les joints avec une matière suffisamment résistante pour souder les pavés entre eux, et imperméable, pour éviter que l'eau s'infiltre et pénètre jusqu'au sous-sol.

La radio contre les sauterelles. — Les sauterelles constituent pour les habitants de l'Afrique septentrionale un véritable fléau, contre lequel on pense pouvoir lutter à l'aide des ondes radiophoniques.

Au cours d'essais réalisés pour établir une communication radiophonique entre deux sous-marins, on a déjà constaté que les poissons avaient été tués en grandes quantités par les ondes haute fréquence radioélectriques employées

On a l'intention d'employer ce moyen pour combattre les nuées énormes de sauterelles qu'il est difficile d'exterminer autrement.

Le pétrole en République Argentine. — Bien que le pétrole traverse une crise de surproduction, on continue à rechercher et à découvrir de nouveaux terrains qui renferment des réserves de précieux combustible.

D'après les prospections qu'on a effectuées en République Argentine pour le compte du gouvernement, on aurait reconnu de nouveaux gisements s'étendant sur plusieurs milliers de kilomètres carrés. Des affleurements se rencontrent en très grand nombre tout le long de la Cordillère des Andes, depuis la Bolivie jusqu'à la Terre de Feu. D'autre part, sur la côte atlantique, il existe déjà deux gisements reconnus dont un est exploité.

Cette perspective est heureuse pour l'Argentine, car le pays est jusqu'ici privé complètement de houille, et il fallait en importer 3 millions de tonnes par an pour les besoins de l'industrie ce qui représentait une dépense de 35 millions de pesos. Or, en 1928, la production du pétrole a atteint 1 500 000 t., ce qui est à peu près l'équivalent de la consommation de houille. D'ici peu, la République Argentine produira largement tout le combustible dont elle a besoin.

Le guayule aux Etats-Unis. — Au mois de mai 1929, nous avons dit que les Etats-Unis, dans le but de se soustraire aux exigences du marché du caoutchouc, qui se tient à Londres, avaient cherché à acclimater chez eux une plante à latex, le guayule, qui est originaire des hauts plateaux du Mexique. Avec la méthode et la persévérance qui les caractérisent, les Américains ont entrepris de vastes cultures qui ont parfaitement réussi. Le guayule se sème, demande des soins pendant deux ans, puis ensuite végète et se développe sans qu'on s'en occupe. La quatrième année, les plantes sont arrachées avec leurs racines, et après séchage, découpées en tronçons sur place, puis conduites à l'usine de traitement. Des machines spéciales ont été imaginées et construites pour cette nouvelle exploitation.

L'extraction du latex a lieu dans une usine aménagée à cet effet. Une première exploitation, qui s'étend sur 3 000 hectares, permet aujourd'hui de produire 7 000 kg. de caoutchouc par jour. Il n'est pas douteux que d'ici peut d'années, les Etats-Unis suffiront à assurer leur consommation, et cela n'aidera pas à résoudre la crise de surproduction dont se plaignent les planteurs d'hévéas.

Les transmissions à très haute tension en Grande-Bretagne. — Les Anglais étaient longtemps restés opposés à l'emploi des très hautes tensions ; peu de temps avant la guerre encore, ils se disaient peu partisans, pour des raisons de sécurité ; ils se sont largement rattrapés depuis : on sait que, depuis quelques années, ils sont occupés à l'établissement d'un vaste réseau qui doit couvrir tout le pays et transporter partout l'énergie électrique sous une tension de 132 000 volts. Une partie de ce réseau est terminée et le service à 132 000 volts a pu être inauguré il y a quelques mois, à Bedford. — (*Electricité pour Tous*, septembre 1931.)

Le traitement de la tuberculose par les sels d'or

Nous allons continuer de dépouiller les résultats de l'enquête ouverte par la *Vie Médicale* sur le traitement de la tuberculose par les sels d'or, nous attachant particulièrement au chapitre des résultats qui nous intéresse le plus.

Ecoutons M. Auguste Lumière, que nous connaissons tous, le savant lyonnais, correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine.

Puisqu'il n'existe pas de remède spécifique de la tuberculose, les effets à attendre des médications employées ne peuvent consister que dans des améliorations plus ou moins importantes, mais un jugement en cette matière est difficile parce que l'affection bacillaire procède par poussées successives avec des périodes de régression spontanée qui peuvent survenir en dehors de tout traitement. Pour se faire une opinion, il faut comparer la qualité et la fréquence de ces améliorations chez des malades soumis au traitement par les sels d'or et chez des malades non traités. Encore faut-il que l'observation porte sur un nombre de cas suffisants, car on peut tomber sur des séries heureuses et des séries malheureuses.

Plus de 6 000 injections de sels d'or, en la circonstance : injections d'*Allochrysine*, ont été pratiquées sur 317 malades, dont 30 sont à écarter parce qu'ils ont été traités *in extremis*. Sur les 287 malades restants, susceptibles de bénéficier d'un traitement, il n'en est que 16 qui n'en aient retiré aucun avantage. L'amélioration s'est manifestée par une augmentation importante du poids, augmentation moyenne de 2 kg. 761 par malade, pendant la durée des injections.

« Nous croyons qu'aucune autre méthode n'a donné, à loin près, de tels résultats, surtout chez des malades atteints de tuberculose en général fibrocaséeuse, les trois quarts fébricitants au début du traitement, restant dans leur milieu familial et obligés, pour la plupart, de continuer à travailler. »

Quatre cas d'intolérance complète ont été rencontrés, et 28 d'intolérance, qui n'a pas empêché ces derniers de bénéficier de l'aurothérapie.

Bref, si le traitement n'est nullement curatif et ne préserve pas des rechutes, il n'en est pas moins efficace contre la poussée bacillaire évolutive.

Le Dr René Mignot, médecin assistant à l'hôpital de la Charité, estime que l'aurothérapie est un traitement délicat, qui n'est pas encore au point et qui réclame une plus longue expérimentation. Il a obtenu des résultats, il considère la méthode comme certainement efficace et formant, avec la cure climato-hygiéno-diététique et les divers procédés de collapsothérapie, le trépied de la phtisiothérapie moderne, à condition, insiste-t-il encore en terminant, qu'elle soit appliquée avec discernement.

Les indications des sels d'or paraissent au Dr Jean Paraf, médecin des hôpitaux de Paris, beaucoup plus limitées qu'on ne le croit communément. Ils agissent surtout dans les formes jeunes, fébriles, évolutives.

Réservé à des cas bien choisis, le traitement donne des résultats « dans l'ensemble favorables quoique très variables, irréguliers et même parfois décevants. Il n'est pas rare de voir un malade traité depuis plusieurs mois par des injections de sels d'or faire, malgré ces injections, une nouvelle poussée évolutive grave... »

L'état général et la fièvre sont les premiers influencés. Le traitement ne semble pas favoriser les hémoptysies.

« Dans les formes évolutives jeunes les résultats me paraissent satisfaisants dans 20 à 25 pour 100 des cas. C'est-à-dire que dans toutes les formes unilatérales, il faut de beaucoup lui préférer le pneumothorax qui donne des résultats infiniment supérieurs. »

Néanmoins, tel qu'il est, « moyen des plus précieux ayant permis d'obtenir chez beaucoup de malades une guérison alors qu'ils paraissaient irrémédiablement condamnés. Quoique non spécifique, c'est le seul remède ayant prouvé sa valeur dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ».

Le professeur Piery, de Lyon, a déjà donné son opinion dans un récent article du *Monde Médical*. La chrysothérapie n'est pas le remède à toutes les formes et à tous les âges de la tuberculose. Elle doit donc être pratiquée avec discernement. Son triomphe, « c'est la menace et même la réalisation d'une bilatéralisation chez un malade traité par la collapsothérapie médicale ou chirurgicale. C'est là peut-être l'indication la plus formelle et la plus brillante de la méthode ».

En revanche, elle est contre-indiquée dans toutes les tuberculoses aiguës et les tuberculoses à la phase terminale.

En raison des risques de cette méthode, le Dr Pierre Pruvost, médecin des hôpitaux de Paris, s'abstient de l'appliquer aux malades trop atteints et à ceux, d'autre part, qui, peu atteints, paraissent susceptibles de guérir spontanément par le repos et la cure d'air.

Même pratiquée dans ces conditions prudentes, les résultats qu'elle peut donner sont en général très capricieux et très lents à se manifester.

Parfois, il a obtenu des transformations assez rapides et très accusées, mais cette guérison apparente n'a pas toujours été définitive, et il a vu des lésions se réveiller sous une forme, il est vrai, relativement plus bénigne, mais devenue rebelle aux sels d'or.

« Dans l'ensemble, conclut-il, malgré l'inégalité des résultats, l'impression reste que les sels d'or constituent un traitement qui, sans être spécifique, paraît remanier heureusement certains foyers tuberculeux : il est possible qu'on obtienne dans la suite des résultats meilleurs si on arrive à mieux les utiliser. Car ce qui rend le problème actuellement difficile, c'est le fait que, dans bien des cas, la dose efficace est voisine de la dose dangereuse, et que, d'autre part, certaines lésions paraissent être très sensibles, même à des doses très faibles. »

Le Dr Georges Rosenthal nous rappelle très opportunément, et le fait est vrai, que c'est lui et non un autre qui le premier utilisa les sels d'or dans le traitement de la tuberculose basant ses essais sur les expériences de Behring qui avait montré que le tricyanure d'or à la dose de 1 pour deux millions entrave la culture du bacille de Koch.

Il vint dire lui-même à la *Société de thérapeutique* (1913-1914) que les résultats n'avaient pas répondu à ses espérances.

Que pense-t-il des nouvelles combinaisons auriques employées aujourd'hui ? — A doses fortes, médicament difficile à manier, sinon dangereux ; à doses faibles et moyennes, médicament utile et comparable aux toniques généraux, « médication adjuvante, oui ; médication à comparer au pneumothorax ou au séjour au sanatorium, non ».

Et, maintenant, écoutons le professeur Sergent, médecin de la Charité, avec beaucoup d'attention. Il fut de ceux qui dès le début de l'application de la méthode jugèrent dangereuses les doses fortes alors préconisées.

Avec les doses faibles, les accidents ont disparu, mais le médicament reste-t-il efficace ?

« Ce qui permettait une certaine réserve dans l'interprétation de cette efficacité, c'est que certains l'accordaient aux formes chroniques figées dans un état d'activité non évolutive, tandis que d'autres l'accordaient aux formes évolutives débutantes. Ceci n'était point de nature à entraîner ma conviction. Ajoutez que, dans une troisième phase, certains préconisèrent de nouveau les doses très fortes. Là, j'avoue que je perds pied ; je ne puis oublier les accidents graves dont j'ai été le témoin au cours des études de la première phase...

» Ce qui est encore bien certain, c'est que les profanes, le public, connaissent les sels d'or et en demandent la prescription. Je crois que, dans un but psychothérapique, nombre de médecins peuvent se trouver ainsi conduits à prescrire les sels d'or, sous condition qu'ils ne dépassent pas les petites doses, celles qui ne sont pas nocives, celles que je dirais *homéopathiques*. »

Telle est l'opinion d'un homme qui a déjà vu naître, fleurir et mourir beaucoup de médications antituberculeuses et qui attend impatiemment le jour où sera découvert le véritable traitement spécifique de la tuberculose.

Disons, en terminant, que le Dr Jaquerod, de Leysin, ne paraît pas non plus très enthousiaste. Des lésions récentes ont été arrêtées, dit-il, dans des cas chroniques, des cavernes se sont asséchées... « malheureusement ces cas sont rares et le résultat n'est pas toujours durable ».

En résumé, sur un point, ces messieurs sont unanimes : la chrysothérapie n'est point le remède spécifique de la tuberculose.

G. B.

A travers l'histoire de Chypre

A qui sera Chypre ? Aux Anglais qui la tiennent ? Au Grecs qui la désirent ? Les Anglais sont des étrangers posés sur le pays. Oui, mais ils maintiennent la sécurité. La plupart des Chypriotes parlent grec. Oui, mais l'île renferme beaucoup de Turcs. Au fond, Chypre n'a jamais été fondue avec la Grèce, sinon sous l'Empire romain, qui absorbait bien d'autres peuples.

Chypre est dans la mer, vers l'Orient, la dernière citadelle de l'Occident. Elle fut souvent tiraillée entre ces deux points cardinaux. Des inscriptions semblent témoigner que Chypre, divisée alors en plusieurs royaumes, paya jadis tribut aux pharaons d'Egypte. Les Hittites, et autres peuples mystérieux dont l'érudition s'occupe aujourd'hui, ont dû mettre la main sur ses fortunés rivages, aimés du printemps... et aussi de l'été qui grille, comme un peu partout, dans ces régions-là, ses collines blanches.

La mythologie fait de Chypre la patrie de Vénus. La déesse s'appelait Cypris, c'était la *dea potens Cypri* qu'invoque Virgile. Elle avait à Paphos, à Adalie, à Amathonte, des sanctuaires renommés, trop renommés. Mais Chypre n'en est pas moins la patrie de Zénon, le philosophe austère, l'inventeur du stoïcisme, natif de Cittium. On trouvait donc, dans ce pays-là, comme on dit, à boire et à manger.

A manger, on trouve beaucoup de fruits, que le climat favorise. A boire, on trouve son excellent vin, qui fit tourner bien des têtes. Un poète didactique du moyen âge, dans une « bataille des vins », se demande auquel de ceux-ci doit appartenir la primauté. Un jury prononce sur la question, et le vin de Chypre est déclaré pape, le vin de Naples arrivant ensuite comme cardinal. Les vins de France n'obtenaient que des duchés et autres titres moins considérables.

Il n'est donc pas étonnant que le bon Joinville, en débarquant à Chypre, lors de la Croisade, admire avec stupéfaction les entassements de tonneaux qui couvraient la plage. Aux tonneaux tenaient compagnie d'immenses monceaux de blé, hauts comme des montagnes, dont l'extérieur avait déjà germé. Mais l'intérieur était toujours bon. Saint Louis avait pensé au ravitaillement, et celui-ci s'opérait dans des conditions fort satisfaisantes.

Chypre était alors royaume chrétien. C'était même l'un des derniers débris qui restassent aux croisés de leurs conquêtes premières. Mais c'était un beau débris. Des princes français, les Lusignan, y régnèrent jusque vers la fin du xve siècle. L'île fut longtemps contre les musulmans un magnifique pivot de résistance. Là se préparaient des expéditions. Là se réfugiaient les chrétiens vaincus. Saint Louis, avant d'aborder en Egypte, y passa tout un hiver. C'est là, nous dit encore Joinville, qu'il reçut une ambassade du roi des Tartarins (rien de Tarascon), ambassade qu'il renvoya avec de beaux présents et plusieurs Frères prêcheurs pour leur annoncer la bonne nouvelle. Les Tartares mongols se remuaient à cette époque, et les princes chrétiens comptaient sur leur appui contre le Croissant.

Dès les temps préhistoriques, Chypre dut jouer un rôle important dans la vie militaire de l'humanité. Elle était riche en mines de cuivre, que nos ancêtres exploitaient déjà bien avant les temps homériques. Les armes alors étaient de bronze, et les guerriers des régions environnantes ne pouvaient négliger cette source d'approvisionnement, de sorte que Vulcain, le boiteux époux de Vénus, n'était pas moins chez lui dans l'île que sa frivole moitié. Il est vrai que Vulcain était le métallurgiste universel. Il fabriquait des bijoux tout aussi bien que des boucliers, et cela explique comment la mythologie, amie des symboles, ait marié le dieu de la forge à la déesse de la beauté.

Il devait y avoir des phoques sur les côtes de Chypre. Sans cela, les légendes antiques auraient-elles placé dans la « mer de Carpathos » la demeure du fameux Protée, l'illustre gardeur de chiens de mer. Ce même Protée, nous disent les poètes savait prendre toutes les formes, tous les déguisements possibles, ce qui prouve que la diplomatie, en ces temps légendaires, n'était pas non plus inconnue.

Carpathos est une presqu'île de Chypre, qui s'avance comme un doigt chargé de montrer l'Asie. De ce point, comme de toute la côte Nord, le rivage asiatique n'est pas éloigné, malheureusement pour les insulaires. C'est du Nord que devait venir encore une fois l'invasion.

Les Lusignan, dont nous parlions tantôt, avaient fourni une superbe carrière. L'île, sous leur sceptre, avait été riche et prospère, peut-être trop, et parfois les mœurs s'en ressentaient. Sainte Brigitte de Suède alla prêcher aux foules de Chypre, comme Savonarole devait prêcher à celles de Florence, les incitant énergiquement à la conversion. Toutefois, Chypre devait rester en Orient le dernier boulevard du christianisme. Rhodes même, sa voisine, illustre par l'héroïque résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devait succomber avant elle, car un détroit moins large la séparait de l'ennemi.

Les Lusignan disparurent, pour ainsi dire, avant leur royaume. Le mariage du dernier de ces rois avec Catherine Cornaro, noble Vénitienne, donna aux Vénitiens, marchands avisés et diplomates ingénieux, l'occasion d'acquérir cet Etat, qu'ils défendirent d'ailleurs vaillamment pendant près d'un siècle.

C'est ici que se place l'histoire d'Othello, qui a un fondement historique. Le héros de Shakespeare fut vraiment gouverneur de Chypre, ou tout au moins, commandant en chef des forces militaires de Venise en ce pays. Nous ignorons s'il étrangla la pauvre Desdémona, mais il batailla ferme contre les Turcs. Cet Othello était-il Maure ? D'impitoyables érudits assurent que non, mais que, comme il s'appelait *Othello Moro*, le poète anglais trouva tout naturel de lui noircir la figure. Du reste, Venise pratiquait en grand le système des troupes mercenaires, et il n'était pas étonnant qu'elle employât des Maures contre les Turcs. Saint Louis ne voulait-il pas employer les « Tartarins » contre le soudan d'Egypte ?

Deux villes brillaient alors entre toutes dans l'île de Chypre : Nicosie vers le centre, et Famagouste à l'Est, au bord de la mer. Des monuments imposants, dont plusieurs malheureusement tombent en ruines, y attestent, ainsi que divers châteaux forts perchés çà et là sur les collines, la splendeur de l'ère des chevaliers et celle du gouvernement vénitien. Splendeur qui ne put tenir devant la marée musulmane. L'Islam, depuis la prise de Constantinople, gagnait du terrain tous les jours.

Ce sont deux beaux chants d'épopée que les sièges de Nicosie et de Famagouste, vers 1570. Réduite à ses seules forces, Venise ne put empêcher le débarquement de hordes innombrables qui, ayant pris pied sur le rivage septentrional, se répandirent dans l'île entière. Les deux villes fortes, munies de garnisons dérisoires, luttèrent jusqu'au bout, faisant éprouver à l'ennemi des pertes énormes. Mais le dernier jour de la domination chrétienne était venu. Famagouste, la dernière, capitula, trompée par une capitulation honorable et des promesses que le Turc ne devait pas tenir. Bragadino, le général vénitien, après s'être livré à la loyauté de l'ennemi, fut écorché vif. C'était l'heure des barbares, *potestas tenebrarum*.

Depuis lors, la décadence est venue. Comme un peu partout, les Turcs ont su occuper les monuments chrétiens, sans savoir d'ailleurs les entretenir. Mais ils n'ont guère su construire. Et les destructions morales ont fait cortège aux démolitions matérielles. La civilisation, après avoir avancé vers l'Orient, reflua vers l'Occident, ainsi que nous venons encore de le voir, depuis la guerre, avec la révolution bolcheviste.

Du moins, quelques mois après le désastre, Nicosie et Famagouste étaient vengés. A la voix du saint Pontife Pie V, plusieurs princes chrétiens finissaient par s'émouvoir. L'Espagne, notamment, donna la main à Venise. Ce fut alors la glorieuse Journée de Lépante, qui arrêta l'inondation musulmane. L'agonie de Chypre n'avait pas été inutile. Elle avait, dans la chrétienté, sonné efficacement l'alarme. Le glas avait été un tocsin.

Qu'adviendra-t-il maintenant de ce joli coin de Méditerranée, plein d'héroïques souvenirs ? Les catholiques, en particulier, peuvent se poser la question de savoir si leur religion se trouverait bien ou mal d'un changement de régime. Nous ignorons ce qu'en pensent les gens compétents. Le protestantisme d'Albion n'est-il pas plus tolérant que l' « orthodoxie » de la moderne Hellade ?

Mais peut-être les Grecs se raccrocheront-ils, par delà trois mille ans, aux droits du héros Teucer, frère du grand Ajax. Télamon, roi de Salamine, en envoyant ses deux fils au siège de Troie, leur fit jurer de ne pas revenir l'un sans l'autre. Ajax étant mort, le père Télamon mit Teucer à la porte. Mais Teucer, selon l'expression des poilus, ne s'en fit pas, nous dit Horace. Il rassembla ses compagnons, leur offrit quelques bouteilles et leur dit : « O mes braves, et qui en avez vu de plus raides, noyez pour le quart d'heure vos soucis dans le vin. Demain, nous traverserons de nouveau la vaste mer. »

Et il le fit comme il le disait. Il alla fonder à Chypre une autre Salamine. Faute d'autres titres, les descendants de Télamon pourront toujours réclamer l'héritage de leur grand-oncle.

DIÉGO.

Le IIIe Congrès de l'École des parents

Le IIIe Congrès de l'Ecole des parents, consacré à l'étude du sujet suivant : « La jeunesse de l'adolescence au seuil du mariage », s'est ouvert dans la grande salle du Musée social, presque trop petite pour contenir la foule accourue, jeudi après-midi.

M. Risler, membre de l'Institut, président du Musée social qui présidait entouré de Mme Vérine et de Mme Jean Camus y a préludé par une allocution où, ayant rendu hommage aux animatrices de l'Ecole des parents, il a montré le très grand intérêt que ne pouvait pas manquer de présenter le Congrès organisé par leurs soins. Puis l'une d'entre elles, Mme Vérine, dans une élégante et vigoureuse allocution inaugurale, insista sur l'importance du devoir familial pour les parents et sur le fait que leur tâche d'éducateurs, fût-ce pour la mère, ne cesse pas en dépit d'un préjugé courant, quand l'adolescent est devenu jeune homme. Certes, un effort nouveau s'impose pour adapter à une situation nouvelle des principes immuables. Mais nul ne doit se dérober devant cet effort.

La jeunesse devant le devoir social

On entendit ensuite une admirable conférence de Robert Garric sur « Les conditions d'un rapprochement social », conférence marquée au coin de l'expérience la plus riche et de la psychologie la plus délicate. Robert Garric voudrait que, rompant avec des errements encore trop fréquents, la famille formât l'enfant à comprendre qu'il n'est pas qu'un individu, qu'il est un être social; qu'elle pratique, au lieu de « l'éducation des différences » trop habituelle « l'éducation de la compréhension » : qu'elle apprenne aux jeunes non pas à s'éloigner des autres, encore moins à haïr qui que ce soit, mais à se rapprocher de tous et à aimer ; qu'elle enseigne qu'un métier engage vers des conséquences sociales très graves ; qu'elle donne le goût des responsabilités ; qu'elle n'hésite pas à convier, jeunes gens et jeunes filles, à fréquenter des jeunes gens et des jeunes filles de milieux différents du leur. Et Garric ayant répondu aux craintes absurdes qu'à ce propos manifestent certains parents, montra, en terminant, quels services peuvent rendre, pour la formation du sens social, outre l'exemple même de parents intelligents, ouverts, généreux, la visite des pauvres, la collaboration à la vie des œuvres, la pratique du scoutisme, le concours donné à l'organisation de cours du soir ou du dimanche, etc. Deux jeunesses se cherchent, jeunesse bourgeoise et jeunesse ouvrière : jamais elles n'ont été plus près l'une de l'autre. Que les jeunes qui ont, au cœur, le plus haut idéal se hâtent de faire le pas décisif.

Mlle du Rostu, présidente de l'Association des Jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, montra, à l'aide d'exemples saisissants à quel point les jeunes filles d'aujourd'hui ont profondément au cœur l'amour du bien. La preuve visible en est dans le nombre des jeunes filles qui se dévouent comme infirmières de toutes catégories, équipières sociales, cheftaines, etc. C'est une tendance qu'il faut s'efforcer de développer, d'autant que notre âge si réaliste ne la favorise pas toujours. A la famille, dans ce cas, d'agir. Qu'elle s'emploie à multiplier les énergies généreuses, l'amour du bien qui sont au cœur des adolescents, en se rendant compte que « les solutions du cœur des femmes sont un élément puissant, un des plus puissants qui soient, de paix et d'harmonie sociale ».

De longs applaudissements remercièrent et Robert Garric et Mlle de Rostu, à qui M. Risler exprima, en termes émus, la gratitude de l'assistance.

La jeunesse devant la profession

Cette assistance n'était pas moins nombreuse le soir que dans l'après-midi. Elle eut d'abord le régal d'un magistral discours de M. le professeur Okinczyc, chirurgien des hôpitaux de Paris, qui présidait, et qui, en termes d'une rare élévation, précisa ce qu'il faut entendre par vocation, qu'il s'agisse de répondre à l'appel de Dieu ou à l'appel des hommes.

L'orateur ayant indiqué les caractères d'une véritable vocation, « qui n'est pas le consentement paresseux à un don facile », ni « l'abandon à la vitesse acquise », qui ne doit procéder « ni d'un enthousiasme passager ni d'un attrait sensible », mais qui est « un acte d'amour, le don désintéressé de soi, le fait plus du cœur que de l'intelligence », demanda aux éducateurs et surtout aux parents de ne pas contrarier une vocation véritable, mais au contraire de l'aider à se dégager, de la favoriser, de la cultiver, de la protéger, le cas échéant, quelles que puissent être leurs répugnances personnelles. Hélas ! pourquoi faut-il qu'aujourd'hui on « fonctionnarise » trop de métiers et qu'ainsi on égare trop de jeunes gens hors des voies où se trouvent les vocations généreuses, désintéressées, fécondes.

Un rapport de Mlle Latzarus, qui a vingt ans d'expérience du professorat, débuta par une nouvelle protestation contre les vocations artificielles dont trop souvent les parents sont complices ou même seuls responsables. Puis le Congrès entendit un certain nombre de conseils pratiques sur la façon dont on peut déterminer la profession à laquelle un enfant paraît appelé, compte tenu de ses possibilités physiques, de son milieu, de son éducation, de ses aptitudes intellectuelles, de ses goûts et aussi des débouchés possibles. Autant de facteurs qui doivent intervenir dans le choix d'une profession et dont les parents ont, en général, un insuffisant souci.

Enfin, Mme Bernège, docteur ès lettres présenta au Congrès un rapport tout à fait original sur « Les professions féminines et le foyer ». Elle envisagea trois catégories d'études et trois catégories de professions ; les études qui sont sans utilité après le mariage, celles qui sont d'une utilité toute relative comme peut être, par exemple, la médecine, celles qui rendent service à une femme et à une mère sa vie durant ; bien entendu, ces dernières doivent être préférées comme aussi les professions qui s'accordent aux exigences de la vie familiale par opposition à celles qui arracheront peu ou prou la femme à son foyer. De ces professions qui, non seulement permettent à la femme d'exercer le cas échéant ses devoirs d'épouse et de mère, mais qui sont utiles à la vie familiale, Mme Bernège donna une longue liste où figurent, par exemple, les collaboratrices aux pages féminines des journaux, et les installatrices d'appartement ou de nursery ; les conférencières et les démonstratrices ; les dessinatrices et les professeurs de cours ménagers ; les chimistes et les femmes-auteurs, etc. Ainsi, les femmes qui ont besoin de travailler, ne feraient-elles pas aux hommes une trop grave concurrence. En outre, elles serviraient, même quand elles ne peuvent se consacrer tout entière à leur propre foyer, la cause de la famille. Enfin, elles se livreraient à des besognes correspondant à leur facultés particulières.

Mme Bernège, qui dirige une Ecole de haut enseignement ménager, et qui parla avec une particulière compétence, obtint un vif succès.

La jeunesse devant les arts et les plaisirs

La troisième séance du Congrès de l'Ecole des Parents, qui a eu lieu, vendredi après-midi, n'a été ni moins intéressante ni moins fréquentée que les précédentes. Elle fut présidée par M. Georges Desvallières, membre de l'Académie des beaux-arts, qui, avec cette simplicité charmante et émouvante qui caractérise sa parole, conta comment l'art, et l'amour qu'il lui portait, préserva sa jeunesse, développa en lui l'esprit de charité, le ramena à la foi; comment, au surplus il le guida dans la voie de sa vraie vocation.

M. Geoffroy-Dechaume célébra ensuite avec une ardente conviction, fondée, elle aussi, sur l'expérience, la musique et le rôle qu'elle peut jouer dans la famille. Elle est à la fois une éducatrice de premier ordre, une semeuse d'idéal, un moyen puissant de développer le sens social, un guide et un soutien pour ceux qui veulent s'élever sur les plus hauts sommets. Elle est, à qui la comprend et l'aime, le moyen de pénétrer les âmes, l'histoire, la nature. Elle est une douceur et une joie incomparables. Aussi faut-il de bonne heure en donner aux enfants le goût. Le rapporteur affirme qu'il n'y a point là, pour qui sait s'y prendre, de sérieuses difficultés. Il n'y en a certainement pas eu à son foyer, à en juger par la magistrale exécution, qu'avec Mme Geoffroy-Dechaume et quatre de leurs dix enfants, il donna au Congrès d'un certain nombre de morceaux de belle musique chantée, œuvres de vieux maîtres qu'on apprend et qu'on se répète dans cette famille d'artistes pour se récréer et s'élever.

M. Lafitte, directeur de l'Oasis, après avoir rappelé qu'une vie de collégien dispose de trente-cinq à quarante-cinq heures de temps libre par semaine, soit, avec les vacances, de vingt-cinq à trente semaines par an, souligna l'importance d'un emploi rationnel, bienfaisant de tels loisirs. Il insista, en particulier, sur l'utilité d'employer les distractions à la formation physique, intellectuelle, morale, sociale des adolescents et des jeunes gens; sur le devoir des parents de procurer à leurs enfants le plus possible de distractions dans le cadre familial ; sur la participation, discrète, d'ailleurs, mais active, du père et de la mère, aux distractions de leurs fils et de leurs filles; sur l'excellence des plaisirs pris en commun, car c'est dans le groupe que s'épanouit l'individu; sur la façon d'orienter les distractions physiques, intellectuelles, artistiques, etc., des jeunes; sur les remarquables résultats qu'ont donné les méthodes scoutes. Et de conclure, avec M. Giraudoux, que « c'est par le caractère de ses distractions plus que par celui de ses occupations que l'homme est atteint dans sa vie morale ».

Un bref échange de vues, et quelques mots charmants de M. Desvallières, terminèrent la réunion.

Les Amis de l'orgue

Cette association, vouée à la défense d'un art généralement méconnu, annonce pour son cinquième exercice un développement de son activité.

Ses membres assisteront à cinq auditions données par MM. Gilles, Philip, Litaize, Poillot et Tournemire ; au concours de composition institué par leur Comité ; à quatre conférences-promenades autour des consoles d'orgues parisiennes. Ils recevront enfin un Bulletin trimestriel, *la Vie de l'orgue en France*, d'une rédaction et d'une présentation soignées. Les inscriptions aux Amis de l'orgue sont reçues en tout temps et sont valables pour un an.

Secrétariat général : 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris, VIIe.

Les Mutualités du Nord et S. Em. le cardinal Liénart

Intense et laborieux foyer de grande industrie, le nord de la France a su donner à ses Caisses mutualistes un essor des plus prospères. L'une d'elles, d'inspiration nettement chrétienne et fondée il y a vingt ans, La Famille, a servi de cellule initiale à la Caisse primaire d'assurances sociales qui a revêtu le même vocable et qui rend depuis une année les plus importants services. Une grandiose manifestation catholique a fêté dimanche, à Roubaix, ce 20e anniversaire.

La séance matinale de travail a mis en relief l'ampleur, chaque jour croissante, du mouvement mutualiste chrétien. On y apprit notamment que la Caisse d'assurances sociales La Famille, avec ses onze filiales, compte aujourd'hui 192 000 adhérents et qu'elle a payé déjà près de 15 millions de francs en prestations-maladie, maternité, charges de famille et décès. De tels chiffres ne sont-ils pas plus éloquents que tous les discours ?

Désireux de consacrer de si féconds résultats et d'encourager toutes les initiatives du catholicisme social, S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, accueilli au son de l'hymne pontifical, vint présider, au côté de M. Eugène Duthoit, l'assemblée générale de l'après-midi. Il tint à féliciter la Mutuelle dont MM. Arreckx et Leriche avaient évoqué le bon travail et souligné l'orientation familiale.

« L'Eglise, dit le cardinal, sourit à votre magnifique effort et le bénit. N'y retrouve-t-elle pas en effet, avec la formule qui lui est si chère, de l'institution familiale, la grande loi de charité que le divin Maître est venu pratiquer et prêcher ici-bas ? » Son Eminence sait gré aux fidèles de son diocèse de n'avoir pas boudé la loi des assurances sociales et d'avoir si nettement pris parti pour elle. Il les félicite d'avoir ainsi pulvérisé le sophisme qui présente volontiers les catholiques comme les ennemis des lois françaises et des lois sociales. On a dit que celle des assurances sociales était une « loi folle » : c'est bien à tort. Sans doute elle n'est pas parfaite, mais c'est à l'application qu'il sera loisible d'en saisir et d'en corriger les défauts. « Loi folle ! » Non pas : n'a-t-elle pas pour objet de mettre dans la vie de l'ouvrier plus de sécurité, d'équilibre et de moralité ? Ne doit-elle aussi apporter dans l'horizon du travailleur plus d'espace et de clarté ? Le cardinal salue avec joie les artisans de cette grande et belle œuvre et, parmi eux, ces patrons chrétiens qui s'appliquent à réaliser cette collaboration du capital et du travail, préconisée par le Souverain Pontife comme remède aux fléaux contemporains. Il souhaite enfin que La Famille, avec l'expérience et l'optimisme de ses 200 000 adhérents, garde la jeunesse conquérante de ses vingt ans et travaille avec enthousiasme aux sages réalisations de l'âge mûr.

La T. S. F. à l'étranger

Programmes du jeudi 10 décembre

RADIO-VATICAN (19,84 et 50,26 m.). — 10 h. et 19 h., exercices radiophoniques.

BERLIN (ALLEMAGNE) (283 et 419 m.). — 13 h., concert de disques. — 14 h. 40, la musique des Maoris. — 15 h. 30, concert. — 17 h. 5, mus. de piano moderne. — 18 h. 10, chœurs : *Ah ! n'ais rien*, mélodie populaire de Bohême (Malden) ; *Sur la prairie ; Au ciel*, mélodie populaire hongroise (Malden); *Espérance* (Kahn) ; *Détresse* (Lendvai) ; *Chanter sur la rue* (Kisler). — 19 h., joyeux concert de mus. légère. — 20 h. 10, concert : *Achille* (Bruch) ; *Don Carlos* (Verdi) ; *Symphonie* n. 6 (Tchaikowsky). — 21 h. 20, informations diverses et mus. de danse.

LANGENBERG (ALLEMAGNE) (472,4 m.). — 12 h. 5, concert. — 16 h., concert de mus. légère. — 19 h., concert. — 20 h., concert : *Concerto de piano* n. 24 *en ut mineur* (Mozart) ; *Concerto de violoncelle en la mineur* (Ph. E. Bach).

STUTTGART (ALLEMAGNE) (360,6 m.). — 11 h. 35, concert de disques. — 14 h. 30, 16 h. 5, 18 h. 50, relais de Francfort. — 18 h. 45, Ellen Watteyne chante quelques chansons sur la guitare. — 19 h. 15, *Un cas de la vie quotidienne*, pièce de Rudolf Brook. — 20 h., *Concerto* pour piano et orchestre *en ré mineur*, op. 15 (Jos. Brahms). — 20 h. 45, chœurs anciens et modernes : *Motets thuringiens de Noël; Ne craignez pas* (Joh. Topff) ; *Il nous est né un enfant* (Liebhold) ; *On doit se réjouir* (Niedt) ; *Chant de la nostalgie*, op. 77 (Joseph Haas) ; *Trois chants spirituels*, op. 138 (M. Reger) ; *Motets canoniques*, op. 75 (Jos. Haas). — 21 h. 40, musique de danse.

VIENNE (AUTRICHE) (517 mètres). — 18 h. 40, concert de musique légère : *Manœuvres d'automne ; Danse avec moi au royaume des cieux ; La Hollandaise ; La Princesse du cirque ; La comtesse Maritza ; La violette de Montmartre* (E. Kalman). — 20 h. 10, chansons populaires par chœur mixte. — 21 h. 15, concert de musique de danse.

BRUXELLES (BELGIQUE) (509,3 m.). — 17 h., concert. — 18 h., concert de musique enregistrée. — 18 h. 30, concert de musique enregistrée. — 20 h., concert de musique enregistrée: *La veuve joyeuse* (Lehar); *Le comte de Luxembourg* (Lehar). — 20 h. 10, poèmes de Rosemonde Gérard et Paul Géraldy. — 20 h. 25, reprise du concert de musique enregistrée : *Ballet des deux pigeons* (Messager); *Sérénade* (Toselli); *Espana* (Chabrier). — 20 h. 45, fables et poèmes. — 21 h., radiodiffusion de concert.

BARCELONE (ESPAGNE) (261 m.). — 11 h. 30, disques. — 12 h., émission féminine. — 12 h. 30, concert. — 14 h., disques. — 20 h., concert orchestral. — 22 h., orchestre.

NATIONAL (Daventry) (5 XX, 1 554,4 m., 301,5 et 261,3 m.). — 12 h., R. Foort à l'orgue. — 13 h., gramophone. — 15 h., chants du soir à l'abbaye de Westminster. — 16 h. 10, J. Payne et son orchestre. — 16 h. 30, *Martha* (Flotow) ; *Rêve d'amour* (Becce) ; *Coppelia* (Delibes) ; *Berceuse* (Iauré) ; *Pardon, Madame* (Abraham); *Danse russe* (Moussorgsky) ; *Lucie de Lammermoor* (Donizetti). — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 30, les bases de la musique. — 20 h., music-hall. — 21 h. 50, récital de violon.

MIDLAND REGIONAL (Daventry) (5 gb, 398,9 m.). — 13 h. 15, concert : *Sonate pour violon et piano en sol*, op. 78 (Brahms) ; *Sonate* pour violon et piano *en mi bémol* (Mozart). — 17 h. 15, l'heure enfantine. — 18 h. 35 : *Pompes et circonstances* (Elgar) ; *Sélection d'opéras d'Halévy* (ar. Urbach) ; *Coquette* (Chignell) ; *Trois esquisses hébraïques* (Keebor) ; *Seconde rhapsodie russe* (E. Olson) ; *Danse en sol mineur* (Brahms). — 19 h. 30, concert : *Pierrot de la minute* (Bantok) ; *Troisième symphonie en do* (Sibelius) ; *Second concerto de piano en si bémol* op. 83 (Brahms) ; *Joyeuse marche* (Chabrier). — 21 h. 45, gramophone.

HUIZEN (HOLLANDE) (1 875 mètres). — 20 h., concert : *Studenten-Musik* (Rosenmüller) ; *Fantaisies* (H. Purcell) ; *Suite* n° 1 *en la mineur* (Telemann) ; *Concert* (Torelli) ; *Suite* (Loewe van Elisenach). — 21 h. 30, *La Chauve-Souris* (Strauss) ; *Andante cantabile* (Tchaikowsky) ; *Aus Schuberts Skizzenbuch* (Urbach) ; *Unter dem Siegesbanner* (Blon).

ROME (441,2 m.). — NAPLES (331,4 m.). — 12 h. 40, radio-quintette. — 16 h. 5, pour les enfants. — 16 h. 30, concert varié. — 18 h. 50, disques. — 20 h., concert: *La jeune fille et la mort* (Schubert) ; *Berceuse* (Gretchaninoff) ; *Nicolette* (Ravel) ; *Les joyeuses commères de Windsor* (Nicolai) ; *Othello* (G. Verdi) ; *André Chénier* (Giordano).

RADIO-SUISSE-ROMANDE (émetteur national 403,8 m., Lausanne 678,7 m., Genève 760 m.). — 11 h. 40 (de Lausanne) : musique enregistrée. — 15 h. 30 (de Montreux): concert. — 16 h. 45 (de Lausanne) : concert récréatif. — 18 h. 1 (de Genève) : musique enregistrée. — 19 h. (de Genève) : concert d'orgue. — 19 h. 30 (de Genève) : quelques poèmes. — 19 h. 40 (de Lausanne) : récital de chant. — 20 h. 25 (de Lausanne) : estudiantina lausannoise Choralia.

CHRONIQUE COLONIALE

Le P. Lhande à Madagascar

Le *Malagasy*, qui paraît à Tananarive, reproduit ce passage d'une conférence faite par le R. P. Lhande dans la capitale de la Grande Ile :

« Le peuple malgache, au milieu duquel vous êtes, ne présente pas l'aspect misérable et menaçant de ma banlieue rouge que je viens de vous dépeindre. Il est bon, cordial, confiant, éminemment sympathique, intelligent. Ceux d'entre vous qui savent aller au fond des choses et ne s'arrêtent pas à quelques dehors superficiels peuvent m'en rendre témoignage. Vous lui devez votre appui, ainsi que l'exemple d'une vie intégralement haute pour représenter à ses yeux une France digne vraiment d'être aimée et pour l'aider à accomplir la tâche à laquelle il travaille : celle de son développement agricole, industriel et social.

» Quand je me suis embarqué pour Madagascar, on m'a dit : « Vous allez trouver une colonie en régression... » Eh bien, non. Je compte dire au contraire, et très haut, à Paris, que Madagascar se développe chaque jour davantage, que c'est un peuple qui pourra soutenir la comparaison avec n'importe lequel de nos autres colonies et même de certains de nos départements de France.

» Graduellement de belles routes et de bonnes lignes de chemin de fer y préparent l'utilisation de terres immenses auxquelles elles apporteront l'outillage nécessaire, les semences et les engrais. La culture de l'esprit s'y répand rapidement. Je suis convaincu que, sous l'égide de la France et à l'école de ses plus nobles traditions, le peuple malgache pourra un jour représenter ici une fraction glorieuse de notre patrie — la plus avancée sur la route des pôles — et capable de perpétuer notre vieil idéal en travaillant chez lui et dans la proche Afrique à ordonner les peuples dans la justice et à les concilier dans la charité. »

Sultan africain déposé

Le roi de Ruanda, le sultan Musinga, vient, comme il a été annoncé, d'être destitué par le gouverneur belge, agissant avec l'approbation du gouvernement central. Cette mesure n'a pas été prise sans de longues hésitations, mais elle est apparue aux autorités coloniales belges indispensable pour assurer l'évolution des populations et la sauvegarde des intérêts des indigènes.

On sait que dans le Ruanda, pays déjà évolué, ayant subi l'influence arabe et dans lequel existe une classe privilégiée, les Watusi, parmi lesquels se recrutent les chefs, l'administration belge pratique une politique de colonisation indirecte. Le roi Musinga, qui est âgé de près de 70 ans, règne depuis 1895. Il a été un despote absolu jusqu'en 1917 ; car, sous l'occupation allemande, le Ruanda-Urundi n'était pas effectivement occupé par les Européens. Aussi ce sultan a-t-il supporté malaisément, depuis quatorze ans, la tutelle des blancs. Il ne manquait aucune occasion, depuis quelques années, de contrecarrer l'action colonisatrice des Belges.

Les autorités avaient fort à se plaindre de sa conduite. C'est pour ses agissements en tant que souverain qu'il vient d'être déposé. Il exerçait une action cruelle sur ses sujets ; il ne pouvait se résigner à ne plus avoir sur eux droit de vie et de mort. Il contrecarrait l'action des résidents et administrateurs belges, en déplaçant les chefs favorables à l'administration européenne, en faisant disparaître des indigènes qui donnaient leur concours aux blancs. Il allait même jusqu'à paralyser les efforts faits par l'administration coloniale pour parer à la famine.

Mais les plaintes des indigènes, des chefs et des autorités européennes se multipliant, le gouverneur a, le 14 novembre, déposé le roi Musinga. C'est son fils, le prince Rudahigwa, âgé de 18 ans et qui a été élevé à l'école européenne des chefs, à Nyanza, loin de l'influence paternelle, qui a été proclamé, le 16 novembre, sultan du Ruanda et acclamé selon la coutume, par tous les grands vassaux.

Le sultan détrôné a été relégué à Schangougou, à la limite des territoires du Ruanda et de l'Urundi, vers le Tanganyika. Il reste sous la surveillance des autorités. S'il a la moindre velléité d'attiser des querelles intestines pour reprendre le pouvoir, il sera déporté hors des territoires sous mandat.

Missions au Soudan

Le professeur Chevalier a fait connaître à l'Académie des sciences politiques le programme de la mission qu'il va accomplir sur le trajet Sahara-Soudan où l'exploration botanique n'est encore qu'à ses débuts, avec les travaux de René Maire, de Trabut et quelques autres. Dans le domaine de l'acclimatation et de l'expérimentation scientifique tout est à faire pour ainsi dire. Dans le domaine de l'inventaire de la flore, nous ne sommes guère plus avancés, sauf pour le Sud-Algérien, le Hoggar, le littoral mauritanien et la région de Tombouctou. Les vastes territoires de la colonie du Niger, le massif de l'Aïr, l'Adrar des Iforas, le Tanezrouft, n'ont jamais été explorés au point de vue botanique. La végétation du Niger moyen et des abords du Tchad est elle-même peu connue.

Les gouverneurs généraux Brévié et Carde ont compris l'importance de ces recherches et de ces études. La création d'u jardin d'études désertiques à la lisière même du Sahara algérien et du Sahara soudanais, à l'entrée du fameux Tanezrouft, présentera une haute utilité.

L'Académie a décidé de donner à la nouvelle mission son patronage et une subvention en espèces.

M Raymond Duron a fait un voyage de prospection géologique dans le Sahel soudanais déjà étudié en partie par Chudeau, E.-F. Gauthier, Chevalier et Henri Hubert.

Quatre grandes dépressions se constatent entre Tombouctou et la mer :

a) Celle de Tombouctou, séparée du bassin inférieur du Niger par le seuil de Tosaye;

b) Le Macina, rempli d'argiles sableuses;

c) Le Hodh, rempli des mêmes argiles ;

d) Le Djouf, situé tout au Nord, en plein Sahara.

Les levés topographiques du service technique du Niger ont permis de constater que le village de Sokolo, situé à 120 kilomètres au nord du Niger, est à 10 mètres au-dessous du niveau du fleuve.

En ce qui concerne la cuvette du Djouf, sa partie la plus orientale, formée d'argiles et de bancs de sel, contient, d'après Chudeau, des restes de crocodiles et d'hippopotames. Taodéni est à 130 mètres d'altitude, à 600 kilomètres au nord et à 150 mètres au-dessous de Tombouctou. On sait donc, avec certitude, que les dépressions situées au nord du Niger sont à une altitude inférieure à celle du fleuve et n'en sont séparées que par des dunes.

L'oasis de Tozeur

Tozeur et son oasis tunisienne ne vivent que par les sources qui fonctionnent à l'instar de cheminées artésiennes naturelles et débitent à la seconde environ 700 litres d'une eau magnésienne, très habilement utilisée à l'irrigation de l'oasis ; l'innombrables séguias, dont l'eau claire mêle son murmure à celui des palmes aux jours de siroco, arrosent les jardins et les 250 000 palmiers de l'oasis.

Des mines de Metlaoui d'où s'extrait le phosphate aux palmiers de Tozeur, en bordure du Chott el Djerid, il n'est guère que 55 kilomètres de sable, mais d'un sable dont les amoncellements parfois chaotiques et la mobilité annoncent le désert tout proche. C'est d'abord, au départ de Metlaoui, une steppe argilo-sableuse, ravinée, puis bientôt uniformément plane, et que recouvre, en s'épaississant de plus en plus vers le Sud, un manteau de sable apporté du désert par le vent.

Puis la piste se poursuit, dans l'infini déploiement des sables, tout au long du principal couloir par lequel le siroco, qui s'en vient du Sud, s'en va, chargé de sable, vers le Nord.

Le sol, balayé par les courants d'air, n'héberge plus qu'une végétation de plus en plus naine et rare ; bientôt, l'on ne distingue plus que quelques buissons nains, souffreteux et clairsemés.

Après une longue course au désert, le regard se pose, noyé sur la masse verte de la palmeraie de lumière.

Sur ce fond, la ville est construite en briques séchées au soleil qui, souvent, artistement agencées, donnent aux maisons une allure originale ; c'est uniquement de la disposition plus ou moins variée de ces briques, dessinant des motifs en saillie ou en retrait ou des combinaisons géométriques très sobrement décoratives, en revêtement sur une masse de pisé, que les Tozeri tirent quelque effet ornemental.

Dominant les plans arides des terrasses, quelques minarets, la tour tronquée de la grande mosquée, des palmiers solitaires.

En ce pays où il ne tombe guère plus de 150 millimètres d'eau par an, 11 000 indigènes vivent du produit des 250 000 palmiers que renferme l'oasis, dont la superficie atteint presque un millier d'hectares ; là est récolté la fameuse deglat-ennour, la datte si appréciée sur les marchés européens.

Et le tourisme n'a point craint d'inscrire sur ses itinéraires sud-africains où les cars doublent les lentes caravanes sur les pistes tourmentées, Tozeur et son oasis, la « perle du Djerid ».

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Service de commission de la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, se charge de procurer à nos lecteurs, sur leur demande, les ouvrages que nous annonçons, mais seulement : 1° s'ils sont édités à Paris ; 2° s'ils se trouvent chez les ÉDITEURS PROPREMENT DITS *; 3° si, en raison de l'accroissement des tarifs postaux, le prix du port est ajouté au prix marqué.*

— *Almanach du combattant et des victimes de la guerre*. 11e année 1932. Rédacteur en chef, Jacques Péricard. 360 p. Franco, 6 francs. Editions du Combattant, 80, rue de Bondy, Paris, Xe. — Après l'ambassadeur Myron Herrick, les maréchaux Foch, Diaz, Douglas Haig, c'est M. André Maginot, ministre de la Guerre, qui, cette année, préface *l'Almanach du Combattant*. Au sommaire, notamment : « La paix et les anciens combattants », par Georges Claude ; Henri Pichot; André Tardieu; le général polonais Gorecki, etc.; une revue satirique des événements de l'année ; une pièce humoristique: *En perme*; de longs extraits des meilleurs livres de guerre français, allemands, américains, anglais, portugais, belges; de nombreux contes de guerre et d'après-guerre illustrés par J.-J. Rousseau, André Lagrange, R.-G. Gautier ; la législation complète des combattants et victimes de la guerre ; une longue étude de Jacques Péricard, rédacteur en chef de l'*Almanach*, sur ce sujet : « Quelle valeur faut-il attribuer aux décorations de la guerre » ? etc.

— *Un Pèlerinage artistique à Florence*, par le R. P. SERTILLANGES, O. P., membre de l'Institut. Un beau volume (15 × 20) sur papier couché de luxe, 168 pages, 104 gravures, 35 francs, plus le port. Editions de la Pensée catholique, 38, quai Mativa, Liége. — Quel meilleur guide choisir que le P. Sertillanges pour visiter Florence ? Il nous communique ses impressions d'artiste et de lettré, de religieux aussi ; Fra Angelico et Michel-Ange retiennent plus particulièrement son attention, deux artistes si divers, et dont l'union ferait l'artiste complet.

— *Congrès diocésain de Lille*. — MM. les curés, vicaires, directeurs et directrices, militants et militantes d'œuvres, et, en général, tous ceux qui s'intéressent à l'Action catholique, apprendront avec satisfaction que le compte rendu *in extenso* des travaux du dernier Congrès de Lille vient de paraître sous la forme d'une élégante et substantielle brochure de 50 pages. En vente : 3 francs franco.

S'adresser à M. l'abbé Dutoo, à la Centrale des œuvres, 39, rue de la Monnaie, Lille.

— MARIUS FOURNIER: *La Vierge, notre espérance et notre amour*. Poèmes : 1re série : 3 francs ; 2e série: 10 francs. — Après avoir, dans deux précédents ouvrages, *En haut les cœurs* et *Fleur des Alpes*, exalté la vaillance de la foi et la vie simple et chrétienne, M. l'abbé Marius Fournier, dans ces nouveaux poèmes, *la Vierge, notre espérance et notre amour*, met au service de la piété mariale des vers d'une forme classique, tout imprégné de l'Evangile. Du « Berceau » de la Vierge jusqu'à l'Assomption, en passant par la Fuite en Egypte et le *Stabat*, il chante toute la vie de la Vierge. Il médite tour à tour sur Nazareth et sur l'autel élevé par les Gaulois, *Virgini parituræ*, sur l'espérance des désespérés, sur la Reine des apôtres et sur le protrait fait par saint Luc « le portrait inachevé ». Tous ces chants de poète sont des cris de foi qui ne sauraient manquer de trouver un écho dans les âmes croyantes. — CH. B.

— *La « Mère Poulard »*, par E. COUILLARD, curé du Mont-Saint-Michel. Prix, 5 francs. En vente « Au Dauphin », Mont-Saint-Michel (Manche). — Jusqu'aux premières années de ce siècle, quel pèlerin du Mont n'a connu l'hôtelière de « Saint-Michel Tête d'Or », Madame Poulard — la mère Poulard — et sa fameuse omelette ?

M. le chanoine Couillard, le curé du Mont, fait, en des pages charmantes, le portrait et l'histoire de cette brave femme, de cette bonne chrétienne. Avec lui, nous entrons dans la vieille auberge, nous voyons la mère Poulard, la poêle à la main, faire cuire son omelette, nous rencontrons au Mont celui-ci ou celui-là et même Clemenceau, nous suivons l'hôtelière de « Saint-Michel Tête d'Or », dans sa vie et jusque dans les délicatesses de sa conscience. En des jours où l'honnêteté professionnelle a souvent besoin d'être restaurée, n'est-il pas bon d'entendre la « mère Poulard » dire : « On a tort de vouloir faire fortune en quelques années. Cela n'est pas permis. »

En ce délicieux petit volume, c'est tout l'air sain du Mont que M. le chanoine Couillard nous fait respirer. — CH. B.

— *L'attelage: le cheval de selle, à travers les âges* (Contribution à l'histoire de l'esclavage), par le commandant LEFEBVRE DES NOËTTES. Préface de JÉRÔME CARCOPINO, de l'Institut. Deux volumes, dont un d'illustrations. Prix, 60 francs. — Cavalier doublé d'un érudit, le commandant Lefebvre des Noëttes, après de longues études des textes anciens et des documents figurés, terres cuites, bas-reliefs, papyrus, peintures, sculptures, cachets, bronzes, manuscrits, etc., fait, à travers les âges et les pays, l'histoire de l'attelage et l'histoire du cheval de selle. 500 illustrations marquent, avec le texte, les étapes de cette histoire, depuis l'Elam et la Chaldée jusqu'à notre temps, en passant par la Grèce, Rome, l'Inde, la Chine et notre moyen âge occidental.

De l'évolution matérielle de l'attelage et du harnachement, M. Lefebvre des Noëttes s'élève à la technique militaire et à l'histoire sociale. Ainsi, fait-il remarquer, ce n'est qu'à partir du jour où le cavalier eut, par la selle et l'étrier, une assiette solide et la possibilité d'utiliser librement ses armes, que devient possible la charge à fond, décidant souvent d'une bataille.

L'étude des progrès de l'attelage conduit le commandant Lefebvre des Noëttes à des considérations plus hautes encore. C'est au xe siècle qu'a été trouvé l'attelage moderne, qui se compose essentiellement de trois éléments : le collier d'épaules, la ferrure à clous et l'attelage en file. Par cet emploi rationnel des forces des bêtes de trait, l'homme pouvait désormais s'en servir pour le transport des matériaux très lourds et pour de grands travaux. Auparavant, c'était à d'autres hommes, aux esclaves, qu'on demandait ce transport et ces travaux. Or, c'est précisément à partir du xe siècle qu'a disparu l'esclavage. Le commandant Lefebvre des Noëttes estime donc que l'invention de l'attelage moderne est l'une des causes de cette heureuse révolution sociale.

La cause principale, c'est le christianisme sa doctrine et sa fraternité : mais il n'en est pas moins permis de penser, comme le commandant Lefebvre des Noëttes, que la découverte de l'attelage moderne, en facilitant l'accord de l'intérêt avec la morale et l'idéal chrétiens, est venue à point favoriser, hâter et généraliser l'affranchissement des serfs. C'est donc avec raison que l'auteur de ce très savant et très intéressant ouvrage le donne comme une « contribution à l'histoire de l'esclavage ». — CH. B.

— *Bande d'as*, par le R. P. VICTOR BARJON. Illustrations de B. Jubert. Un beau volume, 13 1/2 × 20 1/2, de 126 pages ; héliogravures hors texte. 9 fr. 90 franco. Chez l'auteur, 4, montée de Fourvière, Lyon, 5e. — Ce sont vraiment des as que ces élèves : l'un en pénitence s'amuse à fourrager avec un couteau dans une vieille cartouche, et trouble, par une explosion, un dîner auquel il ne prenait point part. « Et voilà les générations que nous préparent les Jésuites du xxe siècle », ajoute l'auteur. Mais que de faits touchants, même chez ces soi-disant révoltés et désobéissants, et surtout chez les « bons cœurs » ! Quel idéal ! Un petit bonhomme raconte que, depuis sept ans, il veut être missionnaire ; et il a 12 ans !

— Pièces représentées et écrites pour Cercles dramatiques ou patronages, avec interprétation, pour hommes seulement, par M. PIERRE LAMARCHE :

L'anglais en une leçon, comédie-vaudeville en 1 acte, 4 acteurs, 2 fr. 50 ; *Le chemin du devoir*, drame social en 5 actes, 10 acteurs, 4 francs ; *Noël dans les tranchées*, drame social en 5 actes, 9 acteurs, 4 francs ; *L'âme de l'empereur*, drame historique en 9 tableaux, 11 acteurs, 4 francs ; *La voie triomphale*, drame historique en 8 tableaux, 12 acteurs, 4 francs.

Parmi les pièces qui exigent une interprétation mixte, citons :

La Passion de Notre-Seigneur, drame sacré en 10 tableaux (17 h., 6 f.), 4 fr. (la musique d'accompagnement est composée) ; *Lourdes*, drame religieux et social en 7 actes (15 h., 7 f.), 4 francs. En vente chez l'auteur, 12, place de Capécure, Boulogne (Pas-de-Calais).

Les droits d'auteur réclamés par M. P. Lamarche, pour les représentations de ses œuvres théâtrales sont de 20 fr. fixes par séance, pour ses pièces en 3 actes et plus, de 7 francs pour celles en 1 acte (France et étranger, même tarif). Ils sont attribués à un Petit Séminaire.

Les droits d'auteur seront payés directement après chaque représentation (ou deux consécutives), nets de tous frais d'envoi, par mandat poste ou carte, à M. P. Lamarche, 12, place de Capécure, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

— *Le Petit Missel grégorien*, avec *Office des morts*, n° 259 (Franco tout relié, 5 fr. M. l'abbé Babin, C. c. 8317, Nantes), dont nous avons parlé dans la *Croix* du 19 novembre, ne contient pas seulement 20 morceaux choisis pour *Saluts*, comme une erreur typographique nous le fait dire: c'est 120 qu'il faut lire.

— *Almanach noir 1932*. 112 pages gaies et instructives, 1 fr. 95, par KOUAKOU L'AFRICAIN. Edité par les Missions africaines de Lyon, 150, cours Gambetta, Lyon (Rhône), C. c. 87-64. — Cet almanach, extrêmement varié, intéressera tous les lecteurs grands et petits, qui y retrouveront les meilleures impressions de l'Exposition coloniale.

— *Catéchisme illustré*. In-4° de 176 p., papier fort; 17 planches en couleurs et 61 gravures en noir, de V. DIVACHE. Cartonné, 30 francs; franco, 32 fr. 25. Edition en noir, brochée, 8 fr. 50; franco, 10 fr. 35. — Ce « livre de prix » est une chose vraiment précieuse. Toute la doctrine chrétienne y est racontée ou dialoguée, et représentée en gravures, à l'usage des enfants. En des scènes variées et toutes naturelles, à propos des rencontres de chaque jour, la croyance catholique, les faits évangéliques et la morale sont expliqués, tantôt par l'un, tantôt par l'autre, souvent par les enfants eux-mêmes. Et cela peut leur apprendre précisément à réfléchir tout en les amusant sainement. L'illustration est très correcte, naturelle et agréable à voir. C'est vraiment une belle œuvre, très vivante et très utile.

D'autres éditions, sans les planches en couleur, mais avec de nombreuses gravures en noir et le même texte, mettent ce livre utile à la portée du grand nombre.

— *Agenda Mame*. La presque totalité des prêtres français se sert de l'*Agenda ecclésiastique Mame*. L'édition 1932 ne le cède en rien à ses devancières par son caractère pratique et l'intérêt des renseignements. Son prix n'a pas été augmenté depuis six ans : 1 fr. 95! L'*Agenda Mame* est muni d'un crayon.

— *L'enfer des plages*. Tract, 10 fr. le cent. Propager tout l'hiver. Abbé CAMICAS, Bollène (Vaucluse), C. c. Marseille, 41. 51.

— *Deux tracts à distribuer aux inhumations*. Chacun est en 4 pages, petit in-8°. Les 12, franco, 0 fr. 75 ; le cent, 7 francs. En vente à l'Œuvre expiatoire, La Chapelle-Montligeon (Orne). — Ce serait évidemment pratique de pouvoir faire lire quelques réflexions substantielles de ce genre à ceux qui ne vont à l'église que pour accompagner les morts.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Amitiés coûteuses

L'amitié britannique est coûteuse et peu fidèle. La France lui a sacrifié deux milliards et demi ; en guise de remerciements, M. Runciman a débité aux Communes une diatribe contre notre pays. Le « Quotidien » taxe le gouvernement d'imprudence :

Comment ne pas éprouver une pénible surprise, en lisant dans les feuilles anglaises de violentes diatribes contre l'égoïsme français ? Qu'est-ce donc que l'altruisme, la solidarité internationale et la solidarité entre les anciennes alliés de 1914 ?

Cependant, la Banque de France, organisme d'Etat, par son privilège d'émission et les contrats qui la lient à la Trésorerie, est aussi une Société privée. Elle a des actionnaires, elle a un conseil d'administration.

Si le gouvernement, dans un but politique dont il est juge, fait appel aux disponibilités de notre Banque d'Etat, il est clair qu'il prend lui-même ses responsabilités, et ne peut user qu'avec ménagement de ses droits, quasi régaliens, sur une Société « privée » dont les administrateurs doivent des comptes aux porteurs des titres de la Société.

L'« Ere Nouvelle » souhaite que la France, si généreuse pour le monde entier, mette d'abord de l'ordre dans sa propre maison :

Oui vraiment, nous avons notre déficit des chemins de fer et nous ne semblons guère y songer tandis que nous dépensons nos milliards à travers le monde. Le gouvernement attend ; le Parlement recule. Oublient-ils l'un et l'autre qu'il s'agit de la première et de la plus importante industrie du pays, d'une industrie qui occupe quelque 700 000 travailleurs et qui intéresse des centaines de milliers de petits obligataires et d'humbles actionnaires ! Veulent-ils qu'aux uns on réduise le travail et aux autres leurs modestes revenus ? Ou alors, le déficit s'accroissant, préfèrent-ils que l'on demande au contribuable de le combler ?

C'est à tout cela qu'on ne peut s'empêcher de songer en considérant la facilité avec laquelle nous mettons nos milliards à la disposition des uns et des autres.

M. Raoul Sabatier (Journal) donne comme raison de l'intervention gouvernementale la nécessité de lutter contre la propagande allemande :

Cette situation (la perte de la Banque de France sur les livres) était évidemment notoire ; elle fut exploitée à l'étranger et servit de point de départ à une offensive contre les valeurs maîtresses de notre marché. Belle occasion pour qui recherche, fût-ce à la faveur d'une débâcle mondiale, l'annulation des réparations, d'aller, clamant : « Voyez ! rien ne résiste à la tourmente. Après l'Allemagne, l'Angleterre ; après l'Angleterre, les pays à finances pourtant solides, la France... Allons, passons l'éponge sur les obligations nées de la guerre... Ce sera encore le moindre mal... »

Désarmer une telle propagande à la veille des grandes réunions internationales, empêcher que notre Institut d'émission, indispensable au maintien de notre crédit dans le monde, ne se trouve en difficulté : voilà qui explique pourquoi le gouvernement a résolu d'intervenir.

Semaines décisives

Rentrée du Congrès à Washington, Comité de Bâle, montée des hitlériens vers le pouvoir, politique économique de Londres, crise soviétique, sans oublier le conflit mandchourien, tout s'unit pour rendre décisives ces semaines de décembre. De M. Pierre Lyautey (Journée Industrielle) :

Les semaines qui vont venir sont d'autant plus décisives que l'Europe se met aux écoutes d'Hitler. Le Comité de Bâle va, dans cette ambiance, examiner la capacité de payement de l'Allemagne; aussi tiendra-t-il le plus large compte de la « capacité de résistance » de la France. C'est donc à nous à faire preuve de la plus grande fermeté, car on ne peut que constater que c'est à partir des élections du 14 septembre 1930, comme la constate le *Sunday Times*, que le doute a gagné le monde. Il faut donner à nos contemporains idolâtres de confiance un minimum de certitude. Est-ce là une thèse française ? Non, c'est une thèse simplement humaine, car le respect des engagements est à la base de toute relation entre les hommes et la négligence de certains contrats devient l'une des raisons de la prolongation de la crise.

Dans ces circonstances c'est aux dirigeants du pays, écrit Sénatus (Avenir) de dire ce qui est et de rassurer un public avide de certitudes :

On a critiqué M. Laval d'avoir attribué une partie de nos maux à ce qu'il a appelé une crise de neurasthénie collective. C'est pourtant le terme exact, et la proximité des élections générales, en excitant les polémiques des partis, favorise cette dépression; ne faut-il pas démontrer que tout va de mal en pis, par la faute de la majorité et de ses représentants au pouvoir ? C'est un rendu pour un prêté, d'ailleurs, car il nous souvient qu'il y a quatre ans, il en fut de même. N'empêche que ce genre d'accusation n'engendre pas l'optimisme et la confiance. Et c'est précisément parce que le Français moyen manque du scepticisme souriant qui conviendrait en de tels cas que les propos réconfortants devraient tomber de plus haut.

Faiblesses coloniales

L'Exposition de Vincennes n'a été qu'un début ; il faudra que la France organise son trafic colonial. M. Maurice Prax (Petit Parisien) rappelle les déclarations de M. Candace, se plaignant de ce que nous laissions pourrir les bananes de nos colonies pour savourer fort cher celles de l'étranger... Et il en est de même pour les autres produits.

Certaines de nos colonies produisent du bon café. Mais nous préférons acheter notre café ailleurs que chez nous. Notre goût du café nous coûte près de 2 milliards par an. La somme est coquette; mais cet argent n'est pas pour nos colonies. Nos colonies, qui nous offrent un café fort savoureux, reçoivent tout juste 1 % de ce bel argent français.

Certaines de nos colonies africaines peuvent nous donner toutes les graines et tous les fruits oléagineux dont nous avons besoin. Allons donc ! Ce serait trop beau ! Nous préférons acheter graines et fruits oléagineux chez le voisin. Ça nous vaut un déficit annuel de 1 500 millions de francs.

Et le caoutchouc? Et tout le reste ?

Mais si nous ne savons pas faire nos achats dans nos colonies, nous ne savons pas non plus vendre dans nos colonies. Nos colonies suivent l'erreur de la métropole. Elles font venir d'Amérique, d'Angleterre et d'Allemagne, des marchandises et des produits que la France leur procurerait à meilleur compte et de meilleure qualité. Ainsi, les colonies françaises ne sont même pas les meilleures clientes de la France.

Après avoir offert au monde le magnifique spectacle de l'Exposition de Vincennes, il faudrait peut-être que nous nous décidions enfin à organiser notre économie nationale, notre production coloniale, notre trafic colonial. La tâche n'est pas de celles qui peuvent effrayer un ministre des Colonies de l'intelligence et de l'allant de M. Paul Reynaud, mais elle ne dépend pas de lui seul.

Académie des sciences

M. Esclangon a signalé qu'un astronome de l'Observatoire de Paris, M. Lyot, a réussi, en juillet dernier, au cours d'une mission au Pic du Midi, à photographier directement la couronne solaire en utilisant les radiations du spectre continu.

M. Matignon a présenté les résultats des travaux de MM. Kling et Florentin qui ont trouvé le moyen d'obtenir des hydrocarbures (essence et autres), en distillant la houille extraite du sol.

Le professeur Lapicque a présenté une note de Mlle Catherine Veil et de MM. Comandon et de Fonbrune sur les mouvements rythmiques et synchrones provoqués dans les cellules pigmentaires d'une écaille de poisson par l'action du chlorure de baryum ou du carbonate de guanidine.

L'Académie a élu M. Charles Richet vice-président de l'Académie, pour 1932.

C'est lundi prochain, que l'Académie tiendra sa séance publique annuelle.

HYMNES ANCIENNES et H. NOUV. guide grégorien nécessaire aux Maîtrises, 0 fr. 50 le n°. GUERRET à Putanges (Orne)

ÇA ET LA

Morts d'hier

Le général de brigade en retraite, Gustave Bordeaux, commandeur de la Légion d'honneur, 65 ans. — M. de Ruaz, président de la Société de la gravure sur bois. — M. Félix Galipaux, 71 ans, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de nombreux monologues et excellent acteur. En 1881, il avait obtenu le premier prix de comédie au Conservatoire de Paris. — M. Louis Lasteras, ancien maire de Vichy, 81 ans. Il était officier de la Légion d'honneur.

En l'honneur d'Adolphe Retté

Le mardi 8 décembre, jour anniversaire de la mort d'Adolphe Retté, une plaque commémorative a été dévoilée sur la maison où il est décédé à Beaune, 3, rue de Lorraine. L'inscription suivante est gravée sur la plaque :

ADOLPHE RETTÉ
POÈTE
ÉCRIVAIN CATHOLIQUE
VINT EN CETTE MAISON EN 1924
IL Y MOURUT LE 8 DÉCEMBRE 1930

L'inauguration a eu lieu sans discours, en présence du clergé beaunois et des amis de l'illustre converti.

Cinquante ans de mariage

Tout récemment, à Neuvy-le-Roi, dans l'Indre-et-Loire, M. et Mme Lefèvre ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. La cérémonie a commencé par une messe à la paroisse, et M. le chanoine Bénard a su trouver pour la circonstance des mots qui sont allés au cœur de tous ses paroissiens.

Des livres de prix

Au cours d'une vente aux enchères qui a eu lieu aujourd'hui à Londres, un manuscrit allemand du XVe siècle, de l'Apocalypse, a été vendu 2 300 livres sterling (215 000 francs) ; une Bible française du XIIIe siècle, 52 livres ; une copie de *Rosalynde*, de Lodges (1590), dont Shakespeare s'est inspiré pour sa comédie *As you like it* a été achetée 2 000 livres (224 000 francs), par un collectionneur américain.

A l'Académie d'Amiens

Vendredi dernier, M. le chanoine M. Levé, supérieur de l'école Saint-Martin d'Amiens, a pris séance, comme membre titulaire, à l'Académie de cette ville, devant une assemblée exceptionnellement brillante et nombreuse. Il a lu un discours sur Mgr de Bombelles, ancien évêque d'Amiens. Il a été reçu par M. Gaston Chantrieux.

Prix littéraire

Le prix Théophraste Renaudot a été attribué, au premier tour du scrutin, à M. Hériat pour son roman *l'Innocent*.

LE CLERGÉ A L'HONNEUR

M. l'abbé Jules Prud'homme, curé de Montmort (Marne), qui fut mobilisé comme maréchal de logis au 40e R. A. C. et termina la guerre comme lieutenant au 285e R. A. L., est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. l'abbé Poinsart, archiprêtre de Sézanne (Marne), caporal-brancardier et aumônier auxiliaire pendant la guerre, a reçu la médaille militaire.

LA VIE CHÈRE

Chacun se plaint de la vie chère, sauf en ce qui concerne les fruits. C'est que chacun sait bien que l'hiver apporte avec lui, les plus riches, les plus savoureux, les moins chers de tous les fruits, les oranges et les mandarines.

La saison est venue des cures d'oranges. Chaque matin, prenez six belles oranges. Exprimez-en le jus. Buvez-le. Déjà après quelques jours de ce régime, vous vous sentirez mieux. Vos petites misères physiques, vos malaises, vos douleurs, vos éblouissements, si fréquents chez les personnes surmenées, disparaîtront comme par enchantement.

C'est que les Oranges et les Mandarines contiennent des milliards de vitamines, et tous les éléments rafraîchissants dont votre corps a besoin après la saison chaude.

C'est un médicament de choix, efficace et peu onéreux. Pour rajeunir, commencez dès demain votre cure de jus d'Oranges.

Le distributeur de tracts antifrançais à Strasbourg est reconduit à la frontière

A la suite de la distribution de tracts de propagande germanophile aux étudiants de l'Université de Strasbourg, laquelle avait amené les protestations des groupements universitaires, une enquête a été conduite par un commissaire de la direction générale des services de police d'Alsace et de Lorraine. Elle vient d'établir que le distributeur de ces tracts était un Allemand, Hans Hartmann, agent du Dr Ernst, de Berlin, chargé de la propagande près des minorités nationales.

Hartmann, qui a fait des aveux complets, a été reconduit à la frontière.

Le maréchal Franchet d'Esperey au Venezuéla

A son retour de Colombie, le maréchal Franchet d'Esperey s'est arrêté, de nouveau, au Venezuela, où il a été l'objet de nouvelles manifestations de sympathie.

A Maracay, où il est allé s'entretenir avec le président de la République, il a été l'hôte du général Gomez, qui lui a offert l'hospitalité dans une nouvelle villa qui a été baptisée, en souvenir de cette manifestation franco-venezuelienne « villa Maréchal-Franchet-d'Esperey ».

L'accident d'aviation de Bangkok

Nous avons signalé dans notre dernier numéro, le terrible accident survenu à l'aérodrome de Bangkok (Siam) à l'avion postal de la ligne Batavia-Amsterdam.

Parmi les tués se trouve un passager français, M. Baudart, fonctionnaire au ministère français de la Justice.

M. Baudart faisait route pour Marseille. Ayant manqué à Médan (Sumatra) le bateau qui devait le ramener en France, il avait pris l'avion postal.

Le prix Goncourt

C'est donc fait, le prix Goncourt a été attribué, et le lauréat est M. Jean Fayard, fils de l'éditeur Arthème Fayard, jeune romancier lancé à grand renfort de réclame et d'articles dithyrambiques par les hebdomadaires de la maison Fayard...

Le chef d'orchestre fut M. Léon Daudet, membre de l'Académie Goncourt et grand ami de la maison Fayard et de ses publications. M. Daudet ne tarit pas d'éloges sur M. Jean Fayard et son roman, *Mal d'amour*, et il y met l'exagération et le manque de mesure qui lui sont habituels. Il y met aussi sa complète absence de sens moral.

La *Croix* se fait un devoir d'éclairer les catholiques. Les critiques semblent tous d'accord pour louer les qualités littéraires de *Mal d'amour*. Nous ne les contredirons pas. Nous reconnaîtrons même volontiers que l'histoire est simple et bien conduite, que l'analyse psychologique des sentiments est pénétrante, que ce jeune romancier montre souvent une grande fraîcheur en même temps qu'une grande maturité d'esprit.

Mais, si le point de vue moral est totalement absent du jugement de la plupart des critiques, nous n'avons que davantage le devoir impérieux de condamner un roman qui va si nettement à l'encontre des lois morales et de le déconseiller à tous nos lecteurs.

Mal d'amour nous décrit la liaison de deux jeunes gens en dehors des saintes lois du mariage et l'auteur semble trouver absolument naturel ce qui est purement et simplement un péché mortel.

Et ce récit est baigné d'un bout à l'autre dans une trouble et dangereuse atmosphère de sensualité.

M. Léon Daudet s'extasie sur « le mélange du sensible et du sensuel » (*Candide*, 26 novembre 1931) et justifie le tout, en affirmant que « la poésie ou faculté de transfiguration transforme les maux, les erreurs et les défaillances en un élixir de miséricorde ».

Il faut pourtant remarquer que, si M. Jean Fayard ignore totalement la culpabilité des fautes de la chair, il sent quelquefois combien la joie qu'elles donnent est pesante et pénétrée de tristesse.

Quand Jacques et Florence vont commettre leur faute, l'auteur nous dit : « Ils montèrent l'escalier l'un derrière l'autre, la démarche lourde et la tête basse, de l'allure dont deux condamnés marchent au supplice. »

Et, à la fin du livre, M. Jean Fayard avoue : « L'homme poursuit en vain son rêve... ni dans l'amour, ni dans l'art, il ne trouve la récompense de ses efforts. »

S'il voulait être logique, il conclurait que, si aucune joie créée ne peut satisfaire l'homme, c'est en Dieu seul qu'il doit chercher le bonheur et placer la fin dernière et la loi de sa vie. Hélas !

M. Jean Fayard ne tire pas cette conclusion, mais il se contente d'un vague pragmatisme qui, devant l'impossibilité d'aboutir au vrai bonheur, recherche l'effort pour l'effort : « Le tourment, ou plutôt l'effort, est l'élément même de la vie. »

Après avoir dit ce que nous pensons de ce roman sensuel et immoral, nous devons protester avec énergie contre la réclame de l'éditeur qui le présente comme un « document surprenant sur cette fameuse jeunesse d'après-guerre ».

Non et non ! la jeunesse d'après-guerre n'est pas cela ! Nous connaissons les jeunes gens de nos grandes Ecoles et de nos Facultés. Nous connaissons le splendide renouveau de vie chrétienne qui grandit chaque jour parmi eux. Et, même chez ceux que la grâce n'a pas encore conduits à une vie vraiment chrétienne, nous trouvons beaucoup plus de santé morale que chez les héros de *Mal d'amour*. Ils ne sont pas les simples jouets de leurs sens et de leurs passions, ils ont le sentiment d'un devoir plus grand et plus haut et nous voyons la plupart d'entre eux fonder très jeunes une famille et envisager sérieusement la vie avec toutes ses obligations.

Voilà ce qu'il fallait dire. Hélas ! la *Croix* est seule à le dire. L'*Echo de Paris* (8 décembre 1931) recommande *Mal d'amour*, comme « une avance en profondeur dans l'analyse sentimentale » et l'*Ami du peuple* (7 décembre 1931) loue comme « œuvre originale et forte » ce *Mal d'amour* « que nous primes, dit-il, tant de plaisir à lire ».

La *Croix* ne suit pas l'opinion ou la mode, elle fait son devoir.

L. B.

Chronique politique

Les socialistes contre la main-d'œuvre étrangère

Le Commission administrative permanente du parti socialiste unifié a tenu une conférence avec des représentants du parti ouvrier belge en vue d'examiner la proposition récemment déposée par le groupe socialiste de la Chambre qui, en raison du chômage, tend à interdire l'entrée, en France, de nouveaux travailleurs étrangers et à limiter à 10 pour 100 l'emploi de la même catégorie d'ouvriers dans les entreprises.

Les intentions exprimées par la proposition de loi ont été approuvées à l'unanimité. Cependant, pour éviter des équivoques, MM. Antonelli et Salengro demanderont à leur groupe parlementaire de déposer, devant la Commission du travail de la Chambre, des amendements destinés à assurer aux travailleurs frontaliers et saisonniers la jouissance de la situation qu'ils ont présentement.

Les radicaux et les socialistes français contre la suppression du second tour de scrutin

Définissant sa tactique, en vue des élections de 1932, le Congrès du parti socialiste français s'est prononcé pour une entente entre les partis de gauche au premier tour pour la constitution d'une candidature unique ; au deuxième tour de scrutin, les candidats du parti devront observer la discipline républicaine.

D'autre part, la Fédération des Comités radicaux-socialistes de Paris a approuvé l'attitude du groupe parlementaire du parti tendant à s'opposer à la proposition de modification du scrutin législatif, présentée à la Chambre par la Commission du suffrage universel.

Enfin, à Toulouse, au cours de l'assemblée générale tenue sous la présidence de M. Delthil, sénateur, la Fédération radicale et radicale-socialiste du Sud-Ouest a voté à l'unanimité un ordre du jour protestant contre le projet de modification de la loi électorale supprimant le second tour de scrutin.

Une réunion de Jeunesses patriotes troublée par les socialistes et communistes

Une réunion organisée à Bordeaux par les Jeunesses patriotes et à laquelle MM. Taittinger et Ybarnégaray devaient prendre la parole, a été troublée par des manifestants socialistes et communistes. Huit personnes ont été blessées, dont une grièvement. La police a dû faire évacuer la salle.

« LA MEILLEURE PART » et « CŒURS D'APOTRES » Sont des films qui ont suscité des Vocations Sacerdotales.
Fou-Ki-Ri et Bamboula fera prier pour les pauvres païens et suscitera des Vocations Missionnaires.

- Restez l'ami de votre cœur et de vos nerfs. Le café Sanka, sans caféine vous y aidera beaucoup.

L'union des forces nationales à Mantes

La Fédération des Comités républicains de l'arrondissement de Mantes, comprenant les groupes politiques suivants : Gauche radicale, républicains de gauche, Alliance démocratique, Fédération républicaine, démocrates populaires, réunis en Commission exécutive composée des représentants qualifiés des cinq cantons de l'arrondissement, après avoir entendu les huit candidats, qui se sont tous engagés à se soumettre à la décision de la Fédération pour la désignation d'un candidat unique contre le député sortant M. Bergery, a désigné par un vote au bulletin secret, M. Marcel Bucard, ancien combattant, officier de la Légion d'honneur, dix citations, né et électeur dans l'arrondissement.

M. Marcel Bucard s'était déjà présenté en 1924 sur la liste Tardieu, dans l'arrondissement de Mantes.

En Syrie

Déclarations de M. Ponsot sur le nouveau statut

M. Ponsot, haut commissaire de France, a réuni lundi, à Damas, le Conseil consultatif du territoire syrien du mandat auquel il a fait d'importantes déclarations.

Après avoir rappelé l'étude approfondie à laquelle s'est livré le gouvernement français au sujet des problèmes posés par les négociations du futur traité, le haut commissaire a souligné la nécessité d'attendre pour engager un débat la constitution du gouvernement syrien régulier, seul qualifié pour ouvrir cette négociation.

Il s'est déclaré alors résolu, si le gouvernement issu des élections est animé de dispositions satisfaisantes, à aborder immédiatement l'examen du règlement qui sera réalisé par étapes, mais cependant assez rapidement.

Actuellement, la consultation électorale est la seule question à l'ordre du jour politique.

GRIPPE efficacement combattue par L'ASPIRINE BAYER Toujours bien tolérée par l'estomac
BAYER

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

Il sera attribué solennellement le 10 décembre en présence du roi de Norvège

Le Comité Nobel annonce que la cérémonie solennelle à laquelle donne lieu la remise du prix de la paix se déroulera le 10 décembre en présence du roi et du prince héritier.

Aucune information n'a encore été publiée au sujet des délibérations du Comité. On sait que plusieurs noms ont été cités dans la presse, entre autres ceux du comte Coudenhove Kalergi, initiateur de la Paneurope; de Jane Addams, sociologue américaine très connue, etc., mais il ne s'agit là que de simples suppositions.

Les chômeurs et les impôts

Le ministre des Finances vient de rappeler l'attention des percepteurs sur les chômeurs redevables d'impôts directs.

Pour se mettre à l'abri de toute poursuite, ces contribuables devront se faire connaître de leur percepteur et lui justifier de leur situation actuelle, notamment en présentant leur carte de chômage.

Pas de rues rouges...

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, s'étant opposé à l'approbation de nouvelles dénominations de rues décidées par la municipalité de Oissel (Seine-Inférieure), il n'y aura pas, dans cette commune, de parc Sacco-Vanzetti, de rue Louise-Michel, de rue et passage Babeuf, de rue Lénine, etc.

Les victimes du "Saint-Philbert"

Le *Journal Officiel* du 8 décembre publie la liste de 234 victimes de la catastrophe du *Saint-Philbert* pour la constatation judiciaire de décès va être poursuivie par le Parquet général de la Cour de Rennes.

Dans la marine

La marine italienne est dotée d'un nouveau sous-marin

Le nouveau sous-marin *Fieramosca*, construit dans les docks de Tarente, a été remis à la marine militaire. Il jauge 1 400 tonnes. C'est le plus grand de la marine italienne. Il est armé de huit tubes lance-torpilles, doté de huit torpilles de réserve, et d'un canon de 109 m/m. Sa vitesse maximum est de 18 milles 5 à l'heure à la surface et de 10 milles à l'heure en plongée.

Le contre-torpilleur « Tartu » a été lancé à Nantes

Lundi après-midi a été lancé à Nantes, en présence du contre-amiral Nielly, commandant de la marine à Lorient, et de toutes les personnalités de la ville de Nantes, le nouveau contre-torpilleur *Tartu*, destiné à la marine nationale.

Il sera mis en service au début du mois d'août 1932.

La croisière de deux sous-marins

Les sous-marins *Vengeur* et *Acteon* sont arrivés à Casablanca venant de Brest.

Le croiseur allemand « Emden » a fait le tour du monde

Après une croisière d'une année autour du monde, le croiseur *Emden*, de la marine allemande, est rentré à Kiel.

Parti de Kiel le 1er décembre 1930, l'*Emden* mouilla dans les principaux ports d'Espagne, de la Méditerranée, des Indes, de la Chine, du Japon et de la côte de l'Afrique occidentale.

La visite à Toulon du général Mittelhauser

Le général de division Mittelhauser, membre du Conseil supérieur de la guerre, commandant en chef de l'armée des Alpes, a passé à Toulon.

Accompagné du vice-amiral Pirot, commandant en chef la 3e région maritime ; du général Allehaut et du contre-amiral Juge, commandant du secteur maritime de Toulon, il a visité les grands bassins, la double entrée de l'arsenal et les ouvrages défensifs de la presqu'île Saint-Mandrier. Il s'est ensuite embarqué sur le sous-marin *Thétys* qui a gagné le large où il a effectué une plongée et des lancements de torpilles.

En quittant le sous-marin, le général a visité le croiseur *Suffren* et le porte-avions *Béarn*.

FAITS DIVERS

Bulletin de l'Office national météorologique

Evolution probable de la situation jusqu'au 9 décembre, à 18 heures. — Le 9 décembre, à 7 heures, la baisse d'Islande sera sur l'ouest de la Norvège en s'affaiblissant (— 15 mbs). La hausse signalée ci-dessus sera sur la Méditerranée (+ 6 mbs) s'étendant vers les Balkans (+ 8 mbs), et vers la Pologne (+ 10 à + 12 mbs). Le bord méridional brumeux du système nuageux lié à la baisse indiquée plus haut intéressera la Bretagne et le littoral Nord.

En conséquence en France pour la journée du 9 décembre. — Vent : Moitié Nord : secteur Sud-Ouest faible ou modéré. Régions Sud et Sud-Est : secteur E faible ou modéré (fort dans la vallée du Rhône). Ailleurs : faible, variable.

Etat du ciel : dans les régions Nord, Nord-Ouest et Bretonne : couvert avec quelques bruines surtout sur le littoral. Dans le Sud et le Sud-Est : 1/4 ou 1/2 couvert avec belles éclaircies. Ailleurs : brumeux, brouillard le matin devenant ensuite 1/2 ou 3/4 couvert avec éclaircies.

Température : sans grand changement.

Région parisienne :

Prévision pour la soirée du 8 et la nuit du 8 au 9 décembre. — Vent du secteur Sud-Ouest faible, ciel 1/2 couvert, brouillard vers le matin. Température en baisse de 1° à 2° sur la veille.

Prévision pour la journée du 9 décembre. — Vents du secteur Sud-Ouest faible ou modéré, brouillard matinal, ciel brumeux 1/2 ou 3/4 couvert. Température sans grand changement.

Mercredi 9 décembre, 343e jour de l'année. Durée du jour : 9 h. 37.
Soleil. — Lev.: 7 h. 33. Couch.: 15 h. 53.
Lune. — Lev.: 8 h. 4. Couch.: 15 h. 20.
1er jour de la lune. N. L.

PARIS ET BANLIEUE

Une septuagénaire brûlée vive

Mardi, vers 4 heures du matin, on a découvert, dans une baraque de bois, 30, rue Carnot, au Kremlin-Bicêtre, les restes carbonisés de Mme Bonin qui avait péri dans l'incendie de sa maisonnette qu'elle habitait seule.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Le chef de train s'octroyait les lettres chargées

Moselle. — Depuis environ deux mois, l'administration des postes et télégraphes constatait à différentes reprises, sur les lignes Paris-Metz et Paris-Strasbourg, des disparitions de lettres recommandées, de lettres chargées, de mandats, d'argent et, entre autres, d'un chèque de 10 000 francs.

Après une minutieuse enquête menée par M. Girault, commissaire de la 16e brigade mobile, délégué par le Parquet de Metz, le coupable vient d'être démasqué.

Il s'agit du chef de train Jean Martin, âgé de 47 ans et domicilié à Nancy. Après bien des difficultés, il a fini par avouer.

Querelle fraternelle

Morbihan. — Mme Gilard revenait de Ploermel à son domicile à Augan avec ses deux fils Jules et Joseph, âgés respectivement de 25 ans et 22 ans. Ces derniers se prirent soudain à se quereller, et Jules abattit son frère d'un coup de fusil.

Le criminel prit aussitôt la fuite, mais en courant, il fit partir son fusil et fut blessé très grièvement. Il a été conduit à l'hôpital de Vannes.

On croit que c'est pour une question d'intérêt que les deux frères se sont disputés.

Le coupable est réputé comme brutal et sournois.

Les brouillards nocifs de Landerneau

Finistère. — Plusieurs personnes de Landerneau avaient été sérieusement incommodées par un brouillard nocif qui enveloppa la ville le 20 novembre. L'enquête a établi qu'à la suite d'un accident ce jour-là dans une usine de produits chimiques, les gaz sulfureux s'étaient échappés et s'étaient mêlés à l'épais brouillard qui couvrait la vallée de l'Elorn.

12 000 litres d'huile en feu

Savoie. — Un four électrique a fait explosion, pour une cause inconnue, à Notre-Dame-de-Briançon. Un transformateur proche contenant 12 000 litres d'huile a brûlé. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

Tragique retour de permission

Doubs. — A Besançon, un groupe de soldats permissionnaires regagnaient la caserne Charmont quand, sous le pont de Montrapon, une motocyclette, survenant brusquement, faucha trois soldats.

Un de ceux-ci, Henri Pourrat, 20 ans, de L'Isles-sur-le-Doubs, fut tué sur le coup ; deux de ses camarades, Charles Demenge et Marie Cauthier, sont sérieusement blessés, ainsi que le motocycliste Jean Suty, de Besançon.

Sacha Guitry aime la Chartreuse

On a vendu une cave remarquable, il y a quelque temps, à l'Hôtel Drouot.

M. Sacha Guitry s'est offert une bouteille de vieille Chartreuse pour 810 francs.

Passion de collectionneur !... Car, à vrai dire, la Chartreuse actuelle, fabriquée comme autrefois par les « Pères Chartreux » avec leurs procédés secrets et leurs vieux alcools possède absolument toutes les qualités de la vieille Chartreuse.

SUR MER

Navires en détresse

La tempête qui souffle actuellement sur le littoral a provoqué des avaries dans les machines du vapeur hollandais *Enggano*, qui a lancé par T. S. F. des signaux d'alarme. Un remorqueur de La Corogne, qui est allé à son secours, a eu les plus grandes peines à s'approcher et à ramener le bateau hollandais dans le port de Lisbonne.

La vapeur anglais *Trangate*, par suite d'une rupture de pièce, a dû interrompre sa route à hauteur du Cap Finistère. Il est venu s'abriter dans le port de La Corogne.

Dans la mer du Nord

Le vapeur espagnol *Manu*, qui, hier, était parti à la dérive dans la mer du Nord, a été ramené dans la Humber (Angleterre) par un remorqueur hollandais.

Le chômage parmi les marins

A Paimpol, par suite de la baisse des frets, consécutive à la baisse de la livre sterling, plusieurs navires ont été désarmés par les armateurs.

Ce sont les navires *Marguerite, Emilie, Saint-Antoine, Corbière, Almée, Atlantique, Pirate.*

La COLLECTION BAYARD publie deux romans chaque mois pour le 5 et le 20 au prix de 75 centimes
Pour le 5 décembre, paraît :
Petite Claire
par JEAN DAYOL
que vous trouverez partout et qui vous sera expédié franco contre réception de 90 centimes par la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.
Abonnement annuel à la COLLECTION BAYARD 20 francs.
Abonnement combiné COLLECTION BAYARD et ROMANS POPULAIRES (mensuels) 36 romans par an pour 32 francs au lieu de 35.

JUSTICE

LES COURS D'ASSISES

— La Cour du Pas-de-Calais a condamné deux jeunes bandits polonais, auteurs d'une agression dans un train et de vol à main armée : Boleslav Wawejak, à dix ans de réclusion, et Louis Morga, à sept ans de réclusion.

— La Cour de la Seine juge cinq jeunes bandits : Drigout, Cazenave, Le Gall, Lerat et Vuegen, auteurs d'agressions.

Pour marquer LINGE & TROUSSEAUX employez les marques tissées
Prix et échantillons gratuits sur demande à J. J. CASH (France) S. A., 18, r. du Sentier, PARIS

Les accidents de la circulation

Ardennes. — A Pouru, Saint-Remy près de Sedan, un cycliste, M. Jean Rennesson, âgé de 49 ans, facteur, a été renversé par une automobile. Il est mort à l'hôpital de Sedan.

Près de Givet, un cycliste, M. Clovis Misson, dans un tournant en descente, s'est jeté contre une automobile qui montait et s'est tué sur le coup.

Eure. — A Thilliers-en-Vexin, un cycliste, M. François Skorpa, âgé de 31 ans, Polonais, a été renversé par une automobile et tué, sur le coup.

Basses-Pyrénées. — A Maucor, près de Pau, M. Jean Augé, âgé de 70 ans, cultivateur, a été tué sur la route par une automobile. L'auteur de l'accident s'est enfui. Il est activement recherché.

Eure-et-Loir. — Sur la route de Dreux à Paris, MM. Kryslack, père et fils, de Chérisy, ont été renversés par un camion automobile.

Ils ont été transportés à l'hôpital de Dreux où M. Kryslack père, âgé de 45 ans, est mort. Son fils a eu un bras et une jambe brisés.

Chronique sportive

AERONAUTIQUE

Le raid de l'aviateur Hinckler

Venant du Bourget, l'aviateur australien Hinckler est arrivé à l'aérodrome de Hanworth (Londres), lundi à 14 heures.

Il a été reçu par lord Londonderry, ministre de l'Air, et par plusieurs personnalités de l'aviation britannique, qui l'ont chaleureusement félicité pour son vol transatlantique.

Cleveland-New-York à 413 kilomètres à l'heure

Le capitaine Hawkes a volé de Cleveland (Ohio), à New-York, soit une distance de 732 km. 095 environ, à une vitesse horaire moyenne de 413 km. 513 environ.

L'aviateur Peugeot à l'ordre de la nation

L'aviateur Hubert-Louis Peugeot qui est tombé le 1er octobre, au cours d'un accident d'aviation, vient d'être cité à l'ordre de la nation par le gouvernement.

FOOTBALL

Paris-Berlin

La Ligue de Paris a formé comme suit l'équipe qui rencontrera Berlin, dimanche prochain, au vélodrome Buffalo :

But : Tassin ; arrières : Bayard, Parke ; demis : Finot, Gautheroux, Rigolet ; avants : Bunyan, Mercier, Lafarge, Pavillard, Carret. Remplaçants : Chaisaz, Deffayet, Bellin, Hass, Ouvray.

Angleterre-Espagne

Mercredi, à Londres, sur le terrain d'Arsenal qui peut contenir plus de 60 000 personnes, se disputera un grand match entre les équipes représentatives d'Angleterre et d'Espagne.

Victoria-Ziskow contre Red-Star

L'équipe Viktoria-Ziskow, qui est avec le Slavia et le Sparta l'une des meilleurs de Tchécoslovaquie, rencontrera samedi au stade de Paris à Saint-Ouen, le Red Star Olympique.

T. S. F.

Programmes du jeudi 10 décembre

RADIO-PARIS (1 724,1 m.). — 7 h. 45, 12 h. 30, 13 h. 5, mus. enregistrée. — 20 h., radio-concert. — 20 h. 45, *Le bourgeois gentilhomme* (Erwin-Schulhoff). — 21 h. 30, *Peer Gynt* (Grieg); *La boîte à joujoux* (Debussy).

TOUR EIFFEL (1 445,8 m.). — 17 h. 45, *journal parlé*. — 19 h. 30, radio-concert : *Patrie* (Bizet); *Carmen* (Bizet); *Marche funèbre d'une marionnette* (Gounod); *Faust* (Gounod); *Mascarade* (Lacome); *Pot-pourri de valses viennoises* (Robrecht); *Volga, Troïka* (Livschakoff); *L'oiseleur* (Zeller); *Parade des poupées nègres* (Weissi-José); *Mariage de marionnettes* (Rathke); *Rose de Suède; La chauve-souris* (Strauss); *Play ground in the sky* (Hanley); *Vieux camarade* (Herzer).

PARIS P. T. T. (447 m.). — 12 h. 25, mus. enregistrée. — 13 h. 30, parade enfantine de Noël. — 19 h. 45, mus. enregistrée. — 20 h. 30, *Le poste perdu*, un acte en vers (Maurice Rostand); *Le cercle*, comédie en trois actes, de W. Somerset-Maugham. — 22 h. 30, diffusion de l'orchestre des virtuoses russes Le Prado.

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 mètres). — 12 h. 45, concert. — 14 h., mus. enregistrée. — 16 h. 30, matinée enfantine de tonton Guy. — 20 h. 30, *La Parisienne*, comédie en trois actes.

RADIO-LILLE (265,5 m.). — 12 h. 30, concert. — 16 h. matinée enfantine de grand-papa Léon. — 19 h., 20 h., mus. reproduite. — 21 h., concert.

RADIO-LYON (287,6 m.). — 10 h. 30, l'heure des mélodies. — 12 h., 12 h. 30, 15 h. 30, 15 h. 40, concert. — 19 h. 30, valses. — 20 h. 30, demi-heure de disques. — 21 h., déclamation. — 21 h. 15, mélodies. — 21 h. 45, tangos. — 22 h. 10, orchestre : *Remplis mon verre* (Drigo); *Très jolie* (Waldteufel); *La violiniste* (Marcucci); *Cantem y dansem* (Barbo); *Dans les ombres* (Finck); *Casabianca* (Evans).

MARSEILLE P. T. T. (315,8 mètres). — 12 h. 30, mus. instrumentale. — 17 h., matinée enfantine. — 18 h., mus. instrumentale : *Andante du concerto* (Popper); *Perpetuum mobile* (Novacek); [illegible] (Moussigny); *Fantaisie en ut mineur* (Mozart); *Kikimora* (Liadow); *Saxophone mélodie* (Rosenthal). — 19 h. 45, mus. enregistrée. — 20 h. 30, soirée de comédie.

RADIO-STRASBOURG (345,2 mètres). — 11 h. 30, 12 h. 15, concert de mus. enregistrée. — 17 h., 18 h., concert instrumental. — 19 h., une demi-heure de mus. de jazz. — 20 h. 30, retransmission de concert : *Le chalet* (Adam); *Vienne, ville de mes rêves* (Sieczynski); *Arioso* (Bach-Ronchini); *Gavotte* (Hussonmorel); *Premier songe* (Pelloud); *Danse hongroise n. 5* (Waimaneck); *Sérénade* (Toselli); *Roses of Picardy* (Lehr); *La chaste Suzanne* (Gilbert); *Werther* (Massenet); *Petite pièce* (Field); *Tarentelle* (Vieuxtemps); *Mon rêve* (Waldteufel); *La dame de pique* (Suppé); *Sérieux et plaisants* (Ernst und Scherz); *Pot-pourri* (Komzak).

RADIO-TOULOUSE (385 m.). — 12 h. 45, concert. — 13 h., opérettes. — 13 h. 15, orchestre symphonique classique. — 17 h. 15, orchestre. Divers. — 17 h. 45, orchestre. — 18 h., chansonnettes. — 18 h. 15, mus. militaire. — 18 h. 45, orchestre symphonique moderne. — 19 h., concert. — 19 h. 45, guitare hawaïenne. — 20 h., concert. — 20 h. 30, orchestre viennois. — 21 h., opéras-comiques, chants. — 21 h. 15, mus. militaire. — 21 h. 45, opéras, chants. — 22 h., disques. — 22 h. 15, orchestre. — 22 h. 45, opérettes. — 23 h., accordéon. — 22 h. 30, orchestre. — 23 h. 45, opéras, chants.

Impr. « Maison de la Bonne Presse » (Ve Arr.), 5, rue Bayard, Paris-8e. Le gérant : L. Vincent.

Retour d'âge, dangereux passage

Il est certain que l'organisme ne s'adapte pas sans difficultés au nouveau régime que lui impose le retour d'âge. La femme, principalement, est sujette à bien des malaises. Les étourdissements, les troubles de la vue, les bouffées de chaleur, les somnolences après les repas, l'irrégularité de plus en plus accentuée des périodes sont des symptômes qui indiquent que pendant quelque temps, des soins sont nécessaires.

Mme Gouin. (Cl. Auleal.)

La cure des Pilules Pink est un remarquable traitement contre les troubles du retour d'âge. Elle a notamment pour effet de purifier le sang et d'accroître [illegible] leur [illegible]. Les Pilules Pink, également, régénèrent les forces nerveuses et stimulent puissamment l'activité des fonctions de l'organisme.

Aussi, sous l'influence de cette médication, l'équilibre physique ne tarde-t-il pas à se rétablir. Mme Gouin, de La Chapelle-Fortin, par La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), témoigne de l'efficacité des Pilules Pink :

« Agée de 48 ans — écrit Mme Gouin — je me sentais, depuis quelque temps, très affaiblie. Les Pilules Pink ont profondément amélioré mon état, aussi vais-je continuer à en prendre. »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 8 fr. la boîte; 45 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

L'ESTOMAC ENTRETIENT LA VIE DU CORPS HUMAIN en transformant les aliments dont les principes nutritifs sont répandus dans l'organisme. Son bon fonctionnement est un élément indispensable de bonne santé. Dès que vous éprouvez des *tiraillements, pesanteurs, crampes, digestions pénibles, aigreurs, renvois, migraines;* des troubles intestinaux : *constipation, hémorroïdes,* etc., symptômes révélant un mauvais état de l'appareil digestif, régularisez-en les fonctions, par l'EUTOMASINE du R. P. TUREL, granulés en cachets, antiacide et désinfectant, remède idéal de l'estomac, du foie, de l'intestin, 9 francs, toutes pharmacies, franco, 9 fr. 50. Lab. de l'*Eutomasine, Bourg-la-Reine (Seine).*

NEURASTHÉNIE
La neurasthénie, cette maladie si fréquente, et les troubles nerveux qui l'accompagnent toujours sont dus à de l'auto-intoxication provenant de l'absorption de toxines fabriquées dans l'intestin pendant la digestion prolongée de la matière usée ; aussi, tous les neurasthéniques sont-ils des constipés. Tous les médecins spécialistes des maladies nerveuses sont unanimes à conseiller l'usage régulier de la CASCARINE LEPRINCE, à la dose de 1 ou 2 pilules par jour. Bien exiger les vraies.

BEGUES

SI LE COURAGE...
Si le courage vous abandonne, si vous n'avez plus de goût au travail, c'est que votre sang s'appauvrit ou que vos nerfs sont déréglés. Chassez au plus tôt tous ces malaises par l'emploi régulier de la Quintonine. La Quintonine est un extrait composé, scientifiquement établi qui, mélangé à un litre de vin de table, donne instantanément le plus actif des fortifiants. Prenez de ce vin un verre à madère avant les repas et vous recouvrerez force et santé. 4 fr. 95. Toutes pharmacies.

COUPE COUTURE
Leçons pratiques toute l'année
le jour, le soir ou par correspondance
aux
ÉCOLES PIGIER
Résultats Garantis
Envoi gratuit du Programme CC
ÉCOLES PIGIER - PARIS - 1er

Après et entre les repas
PASTILLES VICHY-ÉTAT
facilitent la digestion

CHEMINS DE FER DE L'EST D'ALSACE ET DE LORRAINE

Les Vosges à ski.

En vue de développer la pratique des sports d'hiver dans les Vosges, les chemins de fer de l'Etat et d'Alsace et de Lorraine mettent en vigueur, du 1er décembre 1931 au 31 mars 1932, un tarif de billets d'aller et retour individuels de fin de semaine de toutes classes avec réduction de 40 % sur les prix doubles des billets simples.

Ces billets, délivrés au départ de Paris et des principales gares des réseaux de l'Est et d'Alsace et de Lorraine sont à destination fixe ou facultative. Ils permettent d'atteindre les principaux centres de sports d'hiver des Vosges, notamment le Hohwald (600 m.), le Champ du Feu (1 099 m.), le Struthof (710 m.), le Lac-Blanc (1 034 m.), Gérardmer (675 m.), La Schlucht (1 139 m.), Le Hohneck (1 361 m.), Le Markstein (1 240 m.), Le Grand-Ballon (1 424 m.), Le Ballon d'Alsace (1 242 m.).

Grâce aux billets à destination facultative, les voyageurs peuvent parcourir à ski une partie de la montagne et prendre le train du retour à une gare autre que la gare d'arrivée du voyage d'aller.

La validité des billets délivrés au départ de Paris va du vendredi (ou avant-veille de fêtes légales) à midi, au mardi (ou surlendemain de fêtes légales), à midi. Des validités spéciales sont prévues au départ des autres gares.

Les articles de sports, skis, luges etc., à l'exception des bicyclettes, peuvent être acceptés comme bagages enregistrés avec franchise de 20 kg. par voyageur.

Pour renseignements complémentaires et délivrance des billets au départ de Paris, s'adresser : bureau de renseignements de la gare de Paris-Est et Agence des chemins de fer A. L. 3, avenue Portalis, Paris-8e.

CHEMIN DE FER P.-L.-M.

Billets d'aller et retour individuels de fin de semaine à prix réduit pour les stations de sports d'hiver des Alpes et du Jura.

Il est délivré du 1er décembre 1931 au 31 mars 1932, par les gares de Paris-P.-L.-M., Dijon-Ville, Besançon-Viotte, Besançon-Mouillère, Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Marseille, Genève-Cornavin et Genève-Eaux-Vives, pour les stations d'hiver des Alpes et du Jura, des billets d'aller et retour individuels d'excursion, comportant une réduction de 50 % sur le double du prix d'un billet simple.

Au départ de Paris et de Marseille, ces billets sont valables du vendredi à midi au mardi à midi; au départ des autres gares, du samedi à midi au lundi à minuit.

Toutefois, le voyage doit commencer à l'aller le dimanche au plus tard et au retour le dimanche au plus tôt.

Les jours de fête légale sont assimilés au dimanches.

Le voyageur muni d'un billet d'aller et retour d'excursion ne peut s'arrêter qu'aux gares intermédiaires pour lesquelles sont délivrés des billets de même nature ; il ne peut emporter, comme bagages, que du matériel de sport pour lequel il bénéficie d'une franchise de 20 kg.

Le service des trains de voyageurs est maintenu pendant l'hiver entre Chamonix, Argentière et Montroc-le-Planet

Les trains de voyageurs de la ligne électrique de Saint-Gervais à Chamonix et Vallorcine qui, pendant l'hiver, ne circulaient pas, avant l'an dernier, entre Les Tines et Vallorcine, ont pu être maintenus jusqu'à Montroc-le-Planet grâce aux importants travaux de protection de la ligne, contre les avalanches, qui ont été exécutés par la Compagnie P.-L.-M.

Les hivernants peuvent donc atteindre en chemin de fer, pendant la saison des neiges, Argentière où un hôtel de premier ordre vient d'être ouvert, et les hauts champs de ski du Planet.

1er VERSEMENT UN MOIS APRÈS LA LIVRAISON

12 MOIS DE CREDIT

8 JOURS A L'ESSAI

Notre phonographe portatif G. B., dimensions 16×30×40 c/m, permet de jouer, à votre choix, les disques à aiguilles et à saphir. Il est d'une présentation parfaite, gainé toile imitation cuir, serrures et accessoires nickelés. Son mouvement est silencieux et peut se remonter pendant la marche. Son audition est d'une sonorité parfaite.

L'appareil seul, frs **344.** » Payables frs....... **28** » par mois (36 le premier versem.)

Nous fournissons une série de 40 morceaux à saphir (20 chants, 20 orchestres) choisi parmi ceux qui nous sont le plus demandés . . . . Frs **340.** »
La même série de disques à aiguilles Frs **400.** »

Nous vous offrons donc l'appareil portatif et 20 disques à saphir « Pathé » pour frs **684.** », *pay.* **57.** » **par mois** *ou avec 20 disques à aiguilles « Pathé » frs* **744.** », *pay.* **62.** » **par mois.**

BULLETIN DE COMMANDE 28

Je prie la **Maison Girard et Boitte, 112, r. Réaumur, à Paris,** de m'envoyer un phonographe portatif G. B., à saphir et à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux), (rayer ce qui ne convient pas), au prix de frs......' que je paierai frs.......... par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à................, **le**.............. 1931.
Nom et prénoms ....
Profession ou qualité..........................
Domicile ....
Département....................., **Gare**.........

Signature :

Nous fournissons tous les appareils et disques « Pathé ».

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2e)

DEMANDEZ notre catalogue N° 28

LE
THERMOGÈNE
OUATE RÉVULSIVE & RÉSOLUTIVE
bien appliqué sur la peau, engendre la chaleur et combat
TOUX - GRIPPE - RHUMATISMES POINTS DE COTÉ - LUMBAGOS
Toutes Pharmacies
4 francs (impôt compris)
L'image ci-dessus du « **PIERROT CRACHANT LE FEU** » doit se trouver au dos de chaque boîte. 82

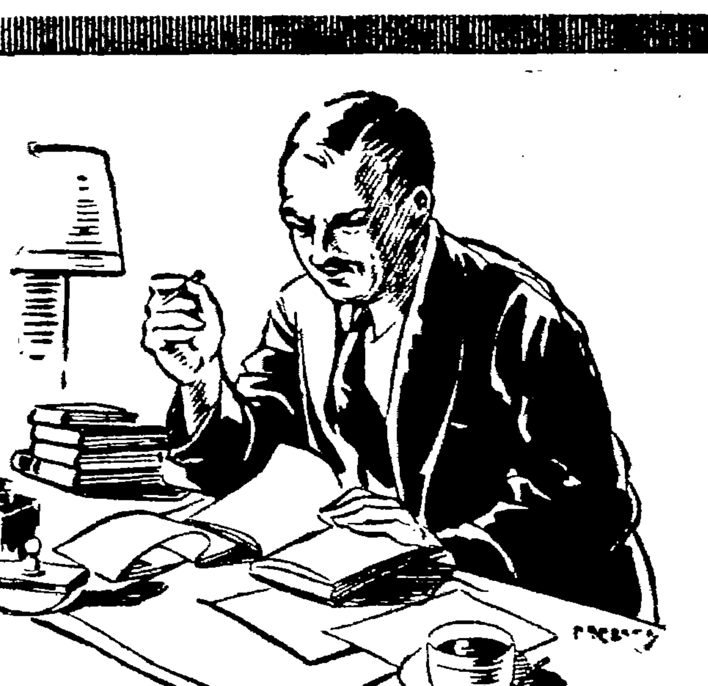

UNE BONNE NUTRITION

Notre alimentation présente trop souvent un déséquilibre préjudiciable à l'harmonie de nos fonctions organiques et cette imprévoyance est la source de la plupart des maladies de l'estomac et de l'intestin. Pour prévenir ces malaises ou les conjurer, il suffit de se mettre au régime du Phoscao, aliment complet directement assimilable.
Le Phoscao alimente et fortifie sans fatiguer les organes digestifs. Son régime est conseillé aux malades, aux convalescents, aux vieillards et à tous ceux qui souffrent de digestions pénibles.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & Fils, *Docteurs en pharmacie,* 12, rue de la Tour-des-Dames, PARIS (IXe) 284

PAS D'INTERMÉDIAIRE — VIE MOINS CHÈRE. Henri VINCENT, Importateur & Brûleur
CAFE TORREFIE EXTRA-SUPERIEUR Sac postal 5 kilogs fco gare : **16** frs. le k. Par 10 k. : **15.50** le kg. SALON-DE-PROVENCE Chèques postaux Marseille 61-09 MAISON RECOMMANDÉE

AUCUNE MALADIE DE PEAU NE LUI RÉSISTE
Sans cesser le travail
EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
guérit rapidement et radicalement même dans les cas les plus invétérés ;
eczémas, démangeaisons, plaies des jambes,
ulcères variqueux, psoriasis, acné, dartres, herpès.
GRATUIT
Échantillon et brochure explicative avec nombreuses attestations de Docteurs et de malades, vous seront envoyés franco en écrivant à :
C. ROUX, Docteur en Pharmacie, 56, route de Châtillon, MALAKOFF (Seine)
EAU PRÉCIEUSE toutes pharmacies, 12 frs 75 le flacon

HENRI BREMOND
de l'Académie Française
Vient de paraître
HISTOIRE LITTÉRAIRE DU SENTIMENT RELIGIEUX EN FRANCE
Tome IX : La vie chrétienne sous l'ancien régime
Un vol. grand in 8° 400 pages, 12 hors texte **40 fr.**

Tomes parus précédemment
I. L'Humanisme dévot (1580-1660).
II. L'Invasion mystique (1590-1620).
III. La Conquête mystique* *L'École Française.*
IV. La Conquête mystique** *L'École de Port-Royal.*
V. La Conquête mystique*** *L'École du Père Lallemant et la tradition mystique dans la Compagnie de Jésus.*
VI. La Conquête mystique**** *Marie de l'Incarnation. - Turba Magna. - La France mystique.*
VII et VIII. La Métaphysique des Saints.
Chaque tome grand in 8° broché, nombreux hors texte 40 fr.

BLOUD & GAY 3, rue Garancière, PARIS (6e) Chèques postaux Paris 246.93

INVENTION SENSATIONNELLE !!!
le "SANS COUTURE"

SANS COLLAGE — IMPERMEABLE
Forte semelle en caoutchouc
27 à 34 **34 fr.** 35 à 39 **36 fr.** 40 à 45 **38 fr.**
POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS
LILLE-NEGOCE, concessionnaire 43, rue de Tournai, LILLE
Envoi franco contre mandat
Prix spéciaux Institutions religieuses et Œuvres Charitables
GARANTIE : Toute paire ne convenant pas est **remboursée**
Détaillants demandés. — Catalogue gratuit

DESCLÉE de BROUWER & Cie 76 bis, rue des Saints-Pères, PARIS-VIIe
VIENT DE PARAITRE
Collection "PAX"
Vol. XXXIV. AMES SAINTES DU GRAND SIÈCLE
Abbesses et Religieuses de Faremoutiers
Avant-propos de DOM Raymond THIBAUT
La "Légende dorée" des religieuses de Farmoutiers au XVIIe Siècle, l'antique Abbaye qui vient d'être restaurée par les filles de St BENOIT.
1 vol. de 180 p. broché . . . 7 frs
DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE LA COLLECTION "PAX"

LA MERVEILLEUSE **TISANE DU CURÉ DE DEUIL**
UN SIÈCLE DE SUCCÈS - Guérit Douleurs Rhumatismes, Vices du Sang, Maladies du Retour d'âge, Constipation, Névralgies, Congestions — (Brochure Franco).
Le paquet 5 fr. La Cure 6 sachets 27 fr. franco LESOURD 18, rue Ferdinand-Flocon, PARIS-18e

J'AI MAIGRI en 6 jours de 3 kilos, sans rien absorber. En reconnaissance je donne gratuitement aux lectrices de ce journal ma miraculeuse recette facile à faire soi-même en secret pour maigrir sans danger, entièrement pour être mince et distinguée ou d'une partie du visage ou du corps. Écrivez-moi confidentiellement, rép. discrète (joindre 1 timbre) F. STELLA GOLDEN, 47, boulevard de la Chapelle, Paris.

VIN ROUGE 9° à 110 francs l'hect. Écrire, DELORENZI, sac. maire LE GRAU-DU-ROI (Gard). Ind. 2 h.

A VENDRE d'occasion coupé Lorraine 15 CV état de marche Prix avantageux. Le matin : 17, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

HOTEL LA BOURDONNAIS, PARIS
111, avenue La Bourdonnais — (Champ-de-Mars)
Installation moderne et RESTAURANT recommandés aux familles et au Clergé, chambres à partir de 25 fr. Annexe, Hôtel MERET pour séjour prolongé. Appts meublés avec cuisine, à partir de 30 fr.

COFFRES-FORTS DELARUE
Ingénieur-Mécanicien
28, rue Richelieu PARIS
FOURNISSEUR de la Maison de la Bonne Presse

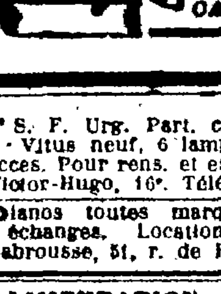

Modèle réclame 750 f. Hauteur un mètre
Coffres de Bureaux
Coffres-Meubles
blindés et imperforables à triple enveloppe
CATALOGUE FRANCO

PETITES ANNONCES

La ligne est de 30 à 32 lettres, minimum 2 lignes.
Voir le TARIF en tête des rubriques.

Il n'est accepté ni initiales, ni poste restante.

On ne justifie pas les insertions parues en petites annonces. Le n° justificatif : 0 fr. 25 par exemplaire.

Prière de joindre à toute demande d'insertion son montant en mandat ou bon de poste et d'adresser la correspondance relative aux PETITES ANNONCES directement au Service de la Publicité, 17, rue Jean-Goujon, PARIS-8e.

AVIS IMPORTANT Pour toutes les insertions faites sous un numéro d'ordre, les adresses ne sont jamais communiquées et aucun renseignement particulier ne peut être fourni à leur sujet ; le Service de la Publicité se borne **uniquement** à faire parvenir les correspondances aux intéressés. Les pièces originales (certificats, photos) ne sont pas transmises. Adresser copies seulement.

Adresser une réponse distincte pour chaque numéro en joignant un timbre de 0 fr. 50 pour en assurer la réexpédition.

OFFRES D'EMPLOI (5 fr. la ligne)

Demande, château I.-et-V., personne confiance, recommandée, pour nouveau-né et enfant 2 a. Ecr. 749, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Sensationnelle boîte de poche donne allumettes enflammées une à une. Vendeurs demandés chaque localité. Ecr. Dauphin, 14, fabricant, Lomont, par Baume (Doubs).

Collège catholique environs de Toulouse demande bonne à tout faire. Ecrire : 604, rue Jean-Goujon, 17, Paris, VIIIe.

Curé Nord-Est cherche pers. dév. et sér. pr presbyt. Ecr. 759, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Dem. camp. Ouest bonne d'enfant pour bébé 6 mois. Ecr. 767, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Cherche j. f. b. fam. p. aider s'occup. 2 bébés, vie fam., camp. t. l'an. Age et cond. 1re lettre. Mme de Fromont, Fillé (Sarthe).

Dem. j. fille cath., Fr., exc. réf., pair, arg. poche, pr s'occ. 4 enf. 1 à 6 a., camp. Ecr. Babinet, Villeloin-Coulangé (Indre-et-Loire).

Femme de chambre bonne ling.-cout. est demandée chât. toute l'année Oise. Place douce, tr. stab. Sérieuses référ. exigées 1re lettre. Blain, Gournay-s.-Aronde (Oise).

On dem. j. fille, 30 à 40 a., connaiss. parfait. comptabilité. Sér. réf. ex. Ecr. Curé, Mantilly (Orne) qui transmet. aux intéressés.

On dem. pr camp. tte l'année mén. cath., au moins 30 ans, maître d'hôtel cuisinière, si pas stable s'abst., tr. sér. réf. ex. Mme du Bos, château de Bovelles (Somme).

J'offre dépôts et colportage calendriers religieux. Ecr. 775, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Demande valet toute main, toute confiance. Catholique. Sérieuses référ. et photo exigées. Pressé. Mme J. Danelle, 1, rue du Pont, Vitry-le-François (Marne).

On dem. f. de ch. bonne à t. f., toute conf. Excel. réf. exig. Ecr. Hauteclocque, 13, pl. de la Gare, St-Cyr-l'École (Seine-et-Oise).

On dem. femme pour couture, repass., bas.-cour. B. réf. Reuter, Ste-Radegonde (I.-L.)

B. à t. f., réf. ex., ménage 2 pers., se présenter 12 à 14 heures. Bonfils, 99, avenue de la République, Paris.

Dem. pers. conf. bon. t. f., 40-50 a., sach. b. cuis. pr 2 pers. Pl. stab. Inut. se prés. ss référ. sér. De 9 à 2 h., 106, fbg St-Honoré.

Agriculteur demande jne garçon 13 à 14 a., robuste, travaill., préfér. Parisien, pour petits travaux. Urgent. Ecr. Laneyrie, Le Grand Brun, Vendœuvres (Indre).

Maison Ste-Anne, Bargemon (Var) cherche gardien propriété, pourrait convenir personne pas malade ayant besoin Midi.

On dem. ménage, hom. tout. mains, fem. tenue de mais. pr garder et entret. propriété camp. envir. Paris. 794, r. J.-Goujon, 17.

Mén. jardin., entret. pte propté banl. Est, logé, écl., chauff., lég. et avant., mari libre 4 jours, femme cuis. simple séjr Mme, conviendrait à retraité, de 2 à 5 h. Mme Deforge mère, 9, place Petits-Pères, Paris.

Bonne à tout faire demandée par prêtre centre Paris. Ecr. 796, r. J.-Goujon, 17.

Qui se dévouerait à prêtre pauvre, au pair ou tr. légers appoint. Abbé Lebeuf, curé, Tousson, par Malesherbes (Loiret).

REPRESENTANTS DE COMMERCE (7 francs la ligne)

Représentants visitant clientèle demi-grossiste demandés av. référ. Prière indiquer rayon visité : Comptoir Alimentaire Français, 30, r. Friedland, Marseille, B.-du-Rhône

Augmentez vos revenus en plaçant quelques caisses de vins de Bourgogne à vos amis. Ecr n° 41 843 Agence Havas, Dijon.

Café torréfié renommé Chantecler demande voyageurs ou agents. Faire connaître conditions. A. Blayac aîné, Salon (B.-du-Rh.).

DEMANDES D'EMPLOI (5 fr. la ligne)

Dame, 42 ans, très bonne famille, parfaite éducation, connaissant bien direction intérieur, ayant déjà dirigé et réorganisé clinique et œuvre d'enfants délicats, accepterait poste de confiance. Peu exigeante pour appointements si traitée avec considération. Sér. référ. Ecr. 665, r. J.-Goujon, 17. Paris.

Pers. expér., t. conf., rec. p. mait., cherche pl. gouv. intér. ou dame comp., élèverait enf. s. mère, second. m. fam. Ecr. Mad. Eschlimann, 160 r. Convention, 15e.

Vve off. supérieur, disting., cherche surveillance enf., intérieur, cie. Petite rétrib. Voyage. Ecr. Ag. Havas Grenoble n° 6343.

Mons., 28 a., baccal., dactylo, perm. cond., dem. emploi commercial ou surveillance. Bonnes réf. Ecr. 760, r. J.-Goujon, 17, Paris

J. h. 19 a., orph. guer., sach. fr., all., corresp., ch. empl. bureau. B. cert. Ecrire : 761, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

Pers. t. conf., exc. réf., âge sér., aiderait int. 1 ou 2 dam. sles ou fer. lect., corresp., prom. pers. âgée. Ecr. 768, r. J.-Goujon, 17.

Dlle tr. dévouée, de tte confiance, cherch. situat. gouvernante intér. chez M. st âgé. Meill. référ. Ecr. 769, r. J.-Goujon, 17, Paris

Mén. 25 a., dem. place stab. tout. mains. Renault-Paris, à Montreuillon (Nièvre).

J. fille, 22 a., cath., sér., b. éduc., aim. enfts, b. réf., cherc. pl. f. de ch. pr camp., pet. intér. Ecr. Mlle Lill, 17 bis, r. Marais, Lille.

Yougoslave, rec. p. m., cherche pl. gouv., ens. allem. De Ravel, Chambéry (Savoie).

Dame désire place caisse, bureau, vente, emploi de confiance, soign. pers. mal. ou enf. Réf. s. Mme Brousse, 40, r. Gauthey-17e.

Ménage cuisinière valet de ch., fillette all. clas., dem. pl. B. réf. 787, r. J.-Goujon, 17.

Sacristain capable, marié, libre, dem. place. Sér. réf. Ecr. 776, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Dlle, 48 a., organiste, sy. s. 8 a. prêt. déc., dés. serv. prêtre sl. 786, r. J.-Goujon, 17.

Bonne lingère dem. trav. dom. ou journ. bourg., sér. références. Bath, 25, avenue Faidherbe, Montreuil (Seine).

Dame sér., bon. réf., dem. place bonne à tt faire chez pers. seule. Mlle Denis, 16, avenue Laplace, Arcueil (Seine).

Dlle 50 a. dés. pl. f. de ch. chez 1 ou 2 m. Génouel, 1, av. Alphen, Ville-d'Avray, S.-O.

Infirm., Vve, lib., recom., dem. situat. près malad., gde hab. des paraly., tuberc. Voyt. Margueritte, 38, r. E.-Zola, St-Ouen (S.).

Veuve sle, 55 a., honorab., s'adresse à prêtre pr louer chambre pr avril, s'occuperait catéchisme, église. Pays : Sarthe, Normandie ou limitrophe. Ecr. 789, r. J.-Goujon, 17.

Ménage cathol., 40 a., 5 enf., aîné 18 a., conn. trav. agric., dés. place pr s'occuper élevage. Réf. ecclés. 790, r. J.-Goujon, 17.

Infirmière tr. sér., bonne éduc. et moralité, voudr. entrer ds fam. soit auprès d'enfant ou mal. Me Jack, 31, r. de Maistre, Paris-18e.

Pers. cath., sér., sach. piqûres et pansements dés. situat. chez Dr, cliniq. ou œuvre, même donnerait soins à pers. âg., préf. Paris ou région Paris. 795, r. J.-Goujon, 17.

AUMONERIES (5 fr. la ligne)

Curé banl. Sud dem. p. 6 mois f. fonct. vic. auxil. prêtre muni pouv. et perm. Ecrire ; 733, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

Aumônier cherche remplaçant pour 3 mois, ministère facile. Ecr. 762, r. J.-Goujon, 17.

Prêtre, 60 a., recom. par évêque, dem. poste auxiliaire ville marit. 773, r. J.-Goujon, 17

PRECEPTORATS (5 francs la ligne)

Famille demande institutrice externe pour plusieurs enfants dans chef-lieu canton de l'Yonne. Ecr. 673, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Curé, camp. Ouest, prof. exp., nomb. succ., reçt élèv. ds presby. conf. 626, r. J.-G., 17

Curé camp. env. Lisieux prend. élèv. pens. 8 à 14 a. Ecr. 722, r. J.-Goujon, 17, Paris.

On demande jne fille pour s'occuper 2 garçons cours Hattemer. Ecrire : Mme de Monteville, Le Quesnoy (Nord).

Instit.-gouv. demandée pr 3 enf. 6, 8 et 9 a. Sér. réf. ex. Ecr. à Mme J. de la Sayette, Boisfévrier, près Fougères (Ille-et-Vilaine).

Institutrice, excel. référ., début anglais, désire place famille ou instit. France, étranger. Ecr. : 777, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Insie brevets, latin, anglais, piano, dessin, dés. situation. Ecr. : 779, r. J.-Goujon, 17.

On demande institutrice-gouvernante pour fillettes 6 et 7 ans, chez M. Fernand Bazin ferme du Murger, par Cœuvres (Aisne).

Institutrice, 50 a., chaudement recommandée libre de suite, français, allemand, piano, gymnastique, dem. pl. près jeunes enfants. Ecrire : 791, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

J. f., 32 a., exc. éd., bab. enseign., dés. place instn, de préfér. Midi, Centre. Brev. Lat. Angl. Ecr. 792, r. J.-Goujon, 17, Paris.

COURS, INSTITUTIONS (5 fr. la ligne)

Leçons répétitions latin-français-grec par étudiant lettres. Ecr. 5690, r. J.-Goujon, 17

5000 fr. par an, nourri, logé à surv. ou instr pour surveillances dans pensionnat. Ecr. : 657, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

Instn lib. banl. Paris dem. profr 6e, préfér. occlés. Ecr. 669, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Prêtre licenc., anc. prof., donn. leç. latin ou philo., honor. modér. 688, r. J.-Goujon, 17.

Dlle cherche professorat d'anglais ds inst. j. filles. Ecr. 715, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Leçons à domicile par Français, 10 ans d'enseign. à l'étranger, dipl. Univ. Amér., certif. Esp. Ecr. 719, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Prêtre étrang, parl. plusieurs langues dem. poste prof. ou surv. ds collège, Paris ou Midi préfér. Ecr. 706, r. J.-Goujon, 17, Paris

Leçons math. et fr. brevets, par prof. expérim. Prix mod. Ecr. 724, r. J.-Goujon, 17.

Institutr exp. cl. brevet, excel. réf., dem. emploi prof. externe ttes classes. Ecr. 725, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

Adjoint pr classe enfants 7 à 10 ans demandé École Moderne, Doullens (Somme).

Adjoint pour école chrétienne de Touraine est demandé. Ecr. 553, r. J.-Goujon, 17

On dem. j. fille pr aider à la prép. du B. E. (Pressé). Les Platanes, St-Tropez (Var).

On dem. pour janv. jne adjoint brev. célib. pour cl. prép. Ecr. 763, r. J.-Goujon, 17.

Coll. sec. cherche profes. angl. pr clas. bac. Sér. référ. Ecr. 764, r. J.-Goujon, 17, Paris

Bacc.ts et toutes classes p. correspondance. Burotecnic, 24, r. aux Juifs, Rouen. (S.-I.)

Instr exp. dés. cl. élém. ds école ou instn pr janvier. Ecr. Mlle l'Instit. du chalet des Ormeaux, Villard-de-Lans (Isère).

J. f. sér., bon. éducat., bon. instruct., dem. place ds instn lib. j. f. pr surveill. donn. leç. piano à débutantes. 783, r. J.-Goujon, 17

Instr, bel. propriété Sud-O., prend. fil. pens. Inst. Educ. Vie fam. 784, r. J.-Goujon, 17.

Orphelinat de Montferroux, Mont-St-Vincent (S-et-L.) cherche institutr. S'adresser. Dir.

Achèterai pensionnat filles, Seine. Faire offres. Ecr. 780, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Ette brev. bac. mat. él. dém. pr janv. pl. ds pensr ou fam. à Paris, banl. pr. 781, r. J.-G., 17.

Je cherche collège ou pensionnat de garçons situé à la campagne dans bon climat, organisé pour santés délicates. Bonnes études et sérieuse éducation. Ecrire : 782, rue Jean-Goujon, 17, Paris, VIIIe.

J. f. ch. pl. au pair, surv. clas. enf., musique. S'adr. Moreau, 233, r. Vaugirard.

Pension cathol. banl. Sud-Ouest Paris dem. 1 prof. cours élém., 1 prof. c. prépar. Bs traitements. Ecr. 778, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Directeur éc. lib., B. E., bacc., lic., angl., dem. empl. Exc. réf. 788, r. J.-Goujon, 17.

HOTELS ET PENSIONS (7 fr. la ligne)

Paris. Hôtel Jeanne-d'Arc, 59, r. Vaneau Max, conf. Minim. prix Recomm pr fam

Hôtel Isis, 18, r. Guisarde, Paris, pr St-Sulpice, conf. m., 12 à 18 fr. p. jr. tr. rec.

Curé camp. Norm., pr. ville, vois. forêt, 400 m alt., recevr. ds presbyt. conf. enf. ay. bes. air, vieill., conval. 627, r. J.-Goujon, 17.

Pon fam. Mon repos p. dames dés. vie fam. ds jol. villa t. conf. mod., parc. Mil. dist. Cuis. soig. Santa Maria, av. Bordeaux, Pau

Villa Mériadec. Air, parc, cft, cuis. rec., rég. Px m., 43, av. Château, Bellevue. T. 484.

Hôtel St-Thomas d'Aquin, 3, r. Pré-aux-Clercs, Paris-7e. Pension 40-45 fr. tt conf. Recom. au clergé et fam. Tél. Littré 13.19.

Lourdes. Villa St-Sacrement, pr. Grotte Terras. Garag Cuis soig. Eau cte Px m

Paray-le-Monial. Cure repos. Sais. hiver. Gd hôtel Basilique T. conf. Pens. Régim. Rec

Clermont-Fd ; villa Marie-Joseph, 49, av. de Lyon. Mais. de repos, soins à malades et pers. âg. Conf. Px. mod. Prêtre ds la pens.

Maison de repos pr retraité chez dame sle, honor. ; b. cuis., t. conf., b. air, prix mod. Fest, 17, av. V.-Hugo, Montmagny (S.-et-O.).

On offre à prêtre retiré logem., pension, entretien chapelle ; 12 fr. par jour seulem. Campagne. Ecr. 735, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Dames, j. filles. pens. tout conf. dep. 400 fr. et demi-pension. 54, r. Damesme, Paris-13e

Pr cure air, repos, dame prend pens. t. l'hiv. Confi, 25-30 f. Camy, Nay (B.-Pyr.).

VILLEGIATURES (8 francs la ligne)

Chalet Morzine (H.-Savoie). Sports h. Chauf. cent. Eau cour. Sal. b. Elect. 8 lits. Louert s. hiv. Verville, 12, r. Arcole, Marseille.

LOCATIONS ET ECHANGES (8 francs la ligne)

Chamb. meub., conf. à 1r pr étud. ou empl. com., quart. Montholon. 716, r. J.-Gouj., 17

Mons. cert. âge, très hon., cherche chamb. meub. confort. entre quai Voltaire, bd St-Germain, r. des Sts-Pères et Bellechasse. Ecrire : 770, rue Jean-Goujon, 17, Paris-8e.

Aux Rousses, Jura. A louer meub. av. linge, mais. camp., chauffée, hall, s. à m., cuis., 4 ch., élect., 1 150 alt., parft pr ski, patin., 1 200 par mois. Ecr. 772, r. J.-Goujon, 17.

Dame sle, 16e arrt, loue ch. meubl. à dame sér. Donner référ. 793, r. J.-Goujon, 17.

VENTES DE PROPRIETES (8 francs la ligne)

Avendre près Lisieux propriété 38 hectares : herbages, en partie plantée, eau vive, sources. Très grandes habitations. Tout confort. Facilité de division. Ecrire : 765, rue Jean-Goujon, 17, Paris, VIIIe.

Villa à Nice, alt. 180 m., 7 p., cave, s. de b., conf. empl. gar., j. 815 m. vue spl. Prix 160 000. Amon, 110, av. Petit-Ploi, Nice.

Avendre à Neuilly-Plaisance (Porte de Vincennes) moitié de sa valeur, belle propriété, libre, conft moderne, parc, potager, communs. Façade sur 2 rues, facilités. S'ad. Le Manoir, 8, r. de la Station, Courbevoie.

Yonne, 2 heures Paris. Vendrais ou louerais maison 10 pièces, cave, grenier, garage, dépend., jard. ; 2 km. gare Laroche, centre gros vil. ayant eau, gaz, électr. ; rivière pois. Ecr. : Bricard, Cheny (Yonne).

OCCASIONS (8 francs la ligne)

Or, brillants, argenterie, dentiers. Achat au plus haut cours. Expert, par corresp Alexandre, 48, rue du Cherche-Midi Paris

Tous meubles de bureau d'occasion en très bon état. Prix très bas. Gurly, 2, r. de la Roquette, Paris-XIe (place Bastille).

Harmoniums neufs et d'occasion. Mustel, Alexandre, etc. depuis 900 fr. Echange. Location. Réparation. Crédit. Labrousse, 41, bd. Batignolles (Me Rome).

Pour patronages chaises et tables de jardin soldées avec 60 % de rabais. Etts E. Lévy, 33-43, av. Michelet, St-Ouen (Seine).

Avendre occasion orgue Abbey, 11 jeux, 2 claviers et pédalier. Ecrire : Pleyel, 252, faubourg St-Honoré, Paris-VIIIe.

Christ an., iv., 33 cent., tête à gauche, pièce unique. Ecr. 766, r. J.-Goujon, 17, Paris.

Occ. except. Très bon piano, état neuf, 1 850 fr Ecr. 771, rue Jean-Goujon, 17, Paris.

J'achète meubles, rideaux, bibelots, objets d'art et divers, anc. et mod. H. Clément, 98, rue Marcadet, Paris. Téléph. Nord 91-73.

Chaises pliantes spéciales pour patronages, monture fer extra forte, siège et dossier liteaux bois cintrés, marchandise destinée à l'exportation, en souffrance sur réseau État par suite baisse de la livre, sera liquidée au jour de rentrée à Versailles, vers le 11 décembre, au prix de solde de 1 585 fr. le cent, indiquez de suite la quantité désirée et votre gare destinataire pour réexpédition aux Ets Pierre Nissen, chaises et fauteuils pour cinémas, fournitures générales pour églises, 45, rue Carnot, Versailles (Seine-et-Oise).

Documentation cathol. 1923 à 1930, faire offres. Ecr. 774, r. J.-Goujon, 17, Paris.

T. S. F. Urg. Part. cède moitié prix poste Vitus neuf, 6 lamp. sur sect., avec tous accès. Pour rens. et essais : Saucet, 7, avenue Victor-Hugo, 16e. Téléph. Passy 55-35.

Pianos toutes marques depuis 1 800 fr. échanges. Location. Réparation. Crédit Labrousse, 51, r. de Rivoli (métro Châtelet).

ALIMENTATION (8 francs la ligne)

Chocolaterie Gaucher, rue d'Alsace, Angers, expédie directem. délicieux chocolat 5 fr. 50 le 1/2 ko fco par 9 kgs. Echon 2 fr.

Miel forêt exquis tr. toniq. fco 10 k., 120 f. ; 5 kg., 63 fr. ; 3 kg., 39 fr. Abbé Gellé, à Bretté (Sarthe). Chèq. post. Rennes 3557.

Pruneaux d'Ente récolte 1931 : caisse 5 kg., 26 fr. ; 10 kg., 48 fr., fco gare dest. Roger Fort, Réalville (T.-G.). C. P. 10 463 Toulouse.

Miel de Champagne : de mai 39 fr., 65 fr., 125 fr. ; de juillet 36 fr., 60 fr., 115 fr. ; 3 k., 5 k., 10 k. fco dom. Abbé Gillet, Pringy (Marne) C. P. Nancy 63.42.

Miel surf. de Hte-Marne ; 10, 5, 3 k fco dom. 98, 52, 33 fr. Nombr. réf. J. Thouvenin, Humberville (H.-M.). C./c. Nancy 211-56.

Pruneaux d'Ente, toutes grosseurs et quantités. récolt. moy., prix avantag. P. Laparre, Castenaud de Gratecambe (L.-et-G.). Mais recomm communautés, collèg. écon.es

Economisez. La Société des Huiles du Midi, à Salon-de-Provence, offre le ko savon 72 % : 35 f. Est. 10 L huile table : 51 fr. Café grillé « Prime », 3 cuillers argentées ou 6 mouchoirs. Sac 3 k., 63 fr. Fco remb.

ARTICLES POUR PATRONAGES (8 francs la ligne)

Arbre Noël : envoi 50 bonbonnières laquées bleu-or délic. Berguinettes de Strasbourg : fco 40 fr. Abbé Lauret, Saint-Mandé (Seine).

Pochette-surprises des grandes musiques Tissot, Pierrot-Gourmand, chocolat Kohler pour vendre 1, 2 ou 3 fr. à fêtes, réunions, patronages. Société des Pochettes-Spectacles, 8, rue de Marseille, Paris-Xe.

DIVERS (9 francs la ligne)

1er tailleur ecclés., soutane coupe réputée pas plus cher que concurr. Tissus extras. Oliva, 59, r. Bonaparte, Paris Echons gratis.

Crèches pour églises et appartements. Tarif franco. Maison Bleue, 6 bis, place des Petits-Pères, Paris-2e. Téléph. Louvre 51-56.

Articles de Crèche. Livres et cadeaux d'étrennes. Office Universel Catholique, 59 ter rue Bonaparte, Paris-VIe.

Troncs à musique, airs longs, mouvement garanti, boîte vernie, 3 airs Noël, 195 et 245 fr. ; 6 airs Noël, 280, 375 et 450 fr. ; suppléments pour remontage automatique, 50 fr. ; illumination électr. aut. 45 fr. ; personnage inclinant la tête ajusté à la musique, 90, 113, 138 fr. — Fonds de crèche peints à la main, bon travail toile, 200/190, 160/130 ; à la colle, 148/85 ; à l'huile : 105/110. Ets Pierre Nissen, mobilier et ornements d'églises, rue Carnot, 45, Versailles (Seine-et-Oise).

Films Pathé-Baby de 100 m. en location. Demandez conditions avantag. Abbé Juille, curé, Rasteau (Vaucluse). Timb. p. réponse.

FEUILLETON DU 9 DÉCEMBRE 1931 — 22 —

HORS DU SILLON

L'été fatigant passa. S'il avait été intolérable pour Quirin, il avait été bien plus pénible encore pour Béatrice. La jeune femme tendait toute sa volonté à ne pas se laisser abattre.

L'automne arriva, et ce fut l'anniversaire de l'arrivée de Quirin à Paris. Il ne savait rien des résultats des récoltes, et il s'en tourmentait.

Puis ce fut le froid décembre et le départ de Béatrice pour l'hospice, où le bébé devait naître. Ce n'était pas sans tristesse que Quirin vivait ces choses. L'hospice conservait pour lui une signification de misère qui lui était insupportable. Dans le cas présent, il avait tort.

Cependant, Quirin convenait que leur logis était peu indiqué pour une malade. D'ailleurs, la future maman avait déclaré :

— L'hospice est fait pour des femmes comme moi. On y est bien soigné et on vous enseigne à langer votre poupon...

Du moment que Béatrice prenait les choses avec philosophie, il ne s'insurgea plus. Que ne prenait-elle pas avec philosophie, d'ailleurs ?

Quand, le dimanche, Quirin alla voir sa femme, il la trouva avec un bébé dans les bras. Son cœur battit à coups précipités, et il songea :

— Me causera-t-il autant de peine que j'en cause à mon père ?

Mais la joie résidait en lui. Béatrice riait. Elle avait repris son visage des anciens jours. Une onde de bonheur souleva le jeune père.

Il fut heureux d'annoncer cette nouvelle à sa famille et ne perdit pas de temps pour que sa lettre partît.

Mme Durand répondit tout de suite qu'elle aimerait connaître son petit-fils et qu'on serait bien content de les voir tous les trois là, durant l'hiver qui devait être si sombre à Paris.

Quirin porta cette lettre à Béatrice qui, après l'avoir lue, la rendit en riant à son mari :

— L'hiver dans ce pays perdu ! s'exclama-t-elle.

— On y vit fort bien, répliqua Quirin, vexé.

— Eh bien ! moi, je ne suis pas un ours pour vivre sous la neige...

— Cependant, nous irons, n'est-ce pas, Béatrice ?

— Oui, quand le petit sera grand...

Cet avenir, que la jeune femme reculait sans cesse, semblait inaccessible à Quirin. Il eût tant aimé montrer à sa femme la ferme et les champs qui étaient sa richesse !

Mais Béatrice ne se souciait pas de ces biens matériels. Son esprit ne concevait que les étoffes soyeuses, douces au toucher, les endroits lumineux qui égayaient ses yeux. Elle avait peur, si elle allait dans ce village, d'être prise dans un piège et de voir la porte se refermer sur elle sans qu'elle pût la rouvrir.

Oiseau léger, elle fuyait cette ferme qui lui paraissait une cage hostile, et elle éloignait d'elle cette terreur.

Elle connaissait par ouï-dire les exploitations rurales, où les habitations sont sombres, les soirs silencieux. Elle savait que les paysans, harassés par leurs travaux, sont engourdis et ne savent pas rire. Béatrice aimait les joies du regard, et elle se doutait qu'au village les raffinements n'existaient pas. Chez elle, tout était pauvre et sans charme, mais elle n'avait qu'à descendre dans la rue pour voir une pâtisserie claire ou un bijoutier scintillant. A chaque pas résonnait le mouvement.

Au bout de quelques jours, la jeune femme revint, portant son enfant.

Elle songea tout de suite à le placer en nourrice, dédaignant les conseils donnés à l'hospice.

— En nourrice ! s'exclama Quirin, dont toute la joie de revoir sa femme au logis sombra soudain.

— Dame ! dit Béatrice dans un sourire.

— Ne pourrait-on donc pas le conserver ? murmura Quirin avec une nuance suppliante dans la voix.

— Le conserver ! Et qui s'en occupera ?

— Mais... commença Quirin.

— Tu vois, tu ne sais plus que dire !... Mes camarades ne font pas autrement...

— Aucune ne peut garder son enfant ?

— Il faut bien travailler !... Que deviendrait-on s'il fallait s'occuper de ses marmots ?

— Cependant, ta mère...

— Maman ?... Elle a fait comme les autres, elle était vendeuse, et elle n'a quitté le magasin qu'après la naissance des petites...

Quirin pencha la tête. Il n'avait pas pensé que les gains de Béatrice étaient nécessaires, puisqu'il ne pouvait assumer à lui seul toute la dépense.

— Ma place m'attend, reprit Béatrice. Pourvu que mes robes m'aillent encore ! sans quoi ce serait un désastre...

Elle se hâta de les essayer et s'écria :

— Chic ! Pas un point à reprendre !...

Alors, elle alla porter le bébé à sa mère pour pouvoir se rendre au magasin dès le lendemain.

Quirin était tout anéanti par ces décisions brusques qu'il n'avait point envisagées.

Il eût voulu voir son enfant près de lui et pensait au sourire des jeunes mères qui contemplent la lente évolution du petit être. Dans son village, il les voyait dans le jardin attenant aux maisons, et quand le père rentrait, son regard était tout de suite réjoui par ce tableau. Il oubliait sa fatigue du jour, et il savait que son enfant était gorgé de soleil et d'air.

Il risqua timidement :

— Es-tu sûre que ta mère promènera notre petit ? Il lui faut de l'air...

— Il en aura... Maman m'a promis de le mettre près de la fenêtre...

Or, le logis qu'habitaient les Ripol donnait sur une cour, et il sortait de cet espace sombre toutes les odeurs nauséabondes des eaux de vaisselle et de lessive.

Quirin frissonna de dégoût en y songeant. Ce serait dans cette atmosphère que vivrait son fils en attendant que la nourrice fût trouvée.

Il y avait aussi une autre question qui préoccupait Quirin. Il aurait voulu que Béatrice en parlât la première, mais, comme elle se taisait, il se décida à lui demander un jour :

— Tu penses au baptême de notre petit, Béatrice ? Tu veux l'appeler Serge, n'est-ce pas ?

— Mais oui, j'y pense ! répliqua Béatrice vivement, mais ce qui m'arrête, c'est l'argent...

— L'argent ?

— Tu ne réfléchis à rien ! riposta la jeune femme en riant. Il faut des dragées, un déjeuner... Tu sais qu'il faut régaler le parrain et la marraine... J'inviterai aussi une ou deux camarades pour qu'elles voient mon enfant...

— Mais, interrompit Quirin, je tiens surtout à ce que mon fils soit baptisé... Nous ne sommes pas riches, et l'on nous excusera de ne régaler personne...

Béatrice lança un refrain gai, puis elle dit ensuite d'un ton joyeux :

— Je ne sais pas comment cela se passe dans ton village, mais à Paris, parmi mes collègues, il y a trois fêtes : le mariage, le baptême et la première Communion... Ce sont les seuls jours où l'on a l'occasion de se montrer dans une réunion à soi et de prouver à ses amis que l'on est bien dans ses affaires. Si je ne faisais pas un vrai baptême, les camarades diraient tout de suite que j'ai fait un sot mariage, et je ne le veux pas...

Quirin comprit alors que pour Béatrice le sacrement de baptême était beaucoup plus une manifestation sociale qu'un besoin religieux.

Pourtant, Béatrice n'était pas une païenne. Elle se signait quand elle croisait un enterrement, et elle allait au Père-Lachaise, à la Toussaint, quand il faisait beau. Elle tenait à son livre de première Communion, en faux ivoire. Elle y enfermait des images pieuses, et de temps à autre, quand elle feuilletait ce livre, ce temps lui paraissait lointain. Et elle frissonnait parce qu'elle avait vécu des années pénibles à ce moment-là, où l'ivresse du père, l'inertie de la mère, la paresse du frère se mélangeaient à des jours sans repas et à des heures sans feu.

— Je veux que mon enfant soit baptisé le plus tôt possible, répéta Quirin avec fermeté. J'irai le prendre chez ta mère et je m'occuperai seul de cette cérémonie. Je demanderai à Mme Jouteux d'être la marraine, et Eugène ne me refusera pas d'être parrain...

— Non, s'écria Béatrice, je ne veux pas qu'Ugène soit le parrain de mon fils !... Il m'agace avec son air de se moquer de moi... Il ne comprend rien à l'élégance et regarde toujours mes robes avec un air de dire : « Peste ! Pour la femme d'un employé, quel luxe !... »

Quirin rit légèrement. Cette remarque le flattait.

Béatrice reprit :

— La marraine et le parrain seront Monique et son mari. Ils sont chics et donneront de jolis jouets à Serge. Et puisque tu veux que le baptême se fasse tout de suite, je vais m'occuper de ma toilette et de celle de notre fils. Je ne veux pas qu'il soit baptisé comme un petit pauvre. Il lui faut de jolies choses. Je verrai au magasin s'il n'y a pas quelques soldes...

(A suivre.)

MARTHE FIEL